CASSE-RÔLES



Dossier
Femmes et santé mentale

Journal féministe et libertaire à prix libre • N° 37 • Août-octobre 2026

Édito



<https://www.facebook.com/eternalwhispersofart/posts/drawings-made-by-people-with-mental-illness/1189645362710 81/> (dessin déprime)

Difficile de pas devenir cinglé·e, barjo, dingo, fêlé·e, dans un monde où se commettent des génocides, des guerres, des meurtres, des viols et des incestes, au vu et au su de tout·e un·e chacun·e, où le sexe est devenu une industrie lucrative et où circulent sur le Web des contenus fachos, mascus, d'une violence et d'une pornographie immondes. Et il y a des mecs qui ont troqué leur cerveau (trop petit) pour une grosse bite, instrument de domination dont ils usent sur de plus faibles qu'eux. Quand même, faut pas prendre de risques ! Certains en sont même à violer des bébés ! C'est du ressort de la psychiatrie, ça, non ? Et nécessiterait même un internement d'urgence. Mais non, ce sont plutôt les femmes qu'on traite de folles et qu'on enferme. Et malgré toutes les violences subies, des femmes deviennent psychiatres pour apporter leur aide à d'autres incesté·es et violé·es. De même que les peuples autochtones ont produit leurs propres anthropologues. On parle d'autant mieux de ce dont on a fait aussi l'expérience…

Écrire cet édito de *Casse-rôles* sans réaffirmer notre inquiétude devant la montée de l'extrême droite, ici et ailleurs – récente victoire, en Colombie, d'Abelardo de la Espriella, entre autres –, sans redire notre indignation et notre colère devant le génocide à Gaza, le carnage au Liban, les milliers de mort·es en Iran, est impossible. L'État d'Israël abrite une société en pleine folie meurtrière qui aurait le plus grand besoin de soins. Mais il semble qu'il n'y ait, ni là-bas ni ailleurs, aucun·e soignant·e capable de soigner ce pays (ou voulant le faire)…

Jean Oury, dont nous évoquons la mémoire dans ce dossier sur la santé mentale des femmes, écrivait « soigner les malades sans soigner l'hôpital, c'est de la folie ». Et nous pouvons ajouter « sans soigner la société, c'est plus encore de la folie ». La santé mentale des femmes illustre bien ces dysfonctionnements sociaux et politiques.

CASSE-RÔLES

COUVERTURE *Psyké*

Quand on te parle de ton cerveau,
tout à coup on se sent différente, voire même
on accentue et on tend sans vraiment le vouloir –
attitudes ou pensées – vers des précipices vertigineux,
« un appel du vide » (ou du trop-plein ?),
en quelque sorte… Élisabeth Fossey

CONTRIBUTIONS

Vous souhaitez nous adresser un article, des commentaires, positifs ou pas, pour le prochain numéro de *Casse-rôles* (nº 38, sortie 1er novembre 2026) : vos propositions devront nous parvenir pour le 25 septembre !

Association Les Amies et Amis de Casse-rôles

Siège social : Chez Michèle Gay, 12, rue du Colonel Rol-Tanguy, 87000 Limoges

Ont participé à ce numéro : Alain, Annie, Christine, Colette, Dominique G., Dominique W., Élisabeth F., Élisabeth G.-C., Éloïse, Fabienne, Grégory, Laurence, Marie-Laure, Michèle G., Michèle M., Olt, Sagna, Solange, Véronique

Couverture : *Psyké* d'Élisabeth Fossey

Maquette, mise en page : Solange B. • **Correction :** Jean-Marc B.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 4 juillet 2026

Abonnements : p. 14 • Contact : casse-roles23@proton.me • Blog : <https://blog.casse-rôles.eu/>

Imprimerie : Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961 • En ligne ISSN 2804-3995
Les articles n'engagent que leurs auteurices

De gros cailloux dans les brodequins de « l'armée la plus morale du monde »

Une nouvelle flottille de solidarité avec Gaza, arrêtée fin mai, loin de Gaza, en zone internationale, par les Forces de défense israéliennes : normal ces navigateurices-terroristes, armé·es de slogans et de quelques sacs de nourriture, de médicaments et de matériel scolaire, étaient un véritable danger pour un petit État sans défense (ou presque), Israël, cette « villa dans la jungle » qu'il faut protéger à tout prix.

LE MIEUX, c'est toujours « l'attaque préventive de légitime défense » bien sûr. Vous ne connaissez pas ? C'est sans doute un terme du droit israélien, genre d'attaque qui a eu lieu contre l'Iran récemment mais pas que… Se souvenir du 6 juin 1967, fin de nuit, quand les avions israéliens ont détruit toutes les flottes militaires aériennes des pays arabes voisins, qui allaient attaquer Israël évidemment. Puis ont hurlé bien fort, ondes et journaux, avoir été attaqués.

Bon, tant qu'on massacre, qu'on humilie, qu'on torture, qu'on arrête des Palestinien·nes – ou des Libanais·es – passe encore, mais là, trop c'est trop. Voilà-t-il pas que l'armée la plus morale du monde se met à traiter des Européen·nes, des Français·es même (et quelques autres qui ne le sont pas) comme des barbares à mater : à genoux, menotté·es dans le dos, têtes baissées, parfois à demi-dévêtu·es, recevant des coups, des injures ! Et qu'un ministre vient se moquer et parader parmi elles et eux, car, d'après une vidéo, la seule voix qu'on a entendu crier, au passage du ministre : « Free Palestine », était celle d'une femme, debout et vite mise à terre très violemment.

Là, réactions indignées (indignez-vous… mais ensuite ne faites rien… Enfin si ! l'ambassadeur d'Israël, convoqué à l'Élysée, s'est fait gronder, très fort.) S'il n'y avait que ça, pas trop grave, après tout, notre gentille police, en décembre 2018, a bien fait s'agenouiller des lycéen·nes mains sur la tête, face à un mur, genre « un pays qui se tient sage ». Depuis l'IGPN a enquêté : résultat classé sans suite. Comme le dit la chanson « *J'y pense et puis j'oublie* ».

Revenons à la Global Sumud Flotilla

Il y en a qui n'oublient pas : celles et ceux, et pas seulement en France, qui portent plainte contre ces braves soldats si moraux, si courageux, pour tortures, violences et même violences sexuelles, si ce n'est viol. Quoi ?

Comme le raconte *La Dépêche*, journal de référence de ma région (absolument pas gauchiste ni anarchiste) le 25 mai : « *À peine descendu·es de l'avion à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vendredi 22 mai 2026, 8 militant·es propalestinien·nes français·es ont livré des témoignages accablants.* » Capturé·es en Méditerranée le 18 mai à bord de la « Flottille pour Gaza, puis expulsé·es, elles et ils dénoncent les violences physiques et psychologiques subies durant leur détention par les forces israéliennes.

« *On nous a fait passer un par un dans un conteneur noir, j'ai subi des attouchements* », a confié Meriem Hadjal, aide-soignante et militante capturée le 18 mai. Cette Française de 38 ans a affirmé qu'un soldat « *a commencé à* [lui] *toucher la poitrine* […]. *Ensuite j'ai pris de grosses claques assourdissantes au niveau de la tête, les attouchements ont continué* ».

Yasmine Scola, 29 ans, a évoqué des conditions de détention s'apparentant à de la torture psychologique et physique. « *Pendant 36 heures, on a dormi avec les menottes, dans le dos, on est allés aux toilettes avec les menottes* », dénonce-t-elle. Elle a également dépeint des scènes de « *parades* » déshumanisantes, au cours desquelles des détenues étaient contraintes de s'agenouiller sous les rires et les insultes des militaires.

Adrien Jouan, le capitaine ariégeois d un des bateaux, de retour en France avec plusieurs blessures, dont un pneumothorax : « *On est passés dans un conteneur torture.* » Il décrit des heures de violences et d'humiliations. « *J'ai pris des coups de taser, des coups de pied dans les côtes, des coups avec la pointe du fusil, des coups de crosse.* » Sur son corps, les marques sont encore visibles. Pendant plusieurs heures, lui et d'autres militant·es auraient été maintenu·es à genoux, menotté·es avec des colsons [colliers de serrage], sous le soleil. « *La position était très douloureuse. L'objectif, c'était aussi l'humiliation.* […] *Le plus dur, c'était d'entendre les hurlements de nos camarades.* » Il parle de grenades assourdissantes, de lasers braqués sur les détenu·es, de tirs de projectiles de type *bean bag*, mais aussi du manque d'eau et d'une chaleur extrême.

On est sûr qu'elles et ils ne fabulent pas un peu ? C'est en tout cas ce que laisse entendre l'administration pénitentiaire israélienne

Début juin, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a saisi la justice française après les mauvais traitements infligés aux Français·es de la Flottille pour Gaza lors de leur détention provisoire en Israël…

J'y pense et puis j'oublie… ou à suivre ? ■

Colette Berthès

Justice et dignité…



Alice Ramzi Qisia, jeune femme palestinienne a la citoyenneté israélienne et vit avec sa famille à Beit Jala, près de Bethléem

LA FAMILLE possède des terres agricoles au nord-ouest de cette ville, terres pour lesquelles elle a des titres de propriété reconnus par un tribunal israélien. Sur ces terres, la famille a construit un restaurant de plein air – démoli par l'armée israélienne –, puis reconstruit et encore démoli… au prétexte que la zone serait devenue une zone militaire, donc interdite ; ces terres sont convoitées par de jeunes colons – ces fameux « jeunes des collines » – protégés par l'armée, qui y installent un avant-poste.

Régulièrement, Alice, soutenue par des ami·es israélien·nes et des internationaux, revient sur ses terres, tente d'y pénétrer, d'y rester. Elle raconte, elle explique aussi. C'est ce combat pour la justice et la dignité, ces affrontements, parfois violents, que montre le film.

En parallèle, il nous conduit à Madama, un petit village du nord de la Cisjordanie, à côté de Naplouse, surplombé par deux colonies. Là, vivent Alaa Nasr et ses ami·es. Malgré les attaques des colons, les tirs, les meurtres, ces jeunes choisissent de rester, de défendre leur village, leur mode de vie.

Leur résistance, comme celle d'Alice, montre leur attachement à une terre que l'État d'Israël tente de leur arracher.

En suivant Alice et Alaa dans leur quotidien, le film éclaire deux trajectoires parallèles, deux formes de courage face à une machine d'occupation chaque jour plus brutale, une résistance non violente que les Palestinien·nes appellent le « sumud ».

L'auteur du film, Yanis Mhamdi, est journaliste-réalisateur au sein du média en ligne Blast. Il est l'auteur du documentaire *Netanyahu. Portrait d'un criminel de guerre* (2024). ■

C. B.

Yanis Mhamdi, *Alice au pays des colons*, film documentaire, 2025.



Vue du camp de réfugiés de Jabalia dévasté dans le nord de Gaza. Palestine, novembre 2024. © Themba Linden/OCHA (site Médecins sans frontières)

« À la fin, nous nous souviendrons non pas des mots de nos ennemis, mais du silence de nos amis. »

Martin Luther King

C(H)AMPAGNE POUR LA PEINE DE MORT EN ISRAËL

LA PEINE DE MORT EXISTE EN ISRAËL depuis la création de l'État, aucune loi fondamentale (puisqu'il n'y a toujours pas de Constitution) ne l'interdit. Elle a été plusieurs fois prononcée, mais n'a été officiellement appliquée que 2 fois : en 1948, contre un officier accusé à tort de trahison (il a ensuite été réhabilité), puis en 1962, contre le criminel nazi Adolf Eichmann. Abolie pour les crimes « ordinaires » (meurtres) en 1954, elle a toujours été maintenue pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, certains crimes relevant du droit militaire et les crimes contre le peuple juif.

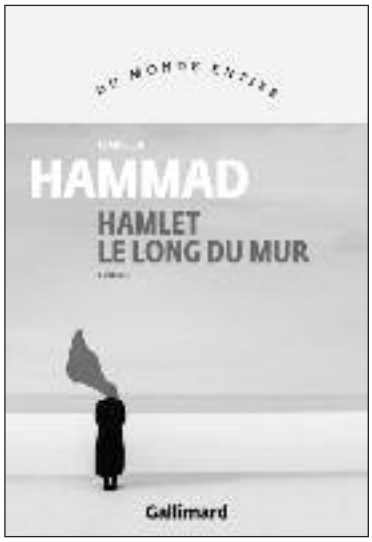
Par contre, cette peine a souvent été appliquée par les services secrets israéliens – ou par l'armée, comme à Gaza – au cours d'exécutions extrajudiciaires, d'assassinats ciblés, sans arrestation ni accusation ni procès. En France même (et en Europe), dans les années 1970, plusieurs militant·es palestinien·nes ou propalestinien·nes ont été éliminé·es sur accusation de… terrorisme comme d'habitude. Il y a même eu des erreurs : l'assassinat d'Ahmed Bouchikhi, le 21 juillet 1973 en Norvège, confondu par les agents du Mossad avec un militant palestinien (le frère d'un certain Jelloul Bouchikhi, alias Chico, le leader des Gypsy King). Les autorités norvégiennes, pourtant très à cheval sur le respect des droits de l'Homme, ont décidé de fermer les yeux sur cet assassinat.

Revenons à l'actualité. Le 30 mars 2026, le parlement israélien a voté une loi instaurant la peine de mort pour les auteurs d'actes terroristes meurtriers, visant de fait uniquement les Palestinien·nes. Le vote s'est soldé par 48 voix contre, 1 abstention, et 62 pour, mais la majorité gouvernementale a permis l'adoption définitive en deuxième et troisième lectures.

C'est avec une bouteille de champagne, débouchée dans l'enceinte même du Parlement israélien, que le ministre israélien de la sécurité nationale, Itamar Ben Gvir – pin's doré en forme de nœud coulant au revers de son habit –, a célébré le vote. Ce durcissement légal à l'encontre des Palestinien·nes s'est prolongé dans la nuit du 11 au 12 mai 2026 avec le vote d'un second texte instituant un tribunal militaire spécial habilité à prononcer la peine capitale pour juger des Palestinien·nes accusé·es d'avoir participé à l'attaque du 7 octobre 2023.

Le texte prévoit la peine capitale pour tout meurtre commis « *au nom du refus de l'existence d'Israël* ». Plusieurs recours ont été déposés devant la Cour suprême pour s'opposer à l'application de cette loi. Il est à noter que cette loi vient du camp d'extrême droite, qui continue ainsi à soutenir le Premier ministre Netanyahu, mais que les responsables militaires ne l'ont pas réclamée et ont même alerté sur ses effets négatifs de radicalisation accrue. À noter aussi que près de 100 détenu·es palestinien·nes seraient mort·es en détention, selon l'ONG Physicians for Human Rights-Israel des suites de tortures, mauvais traitements, manque de soins. ■

C. B.



Parler de ce qui se passe en Palestine

SONIA, comédienne, l'héroïne principale du roman, est, comme l'autrice, anglaise d'origine palestinienne par son père. Elle a passé durant son enfance de longs séjours de vacances heureuses en Israël (toujours en Palestine pour la famille), chez ses grands-parents, avec ses cousins, restés au pays en 1948, puis a complètement oublié cet endroit ; Hanin, sa sœur, professeur d'Université, a choisi d'y vivre.

Pour échapper au monde du théâtre et à son ancien amant, metteur en scène, elle rejoint sa sœur à Haïfa pour un long séjour, afin de couper avec son passé londonien et sa rupture douloureuse.

Chez sa sœur, Sonia rencontre Mariam, une amie d'Haneen, metteuse en scène de théâtre qui prépare la pièce *Hamlet* avec des acteurices palestinien·nes, venant à la fois d'Israël et de Cisjordanie.

Le but est de jouer la pièce à Bethléem, le long du mur construit par Israël

Mariam, en panne d'actrices femmes, demande à Sonia d'interpréter deux rôles, Ophélie et Gertrude. Le personnage d'Hamlet sera interprété par Waël, vedette de la chanson autant en Israël qu'en Palestine, dont la notoriété attirera l'attention sur la pièce de théâtre. Les autres acteurices viennent de Palestine occupée. La pièce est soutenue, financée par le frère de Mariam, militant et député d'opposition au parlement israélien.

Le roman suit les répétitions, les avancements et difficultés de ce projet, marqué politiquement, et aussi les tiraillements, les affrontements et solidarités des protagonistes, si différent·es, mais réuni·es par un but commun. Et qui parfois abandonnent… ou reviennent. En parallèle, Sonia se penche sur son passé, ses souvenirs, sur son histoire familiale et ses secrets, sur la difficulté des relations avec sa sœur. Et sur ce que représente le théâtre pour elle.

L'art, la politique, l'Histoire, la résistance, les relations et sentiments se croisent dans ce roman multiple et foisonnant, mais dans lequel on ne se perd jamais ; il parle d'identité, d'appartenance, mais aussi de liberté, de choix, de ce qu'est le théâtre et comment une pièce comme *Hamlet*, transposée en arabe, peut parler de ce qu'il se passe en Palestine.

Le texte alterne la narration classique avec des passages de la pièce de Shakespeare (parfois en arabe dialectal, traduit) et d'autres où les dialogues non théâtraux des comédien·nes sont écrits et dits comme des répliques de théâtre.

Finalement, Hamlet pourra-t-il être joué le long du Mur ? ■

C. B.

Isabelle Hammad, *Hamlet le long du mur*, Gallimard, 2024.

Palestine : la solution finale[1]

S'il y avait encore des doutes sur l'intention génocidaire de l'État d'Israël en Palestine, ils viennent d'être définitivement levés par le dernier rapport de l'ONU, qui démontre le ciblage des enfants et les atteintes délibérées aux droits reproductifs des femmes palestiniennes.

Extermination des enfants

Depuis l'enquête de la Commission internationale indépendante des Nations unies sur tout le territoire palestinien publiée en juin[2], il est avéré que l'État d'Israël continue, depuis le 7 octobre 2023, y compris pendant le prétendu cessez-le-feu, à prendre systématiquement les enfants palestiniens pour cible. Depuis le 19 juin dernier, 265 enfants ont été tué·es et plus de 400 blessé·es, dont beaucoup présentent des blessures « catastrophiques », sans oublier les traumatismes liés aux bombardements, déplacements forcés et conditions de vie difficiles, ainsi qu'aux destructions d'écoles, d'orphelinats, à la malnutrition, à l'absence de soins.

La conclusion du rapport est claire : « *En prenant les enfants pour cible, l'État d'Israël s'attaque à la capacité même du peuple palestinien d'exister et de déterminer son avenir.* »

Génocide reproductif

Dans ce même rapport, la Commission souligne une baisse des naissances d'environ 67 % par rapport à 2025, du fait des conditions catastrophiques des femmes enceintes ou allaitantes à Gaza, ainsi qu'une augmentation « stupéfiante » des avortements et des fausses couches provoquées par les complications liées à la grossesse.

Un mot a été inventé pour dire de quoi il s'agit : ***reprocide***, c'est-à-dire ciblage du système de santé reproductive d'une communauté dans le but d'éliminer son avenir. On parle aussi d'effacement démographique d'une population. Une façon comme une autre de poursuivre ce qui a commencé en 1948.

Mais comment s'en étonner quand, sans susciter le moindre remous, le ministre de la Sécurité nationale israélienne déclare ses intentions dans une autre guerre : « *Tout le Liban doit brûler… Pour chaque larme versée par une mère israélienne, mille mères libanaises doivent pleurer*[3]. »

C'est triste à dire, mais tout individu de bonne foi, quelle que soit cette foi (en l'humanité par exemple), ne peut qu'être d'accord avec Trump quand il déclare : « *Tout le monde déteste Israël*[4]. » ■

Michèle Gay

1. Le terme de « solution finale » peut paraître choquant, mais c'est le ministre des Finances d'extrême droite, Bezalel Smotrich, qui l'a utilisé. Il a été repris par son collègue Ben Gvir et par des extrémistes sionistes.
2. Agence Média Palestine, 23 juin 2026.
3. *Libération* 20.21 juin 2026.
4. *Ibid.*



De Sophie Djigo à l'extrême canicule, en passant par Lyhanna…

Qu'y aurait-il de commun entre ces trois événements majeurs de ce début d'été ?



ENTRE cette professeure de philosophie en hypokhagne, qui a voulu faire un projet autour de l'exil et des migrants, et qui devient la cible pendant plusieurs mois d'un cyber-harcèlement ultraviolent ; une canicule extrême qui est d'abord moquée par toute la fachosphère « génération fragile », « moi aussi, j'ai passé le bac et il faisait chaud dans la salle »… et l'affaire Lyhanna (qui est d'abord appelée *jeune fille*, avant qu'on ne lui redonne son statut de *petite fille*, puis qu'on parle d'un dysfonctionnement, puis d'un dysfonctionnement majeur, et que le ministre s'en trouve éprouvé… au point de trouver quelques lampistes à sanctionner pour éviter toute compréhension d'un système défaillant…

Qu'y aurait-il de commun ? Une valse en trois temps…

En premier, l'émotion qui impose de s'opposer au cyberharcèlement, de faire une marche blanche et des rassemblements en hommage à la petite victime, et de créer des numéros verts qui encouragent à boire de l'eau et à manger des légumes frais…

Ensuite, une action gouvernementale médiatisée, comme sanctionner 6 cyber-harceleureuses de Sophie Djigo, 2 juges et 3 gendarmes de la région de Lyhanna, et autoriser les maires à fermer les écoles les moins bien isolées, les préfets à déclencher le plan Blanc dans les hôpitaux, sans compter les Ehpad, sur lesquels on vient scotcher des couvertures de survie pour éviter la cuisson des retraité·es et des personnels.

Et là, hop là, quart de tour sur un pied… on passe à l'évènement suivant ; au choix : la Coupe du monde de foot, le décès de la maman de Didier Deschamps, le mariage de Taylor Swift…

Car le troisième temps, celui qui permettrait de réfléchir à ce qui est arrivé, et à se sortir des éléments de langage qui engluent la pensée critique dans un martèlement d'influenceurs abrutissants, le troisième temps n'existe pas.

Personne pour sanctionner ni Éric Zemmour ni les parlementaires RN qui ont relayé sur les réseaux sociaux le projet pédagogique de Sophie Djigo et créé la vague de cyberharcèlement, les 6 lampistes condamné·es porteront seul·es le poids de la faute…

Personne pour remettre en cause une justice qui privilégie toujours la condamnation rapide des briseurs de vitrines et des caillasseurs d'abribus (surtout s'ils sont jeunes, noirs, musulmans, voire les trois à la fois) et qui laisse dormir les violeurs d'enfants jusqu'aux récidives meurtrières… Et toujours personne pour imaginer que la solution de tout climatiser avec des climatiseurs individuels fera sauter les plombs d'un réseau électrique lui aussi mis à mal par la chaleur, sans compter qu'on ne climatisera ni les champs, ni les élevages, ni les glaciers, ni les falaises, et qu'une vie enfermée derrière des volets clos pour transiter entre un bureau climatisé, une voiture climatisée et une maison climatisée est une vie sans saveur.

Les solutions seront collectives, les solutions seront coopératives, les solutions seront réfléchies, loin des technofuites en avant vers des machines à refroidir la vie, loin des techno-surveillances des enfants à l'aide de trackers et de vidéosurveillance de leurs vies, loin des cyberpuissances influenceuses qui empêcheraient la réflexion politique à l'Université.

Apprendre aux enfants à réfléchir, à parler, à être entendus par des adultes qui doivent apprendre à prendre le temps d'écouter.

Apprendre à construire et reconstruire des bâtiments capables de rester frais, dans des environnements pensés à l'échelle des paysages et non plus des parcelles, avec des verdures, des fraîcheurs, des collectes d'eau.

Apprendre à respecter les lieux d'enseignement, les enseignant·es, les élèves, loin des émotions et des buzz qui sont le fond de commerce de celles et ceux qui voudraient que plus personne ne réfléchisse réellement, de la maternelle à l'Université.

L'intersectionnalité nous permet de penser que tout cela est en lien, une société qui méprise le réel et ne se soucie que de son image, pour cacher que le monde du profit ne ruisselle sur rien, et donner en pâture les plus pauvres et les plus fragiles pour assouvir les pulsions délétères. ■

Véronique Decker



La sociologie est un sport collectif

Dans un ouvrage autobiographique, le sociologue Marwan Mohammed – dont nous recensons ci-après l'ouvrage collectif sur le communautarisme – raconte son parcours : celui d'un décrocheur scolaire devenu chercheur au CNRS.



L'idéologie méritocratique permet de nier les inégalités

L'originalité de ce récit s'inscrit dans un rejet de l'idéologie méritocratique, qui postule que les places des individus sont déterminées par l'effort personnel. Pour l'auteur, cette idéologie permet de justifier une société inégalitaire et un ordre social qui perdure. Personne ne se fait tout seul ni sans appuis, coups de pouce, soutiens et compagnonnage.

« *Je n'ai jamais rêvé plus jeune de devenir sociologue. Mon seul rêve – rien de plus banal –, c'était de devenir footballeur professionnel.* » Alors comment devient-on chercheur ?

L'histoire d'une *remontada*

Avec humour et des métaphores footballistiques, comme têtes de chapitre – vestiaire, échauffement, jouer entre les lignes –, Marwan Mohammed nous raconte son parcours. Adolescent, il grandit dans une cité de Villiers-sur-Marne, rate son brevet et son BEP, mais, grâce à des rencontres déterminantes comme la lecture de *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu et des engagements associatifs et sportifs dans son quartier, il va apprendre à devenir étudiant et entamer sa *remontada* jusqu'au CNRS. Parlant de *La Misère du monde*, il écrit : « *Au-delà de la méthode qui m'a semblé familière (des entretiens semi-directifs), j'ai aussi perçu une écriture bienveillante, sans tabou particulier concernant les dominés du monde social, avec une multitude de récits et de points de vue échappant à la facilité de distribuer les bons et les mauvais rôles.* »

Tout au long du livre, il dit et redit qu'il ne s'est pas fait tout seul, son histoire personnelle est une véritable histoire collective inscrite dans la solidarité et l'entraide. La sociologie est un sport collectif. Et comme au football ou dans la vie, à la fin, c'est soudés et en équipe qu'il est possible de l'emporter.

Une incarnation ni bourgeoise ni blanche de l'Université

Dans sa conclusion, l'auteur exprime un doute : que dans son ton et dans sa forme, le livre irrite les plus attachés à l'esthétique bourgeoise de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais il s'assume comme une incarnation populaire et racisée du monde académique et pense que son livre peut s'inscrire dans l'un des champs de bataille des luttes pour l'égalité.

Pour une sociologie populaire contre l'académisme

Pour l'auteur, la sociologie populaire est une sociologie académique qui repose sur une démarche scientifique, mais dont les recherches doivent avoir un usage social et public ; il faut donc que les analyses soient accessibles au public concerné, souvent les classes populaires, les acteurs de terrain et les professionnels qui les accompagnent. Il faut donc se défaire « *d'un académisme et d'une écriture châtiée et ampoulée* », penser pédagogie et expliquer la méthodologie, opérer un équilibre parfois difficile à trouver entre vulgarisation et rigueur scientifique.

Dans un entretien publié par *Politis* en mars 2026, le sociologue, dont l'histoire familiale est marquée par le colonialisme et l'appartenance aux classes populaires, souligne la pression constante de l'islamophobie, qui n'épargne pas le monde universitaire. À ses yeux, cela remet en cause la possibilité de mener une recherche dans de bonnes conditions. Certains de ses collègues ont quitté la France pour travailler sereinement et il a cessé de travailler sur ce sujet.

« *Mon histoire personnelle est une histoire collective. Une* remontada *se fait en équipe. Et je saisis l'occasion de cette mise à l'écrit pour rendre hommage à celles et ceux qui m'ont poussé, porté et soutenu. Ils sont nombreux à m'avoir fait la courte échelle et pourraient réclamer des droits d'auteurs pour certains chapitres de ma vie. Ce livre est une manière de rendre hommage aux valeurs de solidarité et d'entraide, en acte plus qu'en parole ou en posture. C'est un hommage à la complicité humaine et politique.* » ■

Annie

Sources :
– « Entretien avec Marwan Mohammed », *Politis*, 12 mars 2026.
– Marwan Mohammed, *C'était pas gagné ! De l'échec scolaire au CNRS, histoire d'une remontada*, Seuil, 2026.

Une accusation à échelle variable

Communautarisme ? Un point d'interrogation, posé après le titre d'un essai dirigé par le sociologue Marwan Mohammed rassemblant les contributions de plusieurs chercheurs et chercheuses, questionne le concept de communautarisme, qui stigmatise trop souvent l'islamisme en particulier et l'islam en général.

Fantasme ou réalité

Depuis environ trois décennies, le terme de communautarisme a une connotation négative, il serait la cause d'une rupture du lien républicain par des groupes minoritaires en demande de droits spécifiques. Il cible principalement des groupes dominés, aux demandes qualifiées d'inacceptables : immigré·es, arabes, noir·es, musulman·nes. Ce terme flou renverrait à des pratiques singulières en défiance vis-à-vis de la mixité sociale et gangrenant les banlieues.

L'usage de ce terme explose notamment chez les élites politiques et médiatiques, il mérite donc, selon Marwan Mohammed, d'être déconstruit et analysé.

Banalité de l'entre-soi

Les adeptes de la notion de communautarisme considèrent que certains groupes, en particulier les musulman·es, souhaitent vivre « entre eux » dans des enclaves ethniques, remettant ainsi en cause le principe d'égalité. Les travaux sociologiques de Patrick Simon, Bruno Cousin et Jules Naudet montrent que ces regroupements sont plutôt le fait de politiques de peuplement ethnicisées et de choix résidentiels contraints par la précarité. Ils soulignent également que les quartiers les plus « huppés » sont les plus homogènes socialement ou religieusement, sans subir pour autant des attaques dénonçant leur communautarisme.

Entre-soi élitaire et communautarisme de classe

Mais d'après ces auteurs, le communautarisme est une chose largement partagée. Cette notion renvoie à des formes d'entre-soi supposées et des revendications collectives qualifiées de particularistes ou séparatistes. Ces présupposés relèvent du fantasme. Les minorités ethnoraciales et les musulman·es, en particulier, soupçonnés de communautarisme, ne présentent pas de formes de sociabilité plus endogames que d'autres groupes. Les espaces les plus homogènes socialement sont ceux des dominants.

« *De même que les répertoires culturels des habitants de cités populaires peuvent parfois paraître éloignés de ceux qui dominent au sein des espaces urbains moyens ou mélangés, les répertoires culturels et moraux dominants dans les beaux quartiers témoignent d'une profonde coupure avec la plus grande partie de la société française. Il convient donc de ne pas céder à une obsession trop facile pour les classes populaires et les minorités ethniques, et de veiller à replacer les classes supérieures au centre de la réflexion sur les inégalités.* »

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont étudié dans leurs ouvrages les comportements des élites sociales et montré que les classes dominantes ont des leviers d'action qui leur permettent en toute discrétion de faire valoir leurs intérêts et de mettre en pratique leurs volontés séparatives, leur refus de se mélanger en préservant leurs privilèges. Leur appartenance aux mêmes groupes que les décideurs leur facilite la tâche.

Stigmatiser pour mieux gouverner

Si ce terme de communautarisme ne fait jamais l'objet d'une analyse rigoureuse, en tant que « disqualificatif », il a un usage politique réel. Combattre un ennemi politique par l'anathème, « *permet de réprimer toute remise en cause critique de l'ordre social, économique et politique, particulièrement les logiques raciales et parfois racistes qui y participent. Le label "communautarisme" contraint la mobilisation des groupes minoritaires en les disqualifiant comme illégitimes. Les groupes accusés ont souvent des demandes non particularistes mais des revendications d'égalité de droit et de traitement face aux discriminations qu'ils subissent* ».

Cela ne veut pas dire que parmi les personnes ou le groupe visé, il n'y ait pas de repli, de refus de la mixité sociale, aucun groupe social n'est immunisé contre l'existence de tendances au séparatisme, mais reconnaître la banalité de l'homogamie et de ses formes permettrait de cesser de considérer comme inacceptable ce qui est jugé légitime pour les autres. ■

Sagna



Sources :
« Le concept de communautarisme nie aux minorités la possibilité de s'affirmer et d'agir dans l'espace public », interview de Marwan Mohammed, *Bondyblog*, 31 octobre 2018 ; <https://www.bondyblog.fr/politique/marwan-mohammed-le-concept-de-communautarisme-nie-aux-minorites-toute-possibilite-de-saffirmer-et-dagir-dans-lespace-public/>.
– Marwan Mohammed et Julien Talpin, *Communautarisme ?*, PUF, 2018.

Des clés pour l'autonomie et la prévention

« On entend souvent justifier la domination adulte par des arguments soulignant le manque d'autonomie des enfants : "Les enfants ne sont pas capables, on doit les protéger." Mais, protéger les enfants, cela ne veut pas dire la même chose pour tout le monde. » CLAF'Outils

POUR LES MOUVEMENTS D'EXTRÊME DROITE, qui animent les réseaux comme Parents vigilants, « protéger les enfants » signifie refuser toute forme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à l'école, comme si l'ignorance et l'isolement dans lesquels les enfants sont maintenu·es allaient les protéger des violences. C'est le contraire, pour nous, à CLAF'Outils, association qui lutte depuis dix ans contre les violences faites aux enfants pour les en protéger, il est nécessaire de leur donner les moyens de construire leur autonomie.

Les mécanismes de la domination adulte font que les violences, notamment les violences sexuelles, subies par les enfants, sont souvent minimisées, voire niées par les adultes. La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles (Ciivise) a pourtant établi les chiffres effarants de ces violences : ce sont 160 0000 enfants qui sont victimes chaque année de violences sexuelles (viol, agression sexuelle, inceste), soit un enfant toutes les trois minutes (Rapport de la Ciivise de 2023). Cela représente environ 3 enfants par classe.

Pour mettre fin à ces violences massives, structurelles, c'est un changement complet de société qui est nécessaire selon nous, afin d'aller vers un monde où les enfants ne seraient plus à la merci des adultes.

C'est pourquoi nous prenons le parti, dans nos actions d'éducation populaire, de mettre l'accent sur la notion d'autonomie de manière élargie.

À travers l'éducation populaire, nous amenons les enfants et les adolescent·es à être acteurices de la réflexion par des méthodes actives et participatives.

L'éducation populaire pour lutter contre les violences

Le programme CAP (Clés pour l'autonomie et la prévention) est un programme destiné aux écoles, où l'on met en place des animations avec les enfants sur le principe du théâtre-forum : des scènes de théâtre à partir desquelles les enfants peuvent discuter, proposer des stratégies d'action, pour modifier le cours de la scène. Au lycée, nous menons des animations d'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Évars) avec, au cœur de notre démarche, le débat et la création collective des savoirs.

Pour la suite de cet article, nous allons nous concentrer spécifiquement sur les actions CAP, qui ont lieu auprès des enfants, bien que la notion d'autonomie nous semble tout aussi importante dans les animations pour un public adolescent.

Alors, dans ces cadres, être autonome, ça veut dire quoi ? Il s'agit pour nous d'amener les enfants à connaître, identifier et comprendre les situations problématiques qu'iels peuvent rencontrer dans leur vie, et d'apprendre à les résoudre, en sortant de l'isolement et en s'appuyant sur toutes les ressources disponibles autour d'elleux. Ça paraît simple comme ça, mais c'est tout un processus et une prise en charge collective, avec la communauté entourant les enfants, qui se met en place pour permettre à cette autonomie d'exister réellement.

Des mots pour dire les émotions

L'un des facteurs de vulnérabilité des enfants face aux violences est le manque d'information : les enfants sont en partie privés d'un accès libre aux connaissances qui les concernent, ce qui les rend de fait dépendants des adultes ayant ces savoirs. Comment parler de ce qu'on ressent si on ne connaît pas les mots pour dire les émotions ? Comment comprendre qu'on a vécu une agression si on ne sait pas ce que c'est ? L'autonomie, c'est déjà pouvoir comprendre par soi-même ce qu'on vit. On apprend donc aux enfants des mots, pour parler de son corps, et désigner les parties intimes avec la même simplicité qu'on parle de son bras ou de son genou. Souvent, ça gêne et ça fait rire, et les enfants disent que c'est pas bien de dire « zizi, zézette, vulve, fesses, pénis », que ce sont des gros mots, alors on tente de déconstruire cela.

On transmet aussi des mots pour parler des violences : à 6 ans, un enfant comprend ce que c'est qu'une agression sexuelle. C'est nécessaire, car l'âge moyen des enfants au moment des premières violences sexuelles est de 8 ans et demi et, dans près d'un quart des situations (22 %), les premiers viols ou agressions sexuelles ont commencé avant 5 ans (rapport de la Ciivise, 2023). Si on veut espérer prévenir certaines violences, il est indispensable d'oser expliquer qu'elles existent.

Au-delà des mots, c'est aussi leurs droits que les enfants et les jeunes ont besoin de connaître. Dans le programme CAP, on présente aux enfants ces droits en les définissant comme leurs « besoins spéciaux », que personne n'a le droit de leur enlever : se sentir libre, se sentir fort·e, se sentir en sécurité. En jouant devant elleux de petites scènes de théâtre, les enfants apprennent à reconnaître les situations où leurs droits ne sont pas respectés. On discute après les scènes : comment se sont sentis les personnages ? Lorsque Andréa se moque des chaussures de Tim, tous les jours dans la cour de récré, est-ce que Tim se sent fort·e ? Si quelqu'un attrape Sylvie pour l'entraîner quelque part, est-ce qu'elle se sent en sécurité ? Quand son oncle lui demande de lui faire un gros bisou en échange d'une Nintendo Switch, est-ce que Sam se sent libre ? Non, bien sûr que non, répondent les enfants : leurs besoins ne sont pas respectés. Iels vivent des violences. Comprendre et nommer une situation, c'est une première étape d'autonomie.

Agir en autonomie

Mais, une fois qu'un enfant comprend qu'il y a une situation de violence et peut la nommer, que peut-il faire ? Quelles actions peut-il entreprendre en autonomie, alors qu'il ne décide rien de son emploi du temps, que les adultes ne l'écoutent pas ou ne le croient pas, ou encore qu'il est nourri et logé par les personnes qui lui font vivre des violences ?

L'autonomie, cela s'apprend

Pas de réponse magique ici. Mais le programme CAP ouvre un espace pour réfléchir avec les enfants à des stratégies qui leur sont accessibles. Qu'est-ce que Tim pourrait faire face à Andréa ? Dire « NON ! » avec toute sa force, demander de l'aide à un·e autre enfant, en parler à un·e adulte…

Les enfants ont plein d'idées, que l'on accueille et que l'on valorise, en insistant sur les plus faciles à mettre en œuvre et les plus efficaces. C'est un espace de discussion où chaque enfant propose des techniques pour les enfants imaginaires représentés dans les scènes, avec les outils du théâtre-forum. Contrairement au théâtre-forum, les enfants ne rejouent pas les propositions, c'est nous qui rejouons les scènes, et on évite ainsi de faire jouer aux enfants les rôles de victimes ou d'agresseurs, afin de ne pas les placer dans des conditions de stress. Ce temps de réflexion devient alors un moment où la solidarité entre enfants prend forme : on réfléchit aux situations des autres. Cette solidarité est aussi une des stratégies qu'on propose : parler avec un·e autre enfant peut aider. On peut être deux pour réagir ou aller parler à un·e adulte. Et souvent, un·e enfant qui vient nous parler d'une violence vécue aura envie d'être accompagné·e d'un·e ami·e. Parfois même, c'est l'ami·e qui parle.

Pour réussir à retenir et mettre en œuvre toutes ces idées, il faut s'entraîner. L'autonomie, agir par soi-même, cela s'apprend, alors au maximum, pendant l'atelier, on essaie de faire tester aux enfants des techniques. Chaque enfant réfléchit à plusieurs adultes à qui iel pourrait demander de l'aide si besoin. Tout le monde se lève et s'entraîne à dire « NON ! », sans rire, d'une voix forte. Les animateurices passent, font répéter, encouragent les enfants à réessayer, en ancrant ses pieds dans le sol, en regardant droit devant soi… On s'entraîne à crier, un cri fort et puissant, pour surprendre et appeler à l'aide. On montre des gestes d'autodéfense : où frapper un adulte pour qu'il nous lâche, pour qu'on puisse s'enfuir et se mettre en sécurité ? Bien sûr, les enfants sont enthousiastes et excités qu'on leur donne le droit de donner un coup de pied… et bien sûr, on explique que ce sont des gestes pour se défendre, pas pour jouer ni pour faire du mal à quelqu'un·e.

CLAF'Outils, collectif féministe, est une association créée en 2015. CLAF'Outils agit pour un rapport à la vie relationnelle et sexuelle qui permette à chacun·e de se sentir libre, fort·e et en sécurité. L'association lutte contre les violences sexistes, sexuelles, LGBTQIA+phobes, et contre toutes les violences faites aux enfants, y compris l'inceste.

Nous croyons dans les principes et les outils de l'éducation populaire : les personnes sont expertes de leur situation, et la mise en commun des expériences peut redonner à tous et toutes du pouvoir pour agir.

La répétition des gestes est importante, même si le temps de l'atelier est court. On essaie de faire sentir aux enfants leur capacité à agir.

Seulement, tout cela ne suffit évidemment pas. Donner les clés aux enfants pour comprendre et se défendre ne peut fonctionner que si, autour d'elleux, il existe des personnes et des ressources pour les écouter, les accompagner et les soutenir.

Quand on parle du programme CAP autour de nous et que l'on dit qu'on apprend aux enfants à se défendre, les réactions sont parfois horrifiées : comme si considérer les enfants comme capables d'agir revenait à les abandonner et à fuir nos responsabilités d'adultes protecteurs. Pourtant, il n'en est rien : le conseil central, que l'on répète à l'envi, est



d'aller parler de ce qu'on vit à un·e adulte. Il s'agit donc, d'une part, d'amener les enfants à identifier les adultes qui peuvent les soutenir et, d'autre part, de créer une communauté d'adultes de confiance vers qui les enfants pourront se tourner en cas de besoin.

Autonomiser les enfants, ce n'est pas les abandonner à leur sort

Donc, autour de cet atelier destiné aux enfants, deux ateliers sont destinés aux adultes : pour les professionnel·les de l'école ou structure où se déroule l'atelier, et pour les parents ou adultes responsables des enfants. Notre volonté est de transmettre aux adultes les modalités qui permettront aux enfants de les considérer comme des ressources : repérer les signes qu'un enfant vit des violences (même s'iel n'en parle pas), apprendre à écouter réellement, à réagir correctement lorsqu'un enfant nous parle, savoir s'entourer pour ne pas rester seul·e. En bref, autonomiser les enfants, ce n'est pas les abandonner à leur sort. C'est plutôt les rendre capables de trouver l'aide dont ils ont besoin et rendre les adultes capables de leur apporter cette aide.

Mais alors, si les enfants apprennent qu'iels peuvent se défendre, est-ce qu'il n'y a pas un risque de rejeter sur eux la responsabilité de leur sécurité ? Et qu'iels se sentent coupables de n'avoir pas dit non, de n'avoir pas couru assez vite, de ne pas oser en parler. Face à cet écueil, là aussi, on le répète autant que possible : ce n'est JAMAIS la faute de l'enfant qui vit des violences, quoi qu'il ait dit ou fait, c'est la faute de la personne qui est violente. Les techniques transmises sont des outils pour se donner de la force, mais c'est normal de ne pas forcément y arriver. On a le droit de s'en servir, c'est tout, et c'est déjà beaucoup.

Il nous semble, au final, que l'autonomie a bien une place centrale dans nos ateliers avec les enfants : on cherche, par tous les moyens, à renforcer leur capacité à agir par elleux-mêmes, en les informant, en encourageant la solidarité entre enfants, en ouvrant des espaces pour s'entraîner à agir. Et pour que cette autonomie ne se heurte pas au mur d'adultes sourd·es et aveugles, nous tentons de former les adultes qui les entourent à les croire, à les écouter et à les soutenir. Cette autonomie est un objectif concret et direct, qui se place dans une volonté plus large de transformer collectivement la société pour sortir de la culture de l'inceste et de la domination adulte. Changer le regard, développer une culture de l'entraide et de la solidarité, sortir du tabou et ainsi, peut-être, s'approcher d'une société où les enfants pourraient se sentir en sécurité, libres et fort·es. ■

CLAF'Outils

<https://www.clafoutils.fr>
<http://reseau-cap-francophone.org>

Refus des classes de défense et de sécurité globale

Collégien·nes et lycéen·nes voient l'armée débarquer sur les bancs de leurs écoles, parents, éducateurs, professeurs demeurent dans un flou informatif. Le trinôme académique Éducation nationale/Armées/Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) permet à des classes de collèges et de lycées d'être parrainées par une entité du ministère de la Guerre.

En plus de rétablir un service militaire « volontaire » (annonce de Macron, le 27 novembre 2025), et à défaut d'étendre le Service national universel (SNU), l'État militarise les consciences dès le collège, avec la multiplication des Classes de défense et sécurité globale (CDSG). Tout au long de l'année, les élèves, en lien avec un corps d'armée, sont amené·es à rencontrer des militaires, visiter des installations, intégrer les valeurs nationalistes. Une préparation idéologique de choix pour inciter ces jeunes gens à rejoindre l'armée dès la fin du collège ou du lycée.

Plus de 1 000 classes de ce genre existaient en France au premier trimestre 2025. Selon le ministère[1], « *les CDSG sont une priorité ministérielle, dont l'objectif est, à court terme, d'en doubler le nombre et de couvrir tout le territoire national* ». Son programme : « *La promotion de la cohésion nationale et de l'esprit de défense.* » Cette propagande force à intégrer bien jeune le *vieux mythe dégoulinant de sang impur* : la patrie.

Cette illusion mène les populations à croire en une communauté d'intérêts et de destins à l'intérieur de frontières nationales, contre « *ceux d'en face* » et à faire accepter le climat de guerre angoissant et les conséquences du tout pour l'armée. Ainsi, préparer à la guerre le plus tôt possible force la conviction qu'il s'agit d'un phénomène malheureux, mais inévitable, simple accident régulier, qu'il ne convient pas plus d'interroger qu'un désagrément météorologique.

« **La découverte des métiers de l'armée…** » n'est qu'une piètre stratégie pour offrir « *la chance* » à une majorité d'individus de devenir un jour tueurs assermentés, techniciens très spécialisés de la mise à mort légale. Et donc, comme annoncé par le général et chef d'état-major Fabien Mandon, le 19 novembre 2025, la triste mais glorieuse possibilité de crever au service des riches, et de voir son nom, au milieu de millions d'autres, gravé sur un de ces monuments obscènes, sous l'épitaphe « *Mort pour la patrie* ».

« **L'éducation à la citoyenneté…** » relève du pur cynisme. La devise généreuse « Liberté-Égalité-Fraternité », gravée au frontispice des institutions de la République, n'est qu'une vaste blague, sans cesse démentie par le nécessaire maintien de la hiérarchie sociale, économique et politique du système dominant. En dernière instance, quelles que soient les couleurs démocratiques dont il se pare, l'État a besoin que le « *bon citoyen* » soit surtout un « *bon petit soldat* » ! Et, ce dont on peut être sûr, c'est que, chez les militaires, la Liberté est celle de se soumettre, l'Égalité se trouve dans la couleur des uniformes et la Fraternité s'éprouve dans le sang, contre des frères et sœurs humains qui auront été désignés comme ennemis.

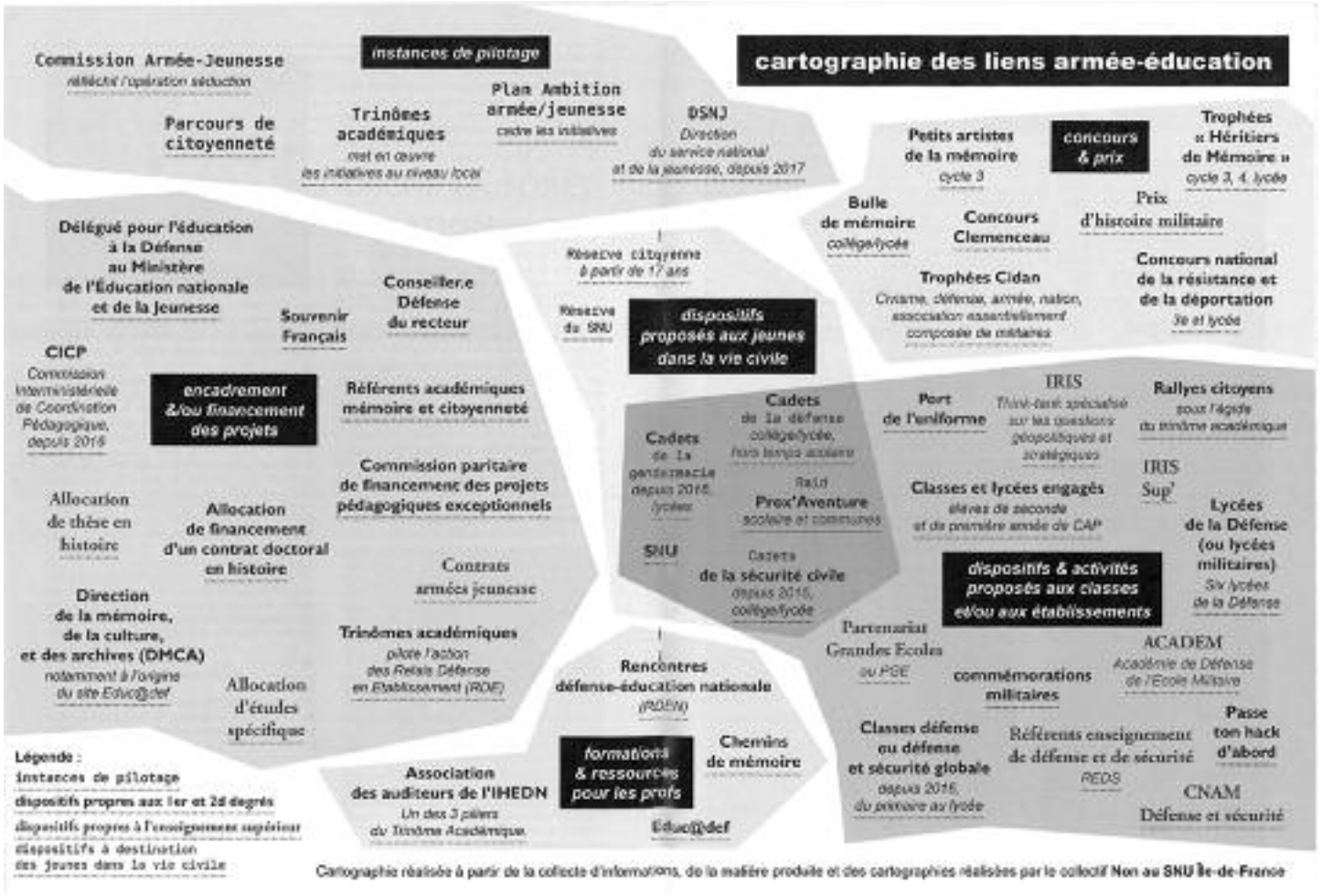
Collégien, lycéen, nous te souhaitons un autre futur que celui choisi pour toi par la bourgeoisie. Parents, éducateurs, professeurs, offrons-nous en commun avec la jeunesse une autre perspective que celle d'une énième boucherie qui ne servira une fois de plus que les profits des prétendus puissants !

Nous, anarchistes, ne reconnaissons aucune patrie, ni aucune frontière, ni aucune division des populations au nom de fictions nationalistes, religieuses, ethniques ou culturelles. La seule communauté réelle à défendre et organiser : celle du genre humain, dans l'entraide et la solidarité pour qu'existe une égalité politique, économique et sociale.

À bas toutes les armées ! ■

contact@cnt-ait
<https://cnt-ait.info/la-cnt-ait-c'est-quoi>

1. <https://eduscol.education.fr/3664/classes-de-defense-et-de-securite-globales-cadets>.



La prochaine rencontre du collectif *Casse-rôles* aura lieu le week-end du 19 et 20 septembre 2026, au château de Ligoure, commune du Vigen (87).

Vous souhaitez nous rencontrer, nous questionner, nous contredire… Nous vous attendons, à partir de 14 h 30 le samedi. Repas partageux le soir… et peut-être une surprise.

Dimanche, c'est quand vous voulez !





CASSE-RÔLES (RÉ)ABONNEMENT

Je m'abonne ou me réabonne à partir du numéro ……

Prix libre …… euros*

Frais postaux : 1 à 2 euros selon le numéro) ……6,00 euros

TOTAL …… euros

*Pour info, le prix de revient (approximatif, puisque les numéros ont un nombre de pages variable) tourne autour de 20-25 euros par an.
Dans le prix de l'abonnement, sont compris les éventuels hors-séries.

NOM …… **PRÉNOM** ……

ADRESSE ……

TÉL. …… **COURRIEL** …… **DATE** ……

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les amies et amis de Casse-rôles**
Adressez-le à **Christine Rebatel, 2, lieu-dit La Brière, 72260 Courgains**

Contact casse-roles23@proton.me
<https://blog.casse-rôles.eu>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

Dans la société « marchande », tout produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté… Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquérir le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spécial pauvre.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien donner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains. Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime. À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre ! Sinon, ça se saurait…

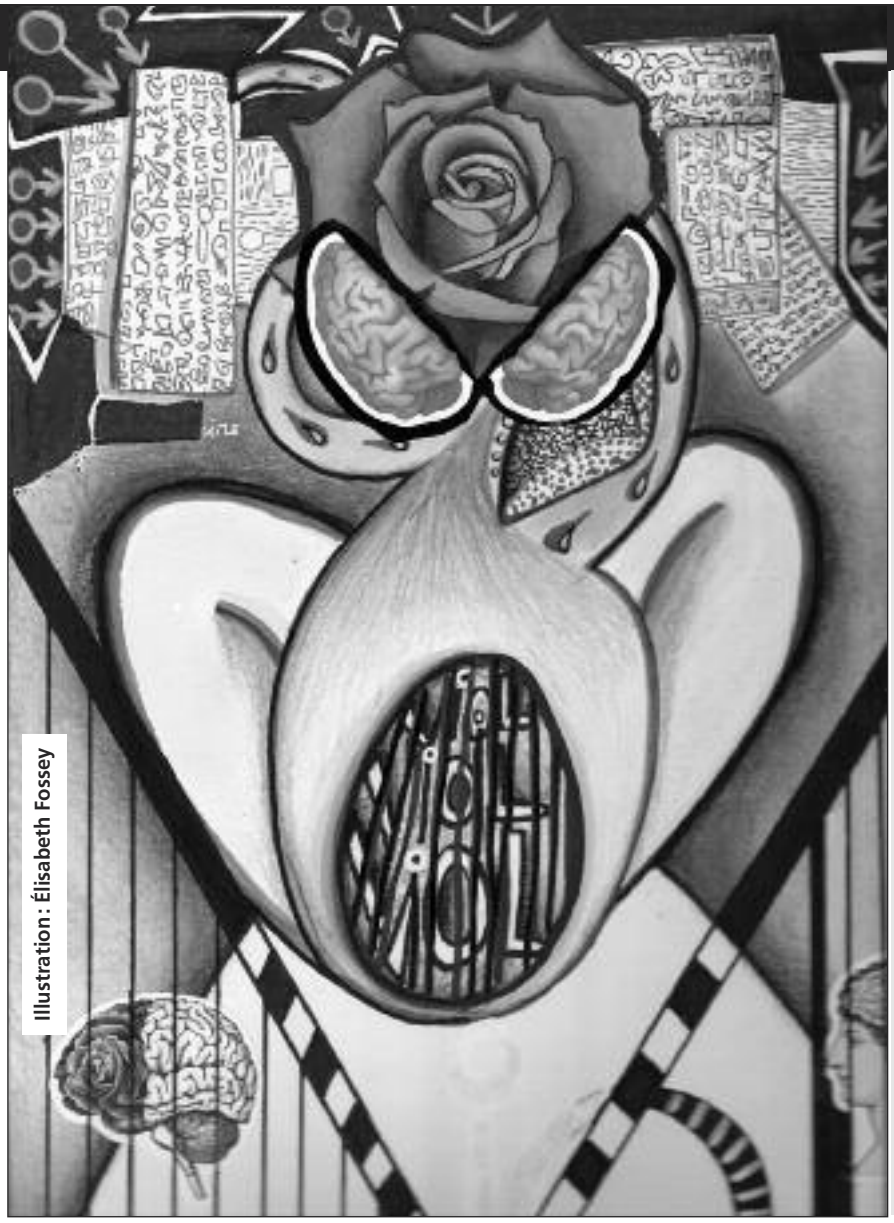


Illustration : Élisabeth Fossey

Dossier

Femme et santé mentale

Deux pionnières de la psychiatrie 16-17
Pratiquée jusque dans les années 1980, la lobotomie visait surtout les femmes 17
La ferme, ou je t'enferme 18
Dix jours dans une maison de fous et autres reportages de terrain avec Nellie 19-20
Entre leur chaos et leurs rêves 21
L'horreur de la guerre dans les hôpitaux psychiatriques 22-23
Et si notre spectre humain était plus large que prévu ? 24-28
La folie des femmes 28-29
Les effets positifs du chant (engagé) en cas de dépression 30
Rire de la différence / L'hôpital de La Salpêtrière, source d'inspiration pour les films 31
Aider les personnes neurodivergentes à retrouver de la légitimité 32-33
Rencontres de femmes en psychiatrie 34-36
Les vies douloureusement entrelacées des deux sœurs Goldin, Barbara Holly et Nan 37

Deux pionnières de la psychiatrie

Au début du XXe siècle, elles furent toutes les deux les premières femmes psychiatres en France. L'une, Madeleine Pelletier, est plus connue que l'autre, Constanza Pascal, mais toutes deux ont exercé dans les asiles d'aliénés de l'époque, bravé les décrets qui interdisaient l'accès des concours d'internat aux femmes, et se sont heurtées à la misogynie et au mépris de leurs supérieurs hiérarchiques.

LEUR DESTIN EST LIÉ, c'est grâce à une campagne de presse, orchestrée par Madeleine Pelletier – refoulée une première fois au concours d'internat –, qu'un arrêt annule la règle discriminatoire. En 1903, Madeleine et Constanza sont brillamment reçues au concours.

Première femme aliéniste à diriger un asile

Constanza Pascal (1877-1937), née en Roumanie, vient en France étudier la médecine. Pour des raisons financières, elle devient fonctionnaire dans les asiles d'aliéné·es, métier jusque-là réservé aux hommes. Devenue interne, elle passe en 1908 le concours d'adjuvat, devient médecin-adjointe, ce qui lui permet de devenir la première femme aliéniste à diriger un asile.

La loi du 30 juin 1938, qui garantit les libertés individuelles en protégeant les citoyen·nes d'une séquestration arbitraire, impose également à tous les départements français l'ouverture d'un asile d'aliéné·es.

Machine à guérir ou mouroir : l'asile

L'historienne Marie Derrien écrit : « *L'idée fondatrice de l'asile d'aliénés moderne est d'être une forme de machine à guérir et que l'asile en lui-même, par son organisation et le mode de vie [donné] aux malades, produise des effets bénéfiques sur leur esprit dérangé.* »



Photo de Constanza Pascal, alors âgée d'une trentaine d'années. (Document recadré). © Margaret Rees-Pascal et association Histoire(s) et Mémoire de Maison Blanche

Mais la réalité est autre. Ces asiles sont surpeuplés, on y entasse, sans les moyens nécessaires, déments, alcooliques, épileptiques, vieillards gâteux, enfants retardés. Les conditions de vie y sont plus que sommaires. Les violences et les mutineries sont monnaie courante. La situation s'aggrave encore après la guerre de 1914-1918 avec l'arrivée des « grands nerveux » ou « aliénés de guerre ».

En 1924, Constanza Pascal écrit un article qui évoque les conditions de travail du personnel dans ces asiles : « *En effet, que dire de ce personnel astreint de vivre jour et nuit au milieu de ces pauvres déments qui se livrent, soit à de véritables hurlements, soit à des gémissements sans arrêt, soit, enfin, aux pires injures suivies souvent de voies de fait qui ont parfois entraîné la mort. Que penser de ces infirmiers qui, sans trêve ni repos, doivent soigner ces malades inconscients, les alimenter même par force, les retenir à la vie malgré leurs tentatives de suicide ; il y a là des dévouements et des sacrifices de tous les instants qu'on ne aurait jamais assez reconnaître.* »

Constanza Pascal se bat pour mettre fin aux mauvais traitements que subissent les malades (punitions, camisoles de force). Elle souhaite créer des services ambulatoires plus adaptés aux besoins des patient·es, des écoles d'apprentissage pour enfants handicapés, et lutte sans relâche pour améliorer la formation des infirmières et les conditions de travail dans les hôpitaux où elle travaille. Elle est la première femme experte psychiatre dans les tribunaux militaires traitant du syndrome post-traumatique. Sa vision innovatrice se heurte aux préjugés de l'époque ; en attirant l'attention sur les souffrances des malades mentaux, elle cherche à lutter contre les discriminations et les stigmatisations qu'elles et ils vivent.

Constanza Pascal, moins impliquée que sa contemporaine Madeleine Pelletier dans le mouvement féministe de l'époque, réussit à s'imposer dans un monde d'hommes traçant la voie pour les générations futures.

« Doctoresse Madeleine Pelletier »

C'est ainsi que signait celle que Christine Bard qualifie de « féministe intégrale ».

Première femme à soutenir en France une thèse de psychiatrie, Madeleine Pelletier (1874-1939) échoue au concours de psychiatre des hôpitaux de Paris – statut qui lui aurait permis de vivre plus confortablement.



C'est pour son féminisme intransigeant qu'elle est surtout connue et souvent détestée. Elle revendique le suffrage des femmes et une éducation féministe des filles qui passe par leur virilisation. Elle se présente habillée en homme : « *Je montrerai les miens* [de seins] *dès que les hommes commenceront à s'habiller avec une sorte de pantalon qui montre leur…* » Elle prône la virginité militante et le droit des femmes à disposer de leur corps, ainsi que le droit à l'avortement, qu'elle pratique dans son dispensaire. Elle refuse l'idée que les hommes et les femmes soient assignés à des rôles : « *La femme est individu avant d'être sexe.* »

Constanza Pascal et Madeleine Pelletier ont su s'imposer dans un univers d'hommes, l'une est oubliée aujourd'hui, l'autre, trop dérangeante, est morte dans un asile, mais leur parcours reste exemplaire. ■

Sa.

Sources :
– « Constanza Pascal, première femme aliéniste en France », BnF Gallica, mars 2021.
– Michelle Zancarini-Fournel, « Le féminisme radical de Madeleine Pelletier » : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2024/08/30/madeleine-pelletier/>.
– Sur Madeleine Pelletier, *Casse-rôles*, n° 18, dossier « Santé des femmes » (p. 37-39).

Rappel : Dans le n° 33 de *Casse-rôles* (août-octobre 2025) (p. 36-37), on peut retrouver une recension du livre d'Adèle Yon, *Mon vrai nom est Élisabeth*, faite par Mélodie Klein. Où l'on parle de la lobotomie. Ainsi que cet article que nous reprenons… pour le plaisir !

Pratiquée jusque dans les années 1980, la lobotomie visait surtout les femmes

Sur les 1340 opérations menées en France, Belgique et Suisse entre 1935 et 1985, 84 % des patients étaient des patientes. Retour sur une des pages les plus noires de l'histoire de la psychiatrie

La publication est brève, presque sibylline. Glissée à la fin de la page « Correspondance » de la revue *Nature*, elle n'a pas tout à fait le statut des articles du prestigieux journal scientifique. Pourtant, les quelques lignes rédigées par les trois neurochirurgiens français Louis-Marie Terrier (hôpital Bretonneau, Tours), Marc Lévêque (hôpital privé Beauregard, Marseille) et Aymeric Amelot (Pitié-Salpêtrière, Paris) cachent une sombre pépite, de quoi ternir encore un peu une des pages les plus noires de l'histoire de la psychiatrie.

En compilant les publications relatant les opérations de lobotomie réalisées en France, Suisse et Belgique, entre 1935 et 1985, les trois médecins ont découvert que 84 % des patients – devrait-on dire des victimes ? – de cette chirurgie du cerveau étaient des femmes.

Difficile de l'imaginer, mais la lobotomie n'a pas toujours traîné la réputation qui est la sienne aujourd'hui. En 1949, son inventeur, le Portugais Egas Moniz (1874-1955), a même été récompensé du prix Nobel.

En 1935, il a pour la première fois percé des trous des deux côtés du crâne d'un malade, puis injecté une solution d'alcool pur dans les lobes frontaux pour éliminer des fibres blanches. L'heureux bénéficiaire de cet exploit est déjà une femme, une ancienne prostituée de 63 ans souffrant de mélancolie et de paranoïa. À en croire le médecin, ses pics de furie en sortiront diminués, pas ses gouffres de tristesse. Il conclura pourtant au succès.

Tombée en désuétude

La nouvelle pratique met quelques années à convaincre. Mais à la sortie de la guerre, elle s'impose peu à peu en Europe, aux États-Unis et au Japon. « *Le monde était dans un chaos majeur et les psychiatres étaient démunis. Les asiles étaient pleins, les aliénés enfermés et entravés. Les seuls traitements consistaient en des bains chauds ou des thérapies de choc* », rappelle Louis-Marie Terrier.

Certains malades étaient ainsi plongés dans des comas hypoglycémiques, d'autres se voyaient injecter le parasite du paludisme – la malariathérapie avait, elle aussi, été récompensée par un Nobel (1927). ■

Nathaniel Herzberg
(*Le Monde*, 12 septembre 2017)

«La ferme, ou je t'enferme!»

En 2019, le roman de Victoria Mas remporte le prix Renaudot des lycéens. Le livre évoque le quotidien des femmes internées à La Salpêtrière à la fin du XIXe siècle.

À CETTE ÉPOQUE, il était prudent pour une jeune femme de bonne famille de ne pas afficher une conduite «déviante». La seule décision de l'entourage familial suffisait sans autre forme de procès à faire enfermer celle jugée gênante pour ses proches. Malheur à celle qui refusait son destin d'épouse obéissante et de mère de famille, à celle qui rêvait, comme Camille Claudel, de création artistique et de liberté, malheur à celle qui se plaignait d'abus et de violences sexuelles de la part d'hommes de sa famille! C'est toute l'histoire de ce livre, *Le Bal des folles*.

Tais-toi ou je te pique

L'histoire de Louise, violée à 16 ans par son oncle et internée pour des crises d'hystérie, et d'Eugénie, jeune bourgeoise de 19 ans, enfermée de force par son père parce qu'elle cherchait à s'échapper d'un milieu bourgeois étouffant.

La jeune romancière, en décrivant les maltraitances que subissent les «aliénées» jour après jour, stigmatise le machisme triomphant de cette époque (qui hélas n'a pas vraiment disparu!) et fait entendre la voix de ces «folles» qu'on a enfermées, muselées, hypnotisées pour les faire taire. L'asile comme un dépotoir pour celles qui nuisent à l'ordre public, une prison pour celles coupables d'avoir une opinion.

Le bal des folles: un zoo humain

Victoria Mas évoque Charcot, figure mythique de la psychiatrie, le premier à introduire la méthode scientifique dans l'étude des maladies du système nerveux.



L'autrice dénonce un système pervers et répressif dissimulé sous un semblant d'ouverture, de science et de modernité.

Charcot met en place des méthodes nouvelles en pratiquant l'hypnose, qui semble plus douce pour traiter l'hystérie que l'introduction d'un fer chaud dans le vagin ou les pressions sur les ovaires. Mais ces méthodes plus douces s'accompagnent de présentations, sorte d'exhibitions de malades que l'on peut juger contestables. À partir de 1882, il donne au tout-Paris des leçons publiques sur l'hystérie en hypnotisant les patientes. Dans de véritables mises en scène, il expose au public des malades préparées par ses assistants. Pire, il encourage tous les ans la tenue d'un bal costumé à la mi-carême, le bal des folles, rendez-vous mondain très prisé où se presse le tout-Paris pour s'encanailler en se livrant à des fantasmes voyeuristes.



Albert Wolff écrit dans *Le Figaro*: «*Le visiteur se demande si c'est la raison qui fait danser la folie, ou la démence qui reçoit la raison. Les intelligences se confondent avec les cerveaux vides. Le costume, qui est de rigueur, établit une triste égalité entre les folles et leurs gardiennes, et au milieu de ces groupes de masques, on distingue la tenue sévère de la surveillante toute de noir habillée, qui se promène à travers ce beau bal, comme une mère en deuil qui pleure la raison absente de ses enfants.*»

Un roman comme un plaidoyer féministe pour toutes ces femmes enfermées contre leur volonté pour avoir dérangé l'ordre bourgeois en attirant notre attention sur un fait historique oublié, le bal des folles de La Salpêtrière, purgatoire aux portes closes pour les esprits rebelles à l'heure du patriarcat triomphant.

«*Son corset la gênait horriblement. Aurait-elle su qu'elle aurait à parcourir une aussi longue distance, elle l'aurait laissé dans l'armoire. Cet accessoire a clairement pour but d'immobiliser les femmes dans une posture prétendument désirable non de leur permettre d'être libres de leurs mouvements! Comme si les entraves intellectuelles n'étaient pas déjà suffisantes, il fallait les limiter physiquement. À croire que pour imposer de telles manières, les hommes méprisaient moins les femmes qu'ils ne les redoutaient.*» ■

Sa.

Victoria Mas, *Le Bal des folles*, Albin Michel, 2019.

Dix jours dans une maison de fous et autres reportages de terrain avec Nellie Bly

« Je conseille à ces mêmes experts qui m'ont envoyée à l'asile d'enfermer n'importe quelle femme en bonne santé et saine d'esprit, de la forcer à rester assise sur des bancs à dossier droit de six heures du matin à huit heures du soir, de la priver de lecture et d'accès au monde extérieur, de lui donner pour toute récompense des coups et une nourriture infecte, et de voir combien de temps cela prendra pour qu'elle devienne folle. »

C'EST LÀ UN EXTRAIT DU GRAND REPORTAGE réalisé par Nellie Bly (nom de plume d'Elizabeth Jane Cochrane) après son internement de dix jours au New York City Lunatic Asylum (situé sur Roosevelt Island, une île étroite sur l'East River) et publié en octobre 1887 par le *New York World*, journal dont le directeur se nommait Joseph Pulitzer. Un scandale public dévoilé qui entraîna une enquête auprès d'un grand jury, puis des changements positifs (en particulier un gros apport de fonds – un million de dollars – en vue d'améliorer les conditions d'accueil dans les hôpitaux de cette île), autant pour cet asile que pour les autres lieux d'enfermement des « fous ».

Retour sur l'histoire et la vie de cette jeune journaliste qui a inventé le journalisme d'immersion, en vivant les situations de l'intérieur, partageant, observant et parlant toujours à la première personne, autant pour dénoncer l'horreur des asiles psychiatriques que la dure condition des ouvrières d'une usine de cigares, blanchisseuses en atelier ou autres scandales et turpitudes.

Née le 5 mai 1864 en Pennsylvanie, Elisabeth est orpheline de père à 6 ans ; le second mariage de sa mère, rythmé par la violence du mari, finit par un divorce.

Élisabeth voudrait être enseignante, elle écrit déjà. La famille n'a pas d'argent ; alors, à 15 ans, Bly met un terme à ses études et aide sa mère dans la gestion d'une pension de famille pendant cinq années. Son avenir est tracé : dame de compagnie d'une riche bourgeoise ou gouvernante d'une aussi riche maison. Avenir qu'elle refuse.

Elle part pour Pittsburgh en 1885 et cherche du travail. Un article du journal local, le *Pittsburgh Dispatch*, intitulé « Ce à quoi sont bonnes les jeunes filles », la fait bondir ; elle écrit au rédacteur en chef, George Madden, une lettre virulente et bien tournée signée « L'orpheline solitaire ». Elle surprend l'homme, il la reçoit et lui propose un marché : si elle écrit un article qui prouve son talent, il l'embauchera. Quelques jours plus tard, elle lui apporte un article consacré à la famille, au divorce et aux enfants. Elle devient journaliste. Elle adopte alors un nom de plume, celui de l'héroïne d'une chanson pour enfant d'un artiste local « Nellie Bly » dont voici la première strophe :

Nelly Bly ! Nelly Bly !
Apporte le balai,
Nous balaierons la cuisine, ma chérie,
Et chanterons une petite chanson.
Tisonne le feu, ma chérie,
Et fais bien brûler la braise,
Et pendant que je sors le banjo,
Remue un peu la bouillie.

Le premier reportage confié à Nellie Bly, en 1880, concerne une fabrique de conserves

Elle raconte alors la vie des ouvrières et leurs conditions de travail très difficiles, dans le froid, la saleté et le danger. Ce reportage, accompagné de photographies, fait exploser les ventes du journal. Elle a alors rapidement le libre choix de ses articles et se concentre essentiellement sur les conditions de vie du monde ouvrier. Bien sûr cela ne plaît pas aux patrons locaux, qui, par leurs réclames, financent le journal. George Madden demande alors à la jeune femme de se cantonner aux rubriques féminines et culturelles. Mais elle finit par le convaincre de la laisser revenir sur le terrain. Elle se fait alors embaucher dans un atelier de fabrication de fil métallique pour écrire un article « de l'intérieur ». Le reportage fait sensation, mais le résultat est le même : pression de patrons et retour de la journaliste à des sujets moins polémiques.

En janvier 1886, elle se fait envoyer par le journal au Mexique (sa mère l'accompagne) et elle envoie des « choses vues » : articles sur les mœurs et coutumes, la vie culturelle et artistique, la politique du pays. Mais, là encore, elle va déplaire, cette fois aux dirigeants du pays – dont le régime est alors fort autoritaire – en ciblant leur corruption, décrivant l'exploitation et la misère des paysans. En danger d'être arrêtée, elle quitte le pays. Elle en tirera son premier livre, *Six Months in Mexico* (1888).

Mais Nellie voit plus grand, plus loin : en mai 1887, elle arrive à New York et se présente dans différentes rédactions à la recherche d'un emploi. Personne ne la prend au sérieux. Elle vient, revient plusieurs fois, en particulier au *New York World*, journal à sensation grand public ; elle finit par en faire le siège pendant plusieurs heures ! Lui, qui a fait afficher dans chaque bureau du journal « exactitude factuelle », décide de tester cette jeune femme si têtue et lui offre une place si elle parvient, là encore, à faire ses preuves : se faire passer pour folle et intégrer un asile, le New York City Lunatic Asylum situé sur la Blackwell Island (aujourd'hui Roosevelt Island) au large de la côte, et sur lequel courent déjà pas mal de bruits.

Bâti pour accueillir 1000 patients, il en enferme alors 1600, avec seulement 16 médecins assistés d'un personnel mal formé et souvent brutal.

– *Comment me ferez-vous sortir de là ?*, demande Nellie, car il est quasi impossible de sortir de ce lieu.

– *Commencez par y rentrer*, lui rétorque-t-il.

Et la jeune journaliste se prépare, conçoit un plan : elle loue une chambre sous le nom de Nelly Brown, émigrante cubaine, dans une pension de famille et, tout de suite, se fait remarquer ; nuits sans dormir, propos incohérents, agressivité et hurlements… Police, arrestation, médecins. Bilan : « démence ». Un juge la fait admettre au sein du service psychiatrique de l'hôpital de Bellevue, à New York, et une fois le diagnostic confirmé, elle est transférée à Blackwell Island.

Suivent dix jours d'horreurs, de maltraitances, de peur, dans cet hôpital qui ressemble à une prison, avant que l'avocat du journal intervienne pour la faire sortir. Pourtant, très vite après son arrivée, elle tombe le masque et se comporte « normalement » Peine perdue : pour les soignants, cela montre sa perversité et sa folie, puisqu'elle est capable de se montrer « normale » pour s'échapper !

Au froid et à l'absence de nourriture acceptable, s'ajoutent la violence des infirmières, ainsi que le mépris affiché des médecins pour les internées. Le récit du bain à l'arrivée est terrible, froid, à l'eau sale, que les internées prennent nues devant tout le monde, en étant récurées sans ménagement par une démente. « *L'eau était glaciale, j'insistais pour qu'on me laisse sortir* […] *je claquais des dents. J'eus droit à trois seaux d'eau déversés sur ma tête* […] *les infirmières me sortirent de la baignoire, suffocante.* » Elle est ensuite envoyée, mouillée, glacée, dans une cellule sordide.

Le récit de ce séjour, *Ten Days in a Mad-House* (1887), publié sous le pseudonyme de L. Munro, fait scandale en dévoilant les conditions épouvantables des patientes et les horreurs des méthodes utilisées (nourriture avariée, eau souillée, bâtiments infestés). Il amène un changement radical des pratiques. Mais Nellie ne se contente pas de décrire, de dénoncer, elle raconte aussi qui sont ces femmes enfermées, pas toutes démentes ni malades psychiatriquement parlant : il y a parmi elles des pauvresses sans famille dont la société veut se débarrasser, des émigrantes qui ne savent même pas parler l'américain, des femmes que le mari trompé (ou trompeur) y fait enfermer, des filles trop libres que les familles veulent punir, etc.

Après ce grand reportage, Nellie Bly se fait une spécialité des enquêtes de terrain et ouvre la voie à de nombreuses femmes journalistes dans tout le pays

Elle enquête sur les « ventes de bébés », sur « les esclaves blanches » (ouvrières sous-payées d'une usine de fabrication de boîtes). Elle tend un piège à un lobbyiste qui soudoie des législateurs de l'État au nom de ses clients. Plusieurs hommes politiques sont traduits en justice après le reportage, mais aucun n'est condamné.

À l'automne 1889, Pulitzer souhaite publier un grand article pour attirer l'attention. Bly lui propose de faire le tour du monde afin de battre le record fictif détenu par Phileas Fogg du roman *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, publié en 1873 par Jules Verne. Pulitzer décrète que cela



conviendrait mieux à un homme. « *Très bien*, lui répondit Bly, *que l'homme débute. Je commencerai le même jour pour un autre journal et je le battrai.* » Pulitzer cède !

Nellie Bly part depuis le New Jersey le 14 novembre 1889 et revient le 25 janvier 1890 en train depuis la côte du Pacifique, où elle débarque après 72 jours, 6 heures, 11 minutes et 14 secondes, le record de l'époque.

En 1895, à l'âge de 30 ans, elle épouse un millionnaire de 72 ans, Robert Seaman, fabricant d'ustensiles de cuisine en émail. À la mort de son mari, elle dirige l'entreprise pendant dix ans, y instaure de nombreuses réformes (salaire journalier, salle de sport, bibliothèques, soins de santé gratuits, etc.), et dépose des brevets. Les malversations de son directeur d'usine provoquent la faillite.

En 1914, elle est en Europe pour le *New York Evening Journal* comme correspondante de guerre. Après la guerre, de retour à New York, elle reprend ses articles sur le monde ouvrier ou sur l'enfance, et œuvre pour le droit de vote des femmes.

Elle meurt en janvier 1922, à New York des suites d'une pneumonie. ■

C. B.

Nellie Bly, *10 jours dans un asile*, Éditions du sous-sol, 2015, accompagné de deux courtes enquêtes sur les bureaux de placement et sur le travail dans une fabrique de boîtes de papier.

« Nellie Bly, pionnière du journalisme infiltré », *Affaires sensibles*, France Inter, 19 mars 2025 : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-mercredi-19-mars-2025-5504436>.

Entendre leur chaos et leurs rêves

« *Toutes nos idées sur la vie sont à reprendre à une époque où rien n'adhère plus à la vie.* » Antonin Artaud

« *La santé mentale s'inscrit aujourd'hui dans une politique néolibérale.* » Le psychiatre de secteur Mathieu Bellahsen, cofondateur d'Utopsy et membre du Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire, milite pour une psychiatrie plus humaine qui tienne compte de l'histoire des patient·es et de la dimension sociale et politique de leurs troubles.

De l'hygiène mentale à la santé mentale

Dans un livre paru en 2014, *La Santé mentale. Vers un bonheur sous contrôle*, Mathieu Bellahsen souligne l'alliance actuelle entre santé mentale et néolibéralisme, et retrace l'histoire de toutes les dérives qui ont mené à la situation présente : une médecine psychiatrique qui, bien loin d'écouter le chaos et les rêves des patient·es, ne cherche qu'à les réadapter aux normes sociales dominantes.

Le mouvement d'hygiène mentale qui se développe au début du XX^e^ siècle a pour objectif l'abandon des pratiques asilaires, facteurs d'exclusion et de mauvais traitements. Le premier service d'hygiène mentale est ouvert à Sainte-Anne en 1922. Son créateur, Édouard Toulouse, affirme que son domaine est bien plus étendu que celui de la psychiatrie : il s'élargit à la psychopathologie, la sociologie, la psychotechnique et reconnaît le rôle de l'environnement et de la situation sociale dans la maladie. Le terme *santé mentale* remplace peu à peu celui d'*hygiène mentale*. La Fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM) est fondée en 1948 à partir de valeurs humanistes et a pour objectif « *d'élever le plus haut possible le niveau de la santé mentale, dans tous les pays, parmi tous les peuples, sous tous ses aspects : biologiques, médicaux, éducatifs, sociaux* ».

Accompagner l'autre dans sa folie

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de 40 000 malades mentaux enfermés dans des asiles meurent de faim. Après la guerre, des soignants progressistes, ayant vécu pour certains l'expérience des camps, souhaitent que les hôpitaux psychiatriques abandonnent leurs pratiques, qu'ils jugent concentrationnaires, pour laisser les malades revenir dans le monde des vivants. Pour les psychiatres déconcentrationnaires, l'enjeu est d'en finir avec la caricature des fous réduits à l'image d'êtres humains mécanisés et déficients devant mener une existence au rabais.

La contestation de la fin des années 1960 accélère la critique de la prise en charge de la maladie mentale réduite à un contrôle policier des populations déviantes et marginales par des « flichiatres ». Pour ces soignant·es, « *le fou est porteur – par son être même de classifié (malade mental), de contrôlé, du fait de l'internement, d'exclu (par l'abolition de ses droits civique dans certains pays) – d'une critique politique à l'égard de la société* ». La folie n'est plus un fléau à combattre mais possède une potentialité révolutionnaire à même de soigner la société de ses penchants normatifs.

Classer, gérer, normaliser

Les années 1980 vont sonner la fin de l'axe désaléniste et de sa dynamique.

Une rationalisation scientiste va s'imposer, le meilleur exemple en est la création du *Manuel diagnostic et statistique des troubles mentaux* (DSM). Il s'agit désormais de classer, gérer, normaliser ; on oublie le contexte sociopolitique pour mettre l'accent sur la responsabilité individuelle des patient·es. On peut prendre l'exemple du *burn-out*, où l'on parle de « *vulnérabilités de l'individu et non de management toxique et de mise en concurrence des individus* ».

L'auteur refuse une société où la définition de la santé mentale et du bien-être ne serait liée qu'à l'adaptation au milieu social et non à sa transformation, voire à la révolte contre celui-ci. Il réfute pour cela la définition de la santé mentale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « *Une personne en bonne santé mentale est donc quelqu'un qui se sent suffisamment en confiance pour s'adapter à une situation à laquelle elle ne peut rien changer.* » Car, avec cette définition, il est facile de disqualifier les luttes sociales et de faire des révolutionnaires des porteurs et porteuses de problèmes de santé mentale.

« *Déjà, en tant que citoyen, je me suis mobilisé pour que les politiques publiques et les services publics ne deviennent pas ce qu'ils sont actuellement. Il est primordial de créer une psychiatrie de proximité, il faut soigner les gens là où arrivent les catastrophes, dans leur milieu.*

Il faut aussi déstigmatiser. Pas seulement les personnes qui reviennent dans le cadre de la norme, mais aussi celles qui sont les plus graves, qui délirent à bloc, qui peuvent être dangereuses, qui sentent mauvais, qui sont en errance, pas seulement celles et ceux qui sont au travail et font des matinales à la radio.

C'est très bien que cela soit déstigmatisé, mais cette déstigmatisation pour les classes bourgeoises aisées fait de la surségrégation pour les plus pauvres, les plus exclu·es, fragiles et vulnérables. Je pense déjà que, pour améliorer l'accès aux soins, il y a l'accès aux soins psy. Et pour les patient·es en psy, il faut améliorer l'accès aux soins somatiques, il y a des déserts médicaux partout. Les gens ne sont plus soignés correctement. » ■

A. N.

Mathieu Bellhasen, *La Santé mentale. Vers un bonheur sous contrôle*, préface de Jean Oury, La fabrique, 2014.

Bessma Sikouk, « Mathieu Bellahsen : "La santé mentale s'inscrit aujourd'hui dans une logique néolibérale" », La Fabrique des soignants, 10 juillet 2025 : <https://lafabriquedessoignants.org/article/mathieu-bellahsen-la-sante-mentale-sinscrit-aujourdhui-dans-une-logique-neoliberale/>.

L'horreur de la guerre dans les hôpitaux psychiatriques

Quarante-cinq mille personnes internées en hôpitaux psychiatriques, mortes de faim sous le régime de Vichy.

TOUT LE MONDE a déjà entendu parler de Camille Claudel, internée pendant trente ans, mais qui connaît les causes de sa mort ? L'artiste est décédée de carences alimentaires pendant la Seconde Guerre mondiale, et son cas est loin d'être une exception.

Revenons sur ce point historique du traitement des patient·es, des folles et des fous sous le régime de Vichy. Pendant longtemps passé sous silence, le documentaire *L'Hécatombe des fous*, d'Élise Rouard, sorti en 2017, revient sur cet événement tragique.

Camille Claudel, morte de faim en hôpital psychiatrique

La réalisatrice donne la parole à la petite-nièce de Camille Claudel, réhabilitant la mémoire de l'artiste.

Camille Claudel est internée en hôpital psychiatrique depuis 1913 et ne quittera jamais cet établissement. Les raisons de son internement restent difficiles à entendre aujourd'hui. Plusieurs éléments rentrent en jeu : la rupture avec Rodin l'entraîne dans un isolement total, et son avortement lui cause des troubles dépressifs. Sa famille, religieuse, juge et condamne cet avortement comme un crime. Elle fait placer Camille Claudel dans un hôpital psychiatrique à 700 km de chez elle, sa mère interdit toutes visites et courriers.

Avoir un membre de sa famille interné est une honte, un tabou à l'époque. Cela explique sans doute la cruauté de sa mère, qui refuse de voir sa fille sortir de l'hôpital à la demande proposée par le médecin en 1920. Elle ne viendra jamais lui rendre visite, la laissant périr loin d'elle, loin du monde. L'histoire acclame la relation de Camille avec son frère, Paul, le seul à lui avoir rendu visite. Pourtant, en trente années d'internement, il ne viendra que 12 fois.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Camille Claudel contracte deux œdèmes ; son médecin prévient Paul de revenir, et après six ans d'absence, il finit par lui rendre visite. Ses œdèmes sont la conséquence d'une malnutrition et de carences alimentaires.

Camille Claudel meurt le 19 octobre 1943, personne ne se rend à ses obsèques : elle est enterrée trois jours après au cimetière de Montfavet, dans « le carré des aliénés ». Il faut attendre de nombreuses années pour voir apparaître une plaque commémorative, en 1968, au cimetière de Villeneuve-sur-Fère et, en 2008, un cénotaphe érigé à l'initiative de sa petite-nièce « *pour réparer l'oubli souhaité par la famille Claudel et son entourage* ».

La mort de Camille Claudel est loin d'être un cas à part

Pendant la Seconde Guerre mondiale, on compte 45 000 malades mort·es de faim. Ce chiffre s'explique ainsi : en cinq ans, sur 120 000 patient·es avant la guerre, seulement la moitié est restée en vie. Sur les 78 287 malades enterrés, on compte 45 000 personnes mortes de plus, par rapport à la vie normale en hôpital psychiatrique.

La vie en hôpital psychiatrique sous le régime de Vichy

Quelques modifications mineures apparaissent, en 1938. On change l'appellation d'asile pour hôpital psychiatrique, mais le traitement et la vision des patient·es ne changent pas.

Les conditions sont horribles, les hôpitaux sont surpeuplés, on comptabilise 120 000 interné·es pour seulement 80 000 places. Les témoignages évoquent le bruit, les cris incessants. Les aides médicamenteuses n'existent pas à l'époque, laissant le personnel infirmier seul face aux crises des malades. Être interné·e en hôpital psychiatrique, c'est perdre tout contact social ; sur 10 personnes, une seule reçoit de la visite.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les restrictions alimentaires sont sévères pour tout le monde, mais particulièrement dans les hospices et les hôpitaux psychiatriques qui sont totalement délaissés par l'État. À partir de 1940, le ravitaillement par coupons se met en place et les aides-soignant·es doivent faire face à cette difficulté. La ration quotidienne est de 1 200 calories, tandis que les besoins d'une personne s'élèvent à 2 500. À l'inverse du reste des Français·es, qui peuvent trouver de la nourriture grâce au marché noir, les stocks dans les hôpitaux psychiatriques s'épuisent très rapidement, les patient·es ne peuvent plus être nourri·es. Les régimes alimentaires sont déséquilibrés, on ne trouve plus de pain, de pâtes, de tout, on distribue de l'eau chaude à la place de la soupe.

Dès 1940, les premières conséquences apparaissent, la faim se fait ressentir, certaines infirmières essaient de trouver des solutions, les animaux des hôpitaux sont tués, palliant la pénurie alimentaire sur une très courte durée. D'autres essaient de chercher de la nourriture ailleurs, mais personne n'en trouve. Un hôpital va jusqu'à distribuer des lentilles pour chevaux aux interné·es. Certaines familles envoient des colis alimentaires, qui sont redistribués équitablement à tous les patient·es.



Illustration de Pierre Pintore, extrait du documentaire

Dans un hôpital psychiatrique à Clermont dans l'Oise, on compte 3 médecins pour 5 000 malades. Les conditions de travail et de vie sont de plus en plus déplorables.

Les médecins alertent les familles pour venir récupérer leurs malades, mais très peu, trop peu viennent les chercher, les laissant périr de faim. La situation est invivable, de plus en plus d'interné·es décèdent de maladies liées à des carences alimentaires, de la faim.

Les médecins, en détresse, préviennent l'administration, qui ne réagit pas et sous-estime la réalité de cette tragédie humaine.

Les œdèmes sont les plus fréquents, avec la cachexie ; les patient·es perdent du poids à vue d'œil, les seules images restant aujourd'hui de cet événement tragique rappellent les corps des personnes envoyées en camps de concentration.

Une patiente pesant 52 kg à son arrivée, perd du poids en quelques mois, ne pesant plus que 28 kg à son décès.

Comment cela a-t-il pu arriver ?

Le mépris de la vie humaine des folles et des fous, des aliéné·es est cause de cette tragédie. Leur vie est jugée sans valeur, inutile à la société.

Des idéologies eugénistes sont répandues à cette époque. Hitler avait l'ambition d'exterminer les folles et les fous avec l'Aktion T4 où 70 000 personnes devaient être supprimées. En tout 200 000 malades mentaux ont été éliminés par injection ou par gaz.

En France, Alexis Carrel écrit un livre *L'Homme, cet inconnu* (1935), où il revient sur l'idée de sélectionner les individus pour améliorer la race humaine. Il propose la mise en place de chambres à gaz pour les malades mentaux, car il juge que la sélection naturelle n'a pas fait son travail.

Édouard Herriot, maire de Lyon, ancien président du Conseil des ministres de France, homme politique désigné « de gauche », préfère lui aussi supprimer un·e aliéné·e car il coûterait trop cher à la société.

Même si, sous le régime de Vichy, aucune directive n'a été lancée pour éliminer les malades, l'État a quand même fait passer une circulaire, en 1942, pour ordonner de réalimenter les fous. Aucune action n'a suivi, et l'administration a refusé de trouver des solutions pour venir en aide à la demande des médecins. Le cheminement est assez simple, les médecins dépendent de la préfecture, qui dépend à son tour du régime de Vichy, et donc de l'Allemagne nazie.

L'administration fait une sélection chez les fous, seuls « les récupérables » ont le droit d'être sauvés. Ils entendent, par cette appellation, celles et ceux qui peuvent réintégrer la société sous une courte durée.

Pourtant, la résistance de certain·es employé·es d'hôpitaux psychiatriques a existé. Dans l'hôpital psychiatrique de Picauville, tenu par des sœurs, celles-ci contournaient les demandes à l'administration pour aller acheter elles-mêmes de la nourriture, limitant ainsi le nombre de mort·es. D'autres aides-soignant·es, médecins sont parti·es avec les malades pour les faire placer chez des campagnards, en échange de travail manutentionnaire.

Ce chiffre de 45 000 fous mort·es de faim pendant la guerre doit être connu. Cet événement historique n'est pas étudié, le manque d'intérêt de la recherche scientifique, le manque de témoignages, et les archives délaissées oblitèrent le devoir de mémoire.

Aujourd'hui, certains hôpitaux psychiatriques refusent d'en entendre parler. Cela reflète bien la manière dont on traite encore aujourd'hui les malades mentaux. La société préfère abandonner les plus démuni·es, les plus pauvres, les plus malades.

Albert Londres, auteur de *Chez les fous*, publié en 1925, écrit : « *On leur ôte la vie sans leur donner la mort.* » Cette phrase fait malheureusement trop écho aux traitements inhumains des interné·es en 2026.

Il a fallu attendre 2016, après une pétition signée par 80 000 personnes, pour que la République française reconnaisse ce drame. ■

Éloïse Bourdet

Élise Rouard, *L'Hécatombe des fous*, documentaire, 2017.

Et si notre spectre humain était plus large que prévu?

Depuis des années, depuis à vrai dire que l'autisme est apparu comme un trouble spécifique au début du XXe siècle et que Kanner et Asperger, dans les années 1940, puis Lorna Wing dans les années 1960 à 1980, en ont développé le concept, une riche littérature fleurit sur ce sujet. Mais il faut le dire, elle est rarement l'œuvre de personnes autistes, ou qui se placent dans le spectre autistique, ou avec autisme.

NOTRE ESPÈCE a une tendance lourde – c'est un de ses travers – à réaliser des tris drastiques en son propre sein pour définir qui est admis, ou pas, à être humain. On a vu ainsi les femmes en être exclues pendant des siècles dans certaines sociétés, et les personnes non blanches être jetées par-dessus bord par les personnes blanches pendant trop longtemps. Il semble que l'humanité soit, aux yeux de certain·es, un club privé extrêmement pointilleux sur l'admission de ses membres. Le validisme est une des formes, et non la moindre, de cette propension pathologique. L'opération se fait en trois étapes: définir, trier, exclure. On pourrait définir plus simplement l'humanité: est humain tout animal qui appartient à l'espèce humaine, et est donc un vertébré, plus précisément un mammifère, plus précisément un singe anthropoïde, plus précisément un *homo sapiens*.

Le suprémacisme n'est pas une idéologie, c'est une pathologie psychique propre à l'humain et une menace perpétuelle sur l'ensemble du vivant

Pour un être qui a tant besoin de quantifier sa valeur, il est évidemment moins hasardeux de la faire dépendre de l'infériorité proclamée des autres – non-humains, femmes, non-blancs, invalides – que de ses propres œuvres, qui peuvent toujours être analysées, critiquées et raillées. La solution du suprémacisme offre une sécurité psychique simple et joyeuse: je suis supérieur, c'est comme ça, donc je dispose des autres, et peux à tout loisir les exploiter, les anéantir, les réduire en esclavage, car ils ne bénéficient pas du système de valeurs morales que je réserve à l'entre-soi avec mes semblables homogènes que je respecte, mais les autres vont prendre cher. Et surtout, je suis l'alpha et l'oméga de mon propre système de valeur: tout ce qui ne me ressemble pas est voué à me servir ou à être éliminé.

Phobie de la diversité, obsession de la domination, dans les sociétés où les suprémacistes ont pris le pouvoir depuis les débuts de l'Histoire humaine, ils n'ont jamais empêché les humains dominés, femmes, personnes non blanches, invalides, de s'exprimer.

Je tiens à différencier ici l'expression de classe, qui ne concerne que les oppressions de classe et revendique l'égalité sociale sur la base de « *on est tous pareils* », de l'expression neurodiverse, qui, elle, concerne les limites psychiques et mentales de l'espèce humaine et revendique une égalité sociale basée sur la diversité humaine, et donc le « *certains sont différents de la majorité, ils n'en font pas moins partie de l'humanité et lui sont indispensables* »

Antonin Artaud, Zelda Sayre Fitzgerald, Nerval ont pu offrir la vision intérieure de leur schizophrénie, Virginia Woolf et Van Gogh de leur bipolarité. Les autistes aussi s'expriment, même ceux qui ne sont pas parlants, pour dire ce qu'on perd à ne pas élargir la focale.

Parmi les personnes avec autisme dont je voulais parler aujourd'hui, deux sont parlantes et même s'expriment publiquement avec aisance: Temple Grandin et Josef Schovanec, bien qu'ils n'aient parlé qu'à l'âge respectif de 4 et 6 ans. Les deux autres sont non parlantes et cumulent des handicaps physiques avec l'autisme; il s'agit de Mel Baggs et d'Hélène Nicolas, dite Babouillec.

Temple Grandin, née en 1947, a été la première à décrire de façon très détaillée sa sensorialité et son psychisme d'autiste dans un livre paru en 1986, *Émergence*, traduit en français en 1994 sous le titre *Ma vie d'autiste.*

Elle y développe le concept de pensée visuelle, une pensée très sophistiquée et qui fonctionne par associations:

« *Comme je suis autiste, je n'assimile pas intuitivement les informations que la plupart des gens considèrent comme allant de soi. Au lieu de cela, j'emmagasine les connaissances dans ma tête, comme sur un CD-Rom. Quand je dois retrouver quelque chose*


Temple Grandin

que j'ai appris, je passe la vidéo dans ma tête. Si je laisse errer mon esprit, les images vidéo sautent, comme par associations libres. Ce fonctionnement par associations est un bon exemple dont mon esprit s'écarte du sujet.»

Cette pensée visuelle entraîne un rapport sensoriel au langage, qui n'est pas vecteur de réflexion :

«*Le mot "nénés" était devenu mon mot fétiche pour le restant de l'après-midi. C'était un mot nouveau. J'aimais le sentir dans ma bouche.*»

Temple Grandin, qui eut la chance d'être soutenue par sa famille, s'est servie de son «câblage» différent pour concevoir une «*hug machine*» (machine à câlins), où la contention est autocontrôlée afin de réconforter les autres autistes, et des rampes et portails propices à rassurer les bovins dans la difficile tâche d'aller vers la mort ou vers une autre stabulation. Elle soutient que ces animaux aussi ont une pensée visuelle, qu'elle est plus apte, en tant qu'autiste, à comprendre. Mais surtout, elle a rendu familières les difficultés des autistes, débordés par la violence de leurs sensations et par la perception chaotique de ce qui les entoure, tout en révélant leurs capacités souvent étonnantes. On ne peut s'empêcher de penser que ces capacités, liées à ce qu'on appelait autrefois «intérêts restreints» et maintenant plus délicatement «intérêts spécifiques», tiennent aussi à l'indifférence sociale des autistes, qui, ne ressentant pas le besoin ardent de communiquer constamment avec leurs semblables, gardent toute leur énergie mentale pour les sujets qui les intéressent, jusqu'à développer à leur propos des compétences exceptionnelles. Car si l'élagage neuronal ne s'effectue que de façon très imparfaite dans les troubles du spectre autistique (TSA), les métaconnections et le développement de toutes les aires de sociabilité ne se font pas très bien non plus. En somme, les compétences sociales ne se développent que mal et on reste un peu avec une sursensorialité de bébé et des capacités psychosociales en berne. La coordination interne du cerveau laisse aussi à désirer, si bien que les sens ne communiquent pas forcément très bien entre eux. La panique de la submersion sensorielle ou émotionnelle est difficile à gérer. Mais, par ailleurs, l'émerveillement, le plaisir esthétique, l'acuité du regard et l'alacrité mentale sont proportionnels.

Temple Grandin a beaucoup et très clairement parlé de ces spécificités sans fard, exposant de façon très directe ses difficultés et ses avantages, dont la facilité avec laquelle elle visualise les choses, les concrétise. Quoiqu'elle ait développé au plus haut point la répugnance au contact de beaucoup d'autistes, elle persiste à encourager le contact tactile chez les enfants autistes, le réconfort par le toucher étant irremplaçable. Elle a du reste conçu sa «*hug machine*» pour apporter aux autistes le plaisir d'une étreinte qui ne soit pas perçue comme menaçante. Elle encourage vivement à développer le toucher chez les enfants, en les mettant en contact avec différentes matières.

Mel Baggs, elle, si elle a pu utiliser les mots à certaines périodes de sa vie, était une autiste non parlante et cumulant les handicaps

Je parle d'elle au féminin, mais elle était sans genre et non binaire. Elle était née en 1980 et ses infections respiratoires récurrentes ont fini par avoir sa peau à 39 ans.

«*Je suis handicapé cognitif, handicapé physique, malade chronique, handicapé du développement et handicapé psychiatrique, j'ai donc de l'expérience avec de nombreuses communautés de personnes handicapées différentes. Je me sens souvent comme un étranger dans chacune d'entre elles, mais celle dans lequel je me sens le plus à l'aise est la communauté d'autodéfense des troubles du développement.*»

Malgré ses handicaps moteurs, digestif, respiratoire et psychiatrique, elle a été la voix la plus batailleuse, une des plus actives et percutantes des communautés TSA. En 2007, elle diffusait la vidéo *In my language*[1], où on la voit interagir avec son environnement, tandis qu'une voix synthétique explique par le menu ce qu'elle fait et pourquoi.


Mel Baggs

Elle y explique que sa manière d'interagir continuellement avec son environnement, en se servant de tous ses sens et de ses mouvements, est une conversation ininterrompue, mais que ce langage qui lui est propre n'est pas reconnu comme un langage exprimant une pensée, tandis que la voix synthétique dont elle se sert pour communiquer, en utilisant le langage restreint et monofocal qui est le seul médium de communication entre humains, va prouver à ses semblables qu'elle possède bien ce langage, et donc une pensée. Que cette pensée lui paraisse, à elle, ridiculement limitée n'entre pas en ligne de compte. Mais ce qu'elle démontre très bien dans cette vidéo, c'est qu'elle est bilingue, si on peut dire, tandis que le public auquel elle s'adresse ne l'est pas. Pire, il a une tendance lourde à considérer ce qu'il ne comprend pas comme inexistant, et on sait toutes les conneries qui ont pu être débitées sur les forteresses vides, quand le monde intérieur des autistes est d'une richesse débordante.

« *Les langages que je ne comprends pas ne sont pas des langages, et donc les personnes qui les emploient sont incapables de structurer une pensée et de communiquer* », voilà le credo général au sujet des autistes non parlants. Car la menace suprémaciste pèse, paradoxalement, de tout son poids sur les communautés TSA : si Mel Baggs et Babouillec sont infiniment précieuses dans leur fulgurante expression, c'est qu'elles sont toutes deux handicapées motrices et non parlantes, de ces personnes porteuses d'un autisme qu'on qualifierait de « sévère », par opposition aux « Asperger », du nom du médecin autrichien – dont les accointances avec les nazis ne furent révélées que tard – et qui partageait avec eux une lourde propension au tri. Parmi les enfants qu'il fut amené à trier en vertu de leurs capacités, nul doute que se trouvaient, dans les rejetés envoyés dans de véritables mouroirs, quelques Mel Baggs, quelques Babouillec.

Mel Baggs fut la première, c'est à son honneur, à employer le terme de suprémacisme en parlant des Aspies, dans un texte qui s'intitule : « Aspie supremacy can kill. »

Elle y parle du danger que représente, pour les gens comme elle, l'idée qu'il y aurait des bons autistes bourrés de talents prodigieux, les Aspies, qui parlent et sont capables d'extraire des racines carrées ou de parler vingt langues, et des autistes lourdement déficients, catégorie dans laquelle elle se trouve.

Comme on le constate de plus en plus, les capacités cognitives et la créativité sont totalement indépendantes des corps défaillants ou de l'impossibilité de parler de certains autistes. Le syndrome d'Asperger désigne juste les « bons » autistes, dans une société qui pratique les discriminations systémiques à grande échelle. Pour éclairer son propos, Mel Baggs décrit une de ses (fréquentes) hospitalisations :

« *Un jour, alors que je commençais à devenir septique, j'ai entendu un professionnel de la santé dire à un autre que j'avais le fonctionnement cognitif d'un nourrisson (quelque chose que je ne crois pas, même des personnes ayant le QI le plus bas). Je n'avais aucun moyen de le contredire parce que je ne pouvais pas parler et que j'étais trop faible pour écrire ou faire autre chose que me tortiller et gémir. J'ai entendu des professionnels dire à haute voix que ma vie ne valait pas la peine d'être sauvée, que je n'étais vraiment pas une personne, personne à la maison.*

Cela signifie que j'ai bien plus besoin d'être considéré comme un égal que ne le sont les personnes plus proches de la norme. C'est la partie que ni les suprémacistes aspirés ni les antiactivistes autistes ne semblent jamais vouloir comprendre : en moyenne, plus vous vous éloignez de la norme, plus c'est littéralement une question de vie ou de mort que votre valeur soit considérée comme égale à celle des personnes ayant le plus de pouvoir. »

Or, comme on peut le constater avec le cas d'Elon Musk, ce suprémacisme Aspie est loin d'être un simple courant folklorique : un féroce validisme interne à l'autisme s'exprime, dans la même logique que la ségrégation raciale qu'il a dans l'éducation, sinon dans le sang, héritée de ses origines afrikaaners. Il serait dangereux de négliger ce volet du suprémacisme.

Mel Baggs, au cours de sa trop courte vie, a écrit nombre de textes passionnants dans son blog Ballastexistenz[2], de la dénomination utilisée par les nazis pour désigner les inutiles, ceux qui ne méritaient pas de vivre.

J'en profite pour recommander, pour ceux qui n'arrivent pas à décrocher d'Instagram, celui de Savannah, qui s'intitule *autiste_et_antifasciste*[3] et fait un énorme et bienvenu travail de débroussaillage. Elle parle, pour sa part, et très bien, et se situe très clairement dans ce champ politique critique que constitue le champ des TSA.

Josef Shovanec, infatigable défenseur de la dignité des personnes avec autisme et promoteur à la fois d'un changement de focale et d'acceptation de la diversité humaine, est né en 1981

Il décrit très bien ce que signifie être, en quelque sorte, un étranger rédhibitoire, soulignant la vertu des voyages qui amortissent une différence alors attribuée à une culture et une langue différentes. Parmi ses nombreux livres, on peut retenir *Je suis à Est* et *Éloge du voyage à l'usage des autistes et de ceux qui ne le sont pas assez*[4]. Il parle d'ailleurs d'« Austistan ».

Josef Schovanec, qui a toujours du mal à lacer ses souliers, parle une douzaine de langues et est diplômé de Sciences


Joseph Schovanec

Po. Il a aussi un doctorat en philosophie et sciences sociales à l'EHESS. Bien que nous ayons là un véritable prototype d'autiste Asperger, et qu'il ait ainsi été diagnostiqué à l'âge de 22 ans, il réfute cette dénomination, plaidant pour une approche inclusive de l'autisme. Il parle de culture du handicap, une culture qui englobe largement la différence, comprend un principe de diversité dans ses fondamentaux. Je recommande chaudement ses conférences, qui sont innombrables, et surtout la façon impressionnante dont il se confronte aux grosses têtes spécialistes de l'autisme à la fac de médecine de Paris-Descartes lors de la table ronde *Que dire de l'autisme ?*[5] des rencontres d'Hippocrate, en 2012. C'est à lui aussi qu'on doit ce mot qui exprime si bien la relativité du handicap : à la question : « *Vous ne vous sentez jamais seul ?* », il répond : « *Seulement quand je suis avec les autres.* » (Je fais la citation de mémoire).



Hélène Nicolas, Babouillec de son nom d'artiste, est née en 1985. Autiste non parlante, elle a été placée en accueil de jour, où elle était posée tel un bloc, ne créant de contact ni avec les gens ni avec les choses

Quand elle eut 14 ans, sa mère décida de se consacrer entièrement à sa fille et abandonna son emploi. À l'âge de 20 ans, Hélène n'arrivait pas à faire ces jeux pour gosses où il s'agit de placer une grosse silhouette de poule ou de vache dans son contour. Sa grand-mère lui offrit un jeu à pièces multiples et beaucoup plus petites et, à la grande surprise de sa mère, Hélène y arriva beaucoup mieux, ça marchait très bien. Un jour, la mère le renversa entièrement et s'aperçut, en voulant le reconstituer, que chaque petite pièce était identifiée par un mot sur sa base. Elle se demanda, interloquée, si sa fille savait lire. Il s'avéra que oui.

Hélène n'avait pas la motricité fine nécessaire pour l'écriture, mais elle savait lire, sans jamais avoir appris, diraient les non-autistes, en ayant appris toute seule et par ses propres moyens, diraient les autistes. De fait, les tests suivants révélèrent non seulement qu'elle savait lire et répondre à des questions écrites avec des lettres amovibles, mais que son vocabulaire et l'étendue de ses connaissances défiaient l'entendement. Quelque temps après cette découverte stupéfiante, Hélène se vit offrir un coffret en casier de lettres plastifiées, et elle commença à écrire ces poésies éblouissantes qui l'ont fait connaître.

« *Les oreilles stand-by à la jacasserie humaine,*
Les mains et les pieds sens dessus dessous
Les yeux dans les yeux de moi-même
La tête comme un ressort
Sans verrou
Oscillant vers les quatre points cardinaux... »

Hélène s'est donné un nom d'artiste, Babouillec, du surnom de « Barbouille », dont elle était affublée enfant quand elle s'était mise à la peinture.

Ses poèmes ont attiré comme des aimants plusieurs metteurs en scène de théâtre, à commencer par Arnaud Stéphan, qui, ayant lu son recueil *Raison et acte dans la douleur du silence*, a créé avec elle la pièce *À nos étoiles*. Son deuxième livre, *Algorithme éponyme*[6], a été adapté par Pierre Meunier et Marguerite Bordat sous le nom *Forbidden di sporgersi*, créé en 2015 à Avignon.

Julie Bertucelli, pendant deux ans, a tourné le documentaire émouvant *Dernières nouvelles du Cosmos*, qui est sorti en 2016, éclairant le processus créatif de Babouillec, dont la présence radieuse, saturée de joie et d'énergie, traverse le film. On y retrouve aussi sa mère, Véronique Truffert, dont l'intelligence et la méthode ont soutenu le cheminement de sa fille dans un monde contraire et un corps contraint. Elle aussi est lumineuse, comme nourrie par Hélène. On y retrouve aussi Pierre Meunier, élaborant avec Babouillec le spectacle, bluffé par son écriture, patient et tâtonnant, s'enquérant sans cesse de ses volontés parfois hermétiques.



Pour finir et démontrer qu'en dépit des légendes qui circulent, les autistes ont de l'humour, il faut aller sur le site de l'Institut français d'études de neurotypicité (Ifent)[7] pour y découvrir tout ce qu'il y a à savoir sur le syndrome du même nom

On y lit ce qui suit :

« *Qu'est-ce qu'un NT ?*

Il s'agit d'une personne atteinte du syndrome de neurotypicité qui est un trouble neurobiologique caractérisé par des préoccupations sociales, des illusions de supériorité et une obsession du conformisme.

Les individus neurotypiques (NT) supposent souvent que leur expérience du monde est la seule, voire la seule correcte. Les NT ont du mal à être seuls. Les NT sont souvent intolérants aux différences, apparemment mineures, avec les autres. En groupes, les NT sont socialement et comportementalement rigides et ils imposent souvent l'exécution de rituels impossibles, dysfonctionnels, et même destructifs, en tant que moyens de maintenir l'identité du groupe. Les NT ont du mal à communiquer directement et ont une inclinaison plus élevée au mensonge que les personnes du spectre autistique. Les NT ont, entre autres, un goût prononcé pour le bruit, les lumières vives et le toucher intempestif.

On croit que le syndrome de neurotypicité est d'origine génétique. Les autopsies ont démontré que le cerveau du neurotypique est généralement plus petit que celui d'un individu autiste et peut avoir des zones surdéveloppées liées au comportement social. [Suit la classification de ce syndrome dans le DSM-5].

À quel point est-ce courant ?

Malheureusement, jusqu'à 9 025 individus sur 10 000 peuvent être neurotypiques.

Y a-t-il des traitements pour les NT ?

Il n'existe aucun remède connu pour le syndrome de neurotypicité.

Cependant, de nombreux NT ont appris à compenser leur handicap et à interagir normalement avec les personnes autistes. »

Le site propose ensuite un test de dépistage du syndrome de neurotypicité.

Quoique les femmes autistes, chez qui ce trouble s'exprime différemment de chez les hommes, aient été lourdement sous-diagnostiquées et le soient encore, il est à remarquer qu'elles sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à s'exprimer sur leur subjectivité et à faire de la vulgarisation sur leur trouble, ainsi qu'à créer des réseaux souvent politisés. ■

Laurence Biberfeld

1. <https://www.youtube.com/watch?v=1EvvotxGq4k>.
2. <https://ballastexistenz.wordpress.com/>.
3. <https://www.instagram.com/autiste_et_antifasciste/>.
4. *Je suis à l'Est ! Savant et autiste. Un témoinagne unique*, Pocket, 2013 ; *Éloge du voyage à l'usage des autistes et de ceux qui ne le sont pas assez*, Pocket, 2015.
5. <https://www.youtube.com/watch?v=eRmII8CYU4Y>.
6. Ces deux titres (et un troisième) ont été rassemblés en un seul volume : *Algorithme éponyme. Suivi de Raison et acte dans la douleur du silence et de Je, ou Autopsie du vivant*, Rivages Poche, 2016.
7. <https://www.espta.fr/ifent/>.

La folie des femmes

S'il existe une contestation des approches dominantes biomédicales dans le traitement des maladies mentales, la critique féministe y précise la situation spécifique des femmes surdiagnostiquées, surmédicamentées, renvoyées à une « vulnérabilité naturelle » supérieure à celle des hommes, qui expliquerait leurs troubles. Petites choses fragiles, leur vulnérabilité émotionnelle serait le pendant de leur rôle essentiel d'épouse et de mère.

LA CRITIQUE FÉMINISTE des disciplines psychiques considère que la propagation de ces théories a contribué à l'oppression des femmes, même si on leur doit la naissance du concept de *genre* par la différenciation du sexe biologique et du genre socialement construit et appris.

Les enfermer pour les oublier

Historiquement, la folie des femmes a fait l'objet, chez les scientifiques et les hommes de pouvoir, d'une obsession malsaine et sexiste, de la chasse aux sorcières à l'hystérie « maladie fantasmée de l'utérus »... Isabelle Mimeault, du Réseau québécois de la santé des femmes (RQASF) résume ainsi la construction historique de la folie des femmes : « *Les femmes étaient considérées comme folles si elles voulaient être libres.* »

Le contexte social est systématiquement oublié pour décrire les troubles psychiques des femmes : c'est pourtant celui d'une société hiérarchique, patriarcale, sans équité, les difficultés et les violences qu'elles y subissent sont le plus souvent la cause de leur souffrance mentale.

Pourtant, la prescription médicale passe outre l'environnement social et son influence majeure en délivrant une ordonnance de médicaments, sans s'attaquer à la situation anxiogène dans le milieu professionnel et à la charge mentale familiale. Les féministes soulignent le décalage entre la réalité des conditions d'émergence de la souffrance psychique des femmes, leurs rôles sociaux, leurs conditions d'existence, les violences qu'elles subissent et les discours et les réponses qui visent à les faire taire en redoublant leur détresse et en perpétuant les schémas sexistes.

Désaliéner les lieux de soins

« *Pour comprendre un schizophrène, il faut entrer dans son paysage* » disait Jean Oury, un des fondateurs de la psychothérapie institutionnelle et de la clinique de La Borde. Pour Jean Oury, il ne sert à rien de soigner la personne sans soigner le milieu, car la maladie réside dans la personne, mais aussi dans le milieu – qui peut éduquer mais aussi abîmer. Pour lui, la folie est un fait social total, à une époque où la médecine est devenue une technique de surveillance au service de la productivité d'un pays. Il faut donc lutter contre la « normopathie » et déconstruire un système institutionnel géré par des « aliénés sociaux ». À la clinique de La Borde « *il n'est plus simplement pris en compte le patient, mais le lieu dans lequel il vit, il s'agit de lui permettre d'être actif, non pas simplement un objet de soin, il faut traiter les autres comme des sujets, non comme des objets* ».

La santé mentale ailleurs et autrement

S'inspirant de ce modèle, existe au Québec depuis plusieurs décennies un réseau de Ressources alternatives en santé mentale et de centres de femmes, qui se préoccupent ensemble de la spécificité de la situation des femmes dans ce domaine. Leur but est d'accueillir autrement que par la psychiatrisation les femmes en souffrance psychique en luttant contre les abus du système psychiatrique et les rapports de pouvoir entre aidé·es et aidant·es.

Les ressources alternatives sont multiples : ateliers diversifiés, démarches d'aide au quotidien, accueil de crise, défense des droits, thérapies faisant intervenir l'expression créatrice. Ces ressources sont mixtes ; seule l'une d'entre elles est destinée aux seules femmes. Parallèlement, les centres de femmes accueillent les femmes en détresse psychique offrant des lieux de socialisation et de solidarité pour les plus marginalisées. Ces deux institutions véhiculent une image différente de la santé mentale, qui n'est pas celle d'une société normalisatrice aux velléités adaptatives. Elles se battent contre le modèle bio-psychiatrique des réponses standardisées et de la médicalisation à outrance. Elles ne réduisent pas la maladie à une vulnérabilité individuelle, mais prennent en compte un contexte social pathogène : resituer la souffrance mentale des femmes dans le cadre de structures sociales inégalitaires.

Pour les centres de femmes, soigner celles-ci, c'est encourager leur prise de parole et de pouvoir.

Une thérapie féministe sera donc politique, puisqu'il s'agit de comprendre l'ancrage des problèmes personnels dans un contexte sociopolitique en rejetant les modèles existants de maladie mentale stigmatisants et en luttant contre les multiples formes d'oppression.

« *Soigner les malades sans soigner l'hôpital, c'est de la folie* » disait Jean Oury. Et l'on peut conclure en disant : soigner les femmes sans combattre le patriarcat, c'est de la folie. ■

Sa.



Sources :

– Conseil du statut de la femme, Québec, éditeur du magazine *Gazette des femmes*.

– Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec : <https://www.rrasmq.com/>/

Pour en savoir plus sur Jean Oury et la clinique de La Borde :

– Film documentaire de Martine Deyres, *Le Sous-Bois des insensés*, 2015 (composé d'entretiens avec Jean Oury).

– Jean Oury et Marie Depussé, *À quelle heure passe le train… Conversations sur la folie*, Calman-Lévy, 2003.

– Film documentaire de Nicolas Philibert, *La Moindre des choses*, 1996 (filmé à la clinique de La Borde : <https://www.youtube.com/watch?v=cPHUuPlp41Q>).

Les effets positifs du chant (engagé) en cas de dépression

TÉMOIGNAGE

Depuis quelques années, je suis en dépression et j'ai un mal fou à écrire, même un petit texte. Il paraît que je ne suis pas la seule !

JE PEUX PARLER DE L'EFFET POSITIF que me font les séances de chant, avec ma chorale Rouges Gorges, engagée politiquement.

Nous sommes un groupe d'une majorité de femmes, la plupart en retraite, et nous avons un musicien guitariste et sa compagne, qui donne le ton.

Nous chantons régulièrement ensemble chez les un·es et les autres et parfois dans la rue. On termine souvent par un repas partagé.

Mais nous sommes parfois sollicité·es par des organisations ou des proches. Nous sommes tous et toutes dans les Yvelines.



Nos chants sont engagés et féministes

La semaine dernière, nous avons chanté à Paris sur un marché, puis au Père-Lachaise. Cela plaît beaucoup !

J'essaie aussi, le plus souvent possible, de faire mienne la réflexion de Gramsci : allier le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté. ■

Fabienne

Le chant des partisanes

Copine, entends-tu le pouvoir de ce mot sur nos peines ?
Copine, entends-tu rire ce jour où ta vie vaut la sienne ?
Ohé ! Féministes, suffragettes jusqu'au-boutistes,
c'est l'alarme !
La sororité modifie le goût du sang et des larmes.
Rongez vos canines, être sœurs c'est plus qu'êtres
camarades.
Sortez les cisailles, les hashtags qui mitraillent
les grillages.
Ohé, harceleurs, priapiques adipeux, courez vite !
Ohé, prédateurs, attention petits pourceaux,
ça retweete.
C'est nous qui brisons le cristal comme le plafond
de verre.
Sororales secousses, neutraliser la frousse, tenancières.
Il y a un pays, des femmes, une utopie et une trêve.
Ici, nous, vois-tu, rivales et séparées, on en crève.
Ici, chacune sait ce qu'elle veut, ce quelle fait,
quelles impasses.
Amies inconnues, ce n'est pas sur Facebook
que ça se passe.
La sororité, confiance et liens pour contrer la déroute.
Chantez sans canons, désormais, des paroles
qui s'écoutent.

Rire de la différence

Si l'humour permet de lutter contre les effets déshumanisants de nos pratiques sociales toxiques – comme le rejet de la différence –, une excellente idée est d'aller voir une comédie sociale anglaise sur le syndrome de la Tourette.

Les patients, atteints de cette maladie insoignable et ingérable, sont les victimes idéales pour moqueries, rejets et exclusion sociale.

Ce trouble porte le nom du neurologue Gilles de la Tourette qui l'a décrite au XIXe siècle ; il est très handicapant pour les malades atteints de tics verbaux et physiques irrépressibles.

Plus fort que moi

Le film évoque la lutte d'un Écossais, John Davidson, atteint du syndrome de la Tourette depuis son adolescence, pour déconstruire sa maladie, le plus souvent caricaturée et moquée dans l'ignorance.

Il s'inscrit dans la tradition britannique des films sociaux et populaires. Il montre les difficultés quotidiennes rencontrées par celles et ceux qui en sont atteints (le plus souvent depuis l'adolescence) : difficultés à construire des liens sociaux, affectifs et à se projeter en s'insérant socialement.

Tout prête à rire dans les manifestations de la maladie, les jurons prononcés, les situations absurdes provoquées sans le vouloir, le corps qui part dans tous les sens, mais le film habilement finit par nous faire rire, non du handicap, mais *avec* le handicap. C'est là sa force et sa réussite : l'inclusion par le rire. ■

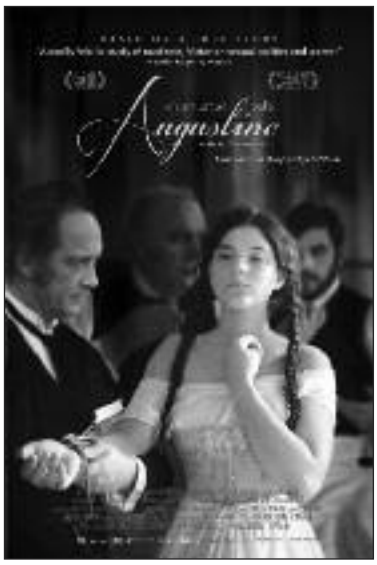
Sa.



Kirk Jones, *Plus fort que moi* (titre original du film : *I swear*), avril 2026.

L'hôpital de La Salpêtrière, source d'inspiration pour les films…

Après *Le Bal des folles* (cf. p. 18), un autre film, *Augustine*, évoque le traitement des femmes à l'hôpital de La Salpêtrière.



Augustine est un film français réalisé par Alice Winocour et sorti en 2012.

Nous sommes en 1885, lorsqu'une jeune femme, Augustine, est atteinte d'hystérie. Elle rencontre le professeur Jean-Martin Charcot, qui présente ses recherches d'hypnose permettant de déclencher les symptômes d'hystérie. Devant l'Académie de médecine, il s'appuie sur la patiente pour démontrer que les traumatismes émotionnels sont responsables, en partie, de la maladie. Il constate également que les symptômes nerveux d'Augustine ont une valeur particulière (psychodynamique) sans être ramenés à des lésions anatomiques précises.

Le personnage d'Augustine s'inspire de Louise Augustine Gleizes, la patiente de Charcot à l'hôpital de La Salpêtrière. Le médecin a été fasciné par les crises d'hystérie de la jeune femme et en fait l'une de ses patientes les plus médiatisées. Il organise des réunions mondaines, où journalistes, médecins, politiciens sont conviés pour observer la puissance de l'hystérie.

Louise Augustine Gleizes est utilisée pour développer les nouvelles techniques d'hypnose de Charcot. Il fait entrer en transe la patiente devant une foule de spectateurs, autorisée à venir la manipuler. C'est la première fois que des photographes pénètrent dans l'hôpital de La Salpêtrière pour immortaliser les contorsions de la patiente. Charcot s'appuie sur ces photos pour exposer aux yeux de tous l'hystérie comme une véritable maladie. Si Louise Augustine Gleizes refuse de participer à ces expériences, elle est mise à l'isolement. Les conséquences psychologiques sur la patiente sont graves, elle tente plusieurs fois de s'évader de l'hôpital et réussit, en 1880, habillée en homme. Peu de temps après, elle est transférée à l'hôpital de la Charité, où elle reste seulement six jours. Elle sort de l'hôpital et part vivre à Paris avec son amant. Nous n'avons plus de trace de la femme à partir de ce moment jusqu'à sa mort, en 1907, à la clinique Saint-Yves. ■

É. B.

Aider les personnes neurodivergentes à retrouver de la légitimité

Neurodivergence et santé mentale des femmes : de l'accompagnement de nos enfants à la découverte de nous-mêmes.

MON ENGAGEMENT dans l'autisme n'est pas né de mon propre diagnostic. Il est né de ma fille. Comme beaucoup de parents, j'ai commencé par chercher à comprendre ses besoins, ses difficultés, sa manière particulière de percevoir le monde. J'ai lu, rencontré des professionnels, échangé avec d'autres familles, participé à des actions de sensibilisation. De cette volonté de mieux accompagner nos enfants est née l'association TSA'lter et Cie.

À l'époque, je ne savais pas encore que ce chemin allait aussi me ramener vers moi-même.

Au fil des rencontres, des formations, des témoignages d'adultes autistes et de la découverte des profils féminins, certaines descriptions ont commencé à résonner. Beaucoup. Trop pour être de simples coïncidences. Quelques années plus tard, mon propre diagnostic est venu mettre des mots sur une histoire que je croyais uniquement personnelle.

Ce parcours m'a appris une chose essentielle : derrière chaque diagnostic, il y a une personne. Et derrière de nombreux diagnostics d'enfants, il y a parfois des mères qui découvrent, elles aussi, une part de leur propre histoire.

C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les questions féministes traversent aujourd'hui une grande partie de nos actions associatives.

Créer du lien là où il y a de l'isolement

TSA'lter et Cie est une association autour de l'autisme, des troubles du neurodéveloppement et de la neurodiversité. Nous organisons des actions de sensibilisation, participons à des événements locaux, créons des espaces de rencontre et d'échange entre personnes concernées, familles et professionnels.

Sur le papier, cela peut sembler simple. Dans la réalité, nous rencontrons régulièrement des parents épuisés, des adultes qui découvrent leur neurodivergence après des années d'errance, des familles qui se sentent seules, incomprises ou jugées. Nous rencontrons aussi des personnes qui ont passé leur vie à croire qu'elles étaient le problème.

Nous rencontrons également de nombreuses mères qui portent une charge considérable. Accompagner un·e enfant autiste ou présentant un trouble du neurodéveloppement implique souvent des rendez-vous médicaux, des démarches administratives, des adaptations scolaires, des recherches permanentes d'informations et une vigilance de chaque instant. Cette charge repose encore très majoritairement sur les femmes.

Certaines réduisent leur activité professionnelle ou mettent leurs projets entre parenthèses pour répondre aux besoins de leur enfant. D'autres élèvent seules leur enfant ou se retrouvent dans des situations familiales fragilisées par l'épuisement accumulé au fil des années. Sans généraliser, nous constatons que les familles monoparentales sont nombreuses parmi les personnes qui poussent la porte de nos associations.

Au-delà de la neurodivergence elle-même, ces rencontres nous rappellent combien la santé mentale est aussi liée à la charge mentale, à l'isolement, au manque de relais et à la difficulté de trouver du soutien lorsque l'on porte presque seule l'accompagnement d'un·e enfant ou d'une famille.

Car la souffrance ne vient pas toujours uniquement du fonctionnement neurologique lui-même. Elle vient aussi du regard porté sur lui. De l'incompréhension. De l'absence d'aménagements. Du sentiment d'être constamment en décalage. De l'obligation de s'adapter en permanence à un monde qui fait rarement le chemin inverse.

Créer du lien, permettre à des personnes de se rencontrer, partager des expériences, mettre des mots sur des vécus longtemps restés silencieux : cela peut paraître modeste. Pourtant, c'est souvent le début de quelque chose d'important.

Parfois, entendre simplement « moi aussi » peut changer une vie.

Changer le regard dès l'enfance et dans le monde du travail

Le Réseau des entreprises et villes amicales pour l'autisme (REVAA) partage cette volonté de faire évoluer les représentations.

L'association agit notamment autour de deux axes qui nous semblent essentiels : la sensibilisation des enfants et l'inclusion des adultes autistes dans la vie professionnelle.

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain. Leur apprendre que chacun ne communique pas, ne ressent pas, n'apprend pas ou ne perçoit pas le monde de la même façon est une manière de prévenir le rejet, les moqueries, le harcèlement et l'exclusion.

L'autre enjeu est celui de la vie adulte. Trop de personnes autistes se heurtent encore à des environnements professionnels où les codes sociaux comptent davantage que les compétences. Bruit permanent, implicites, réunions à répétition, injonction à la disponibilité, entretiens d'embauche très normés : autant d'obstacles qui peuvent conduire à l'épuisement, à l'isolement ou à l'exclusion.

L'inclusion ne peut pas reposer uniquement sur les efforts des personnes concernées. Elle suppose aussi que la société accepte de questionner certaines de ses normes.

Les femmes neurodivergentes : les grandes invisibles

Si nos associations ne sont pas réservées aux femmes, nous rencontrons très régulièrement des femmes qui découvrent leur autisme ou leur trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) à l'âge adulte.

Beaucoup arrivent après des années d'anxiété, de dépression, de *burn-out*, de troubles alimentaires ou de sentiment d'échec. Certaines ont consulté pendant des années sans que leur neurodivergence soit identifiée. D'autres découvrent leur propre fonctionnement en accompagnant leur enfant vers un diagnostic.

Pendant longtemps, les connaissances sur l'autisme ont été construites principalement à partir de profils masculins. Les filles et les femmes sont donc restées largement invisibles.

Elles apprennent souvent très tôt à observer, imiter, compenser et répondre aux attentes sociales. Être sociable. Être arrangeante. Être discrète. Être celle qui prend soin des autres. Être celle qui tient.

Ce travail invisible porte un nom : le camouflage. Et ce camouflage a un coût.

Derrière des parcours qui paraissent parfois adaptés ou réussis, se cachent souvent une fatigue immense, une anxiété chronique, une hypervigilance permanente, des troubles alimentaires, des effondrements ou un profond sentiment de décalage.

La santé mentale des femmes neurodivergentes ne peut donc pas être pensée uniquement comme une question individuelle. Elle est aussi liée aux normes de genre, à la charge mentale, à la maternité, aux attentes sociales et à la place que notre société laisse – ou non – à la différence.

Une vulnérabilité qui interroge toute la société

Parler de santé mentale des femmes autistes oblige également à parler des violences sexistes et sexuelles.

Les données disponibles montrent une surexposition particulièrement préoccupante des femmes autistes à ces violences. Cette réalité ne doit pas conduire à les considérer comme naturellement vulnérables. Elle doit au contraire nous amener à interroger collectivement ce qui les expose davantage : le diagnostic tardif, l'isolement, le manque d'information sur le consentement, certaines situations de dépendance ou encore le fait que leur parole soit trop souvent minimisée, remise en question ou psychiatrisée.

Pour beaucoup de femmes concernées, la souffrance psychique ne peut être séparée de ces expériences de domination, d'incompréhension ou de violence.

La santé mentale n'est pas seulement une affaire de soins.

Elle est aussi une affaire de reconnaissance, de sécurité, de respect et de droits.

Retrouver de la légitimité

De cet engagement associatif, est né plus récemment Avenir Autisme, une activité d'accompagnement et de sensibilisation destinée aux personnes concernées, aux familles et aux professionnels.

L'idée est simple : entre un diagnostic et la vie quotidienne, il existe souvent un vide immense. Beaucoup de personnes ont besoin d'être accompagnées pour comprendre leur fonctionnement, identifier leurs besoins, retrouver confiance en elles et construire des stratégies respectueuses de leur santé mentale.





Au fond, TSA'lter et Cie, REVAA et Avenir Autisme poursuivent le même objectif, c'est-à-dire aider les personnes neurodivergentes à retrouver de la légitimité :

– la légitimité d'exister telles qu'elles sont ;
– la légitimité d'avoir des besoins différents ;
– la légitimité de demander des aménagements ;
– la légitimité de ne plus s'épuiser à paraître normales.

Parce qu'aucune santé mentale durable ne peut se construire lorsque l'on passe sa vie à se cacher.

Et parce qu'une société plus inclusive bénéficie finalement à tout le monde, pas seulement aux personnes neurodivergentes. ■

Marie-Laure Salomon
Présidente de Tsa'lter et Cie,
bénévole au Réseau des entreprises et des villes amicales pour l'autisme, et créatrice d'Avenir Autisme à Limoges.

Contacts : <https://www.facebook.com/tsalteretcie> et <https://avenir-autisme.fr/>.

Rencontres de femmes en psychiatrie

J'ai fait mon internat en psychiatrie à Nantes. J'ai ensuite réussi le concours de praticien hospitalier et exercé à Cholet (1997-2001), puis à Blain (50 km au nord) de Nantes où j'avais fait pas mal de stages, et on m'a proposé une chefferie (2001-2008) donc la charge d'un secteur (cf. article suivant). Je n'avais pas d'orientation très spécifique, disons que je pratiquais une psychiatrie humaniste au plus près des personnes avec des références diversifiées.

J'AVAIS TERMINÉ TARD MES ÉTUDES arrêtées dix ans et j'ai travaillé en usine essentiellement. Ces expériences m'ont beaucoup servi dans ma pratique. J'étais plutôt d'obédience libertaire, proche de groupes Socialisme et barbarie et membre de la Ligue des droits de l'Homme. J'étais et suis toujours membre de l'Union syndicale de la psychiatrie (USP) qui défend les pratiques de psychiatrie désaliéniste et communautaire et entend prendre en compte la Folie comme dimension existentielle et culturelle du sujet, non réductible au seul champ de la maladie mentale.

Les rencontres

J'étais encore interne lorsque j'ai croisé Jeanne-Marie*. J'ai oublié le motif initial de cette consultation. À l'époque, elle avait une quarantaine d'années et avait été abusée par son père. Celui-ci faisait des « crises » liées à son passé militaire et il n'y avait qu'elle qui pouvait le calmer, c'est donc elle qu'on envoyait « gérer » la crise. Elle est tombée enceinte. La famille, bourgeoise catholique du Choletais, « honorablement connue », ne l'a pas crue. Elle a quitté la maison à 16 ans et s'est débrouillée pour avorter et survivre. Plus tard elle a rencontré un homme, mais cela a mal fini et elle a reçu un coup de couteau. Son père était mort et les choses restaient très difficiles avec sa famille. Je lui proposais de reprendre son histoire en cherchant un bon souvenir par an avec son père, car il semblait que tout n'était pas noir dans son histoire. Nous avons travaillé avec des techniques d'hypnose ericksonienne pendant plusieurs mois. À la fin, comme je passais ma thèse, elle m'a offert une vitrine : une petite boîte vitrée représentant un bureau médical. Je l'ai toujours. Plus tard, j'ai eu de ses nouvelles : elle s'occupait de soutien à des femmes battues au sein d'une association.

À 18 ans, Khadija, lycéenne turque, faisait des crises d'hystérie. Elle a fini par m'expliquer que ses parents voulaient la marier avec un homme venu de Turquie, ce qu'elle refusait. Partir signifiait pour elle la rupture avec toute la famille, ce qu'elle ne voulait pas.

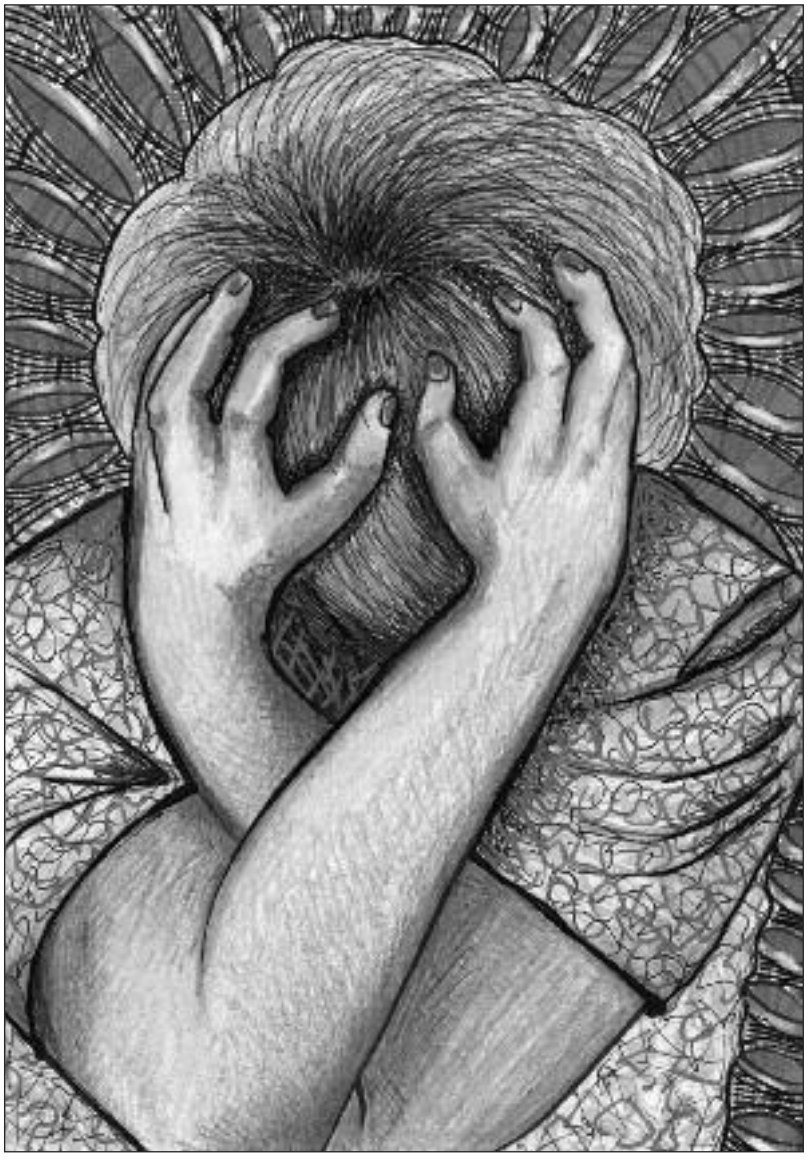
Camille venait d'accoucher. Sur la table d'accouchement, elle a eu une révélation : elle était destinée à prendre la présidence de l'association Attac, et un certain Pablo, rencontré dans un camp de militants, l'attendait. Son compagnon a fini par demander une hospitalisation à la demande d'un tiers. C'était une bouffée délirante du post-partum et nous avons pu lui donner un traitement et travailler avec elle et son compagnon les relations avec sa fille nouvelle née. Les choses sont rentrées dans l'ordre. Elle travaillait dans une plateforme de téléphonie mobile C'était une personne réservée et un peu timide qui a eu droit aux réflexions de son chef, car il ne la voyait pas à la machine à café ni au voyage à Paris (option Moulin rouge !), commentaires notés sur sa fiche annuelle d'évaluation qu'elle est venue me montrer. Il y avait, en bas, une ligne destinée à ses propres observations ; je lui ai suggéré de noter à quel point cet entretien avait été violent et disqualifiant – ce qu'elle a fait et son chef s'est calmé.

Katel était un pur produit du Flower Power. Tenues bariolées, deadlock unique énorme à l'arrière de la tête, non-violence, amour libre. C'était aussi une grande schizophrène sur qui les traitements n'avaient que peu d'effet. Elle était délirante en permanence avec parfois des grands moments de lucidité, comme le jour où, au cours d'une conversation sur la liberté, elle a traité Sartre d'idiot quand il disait qu'on était toujours libre (le prix pouvant être la mort). En effet, il ne connaissait pas « les grands télécommandeurs » qu'elle décrivait comme de grandes formes flottantes qui l'agissaient. C'était une description remarquable d'un des symptômes de la schizophrénie. Malheureusement elle était incapable de se suffire à elle-même avec des périodes d'errance où elle pouvait se mettre en danger ou être victime de sévices. C'était aussi une peintre de talent, même si ses qualités s'émoussaient. Elle avait un ami avec qui elle avait voyagé avant sa maladie, qui la recevait régulièrement sur de courtes périodes, car il craignait qu'elle fugue. Elle avait d'ailleurs libéré les chiens d'un chenil. C'était une personnalité attachante en dépit de sa maladie, intelligente et drôle, mais qui ne pouvait vivre en dehors d'une structure la soutenant au quotidien, et sa personnalité excentrique et pas toujours facile ne facilitait pas les choses.

Jenifer avait 17 ans quand sa mère l'a fait hospitaliser pour automutilations et crises diverses, car « *elle ne pouvait plus s'en sortir* ». Elle-même était divorcée et avait un nouveau compagnon, que Jenifer avait accusé de viol. Il y avait eu procès, mais Jenifer avait fini par dire qu'en fait il s'agissait de son père. Cela avait fini par un non-lieu, mais le juge lui avait dit qu'il la croyait. Un beau jour, la mère a disparu en laissant Jenifer avec une carte bleue. Jenifer s'est enfermée dans la bouderie, refusant de communiquer jusqu'au jour où, la trouvant à plat ventre sur son lit, je lui ai dit que sa tenue attirait la fessée (elle était un peu rondelette) ; elle m'a dit que je n'avais pas le droit, à quoi je lui rétorquais qu'elle avait raison, mais que ce n'est pas l'envie qui me manquait. Cela s'est terminé en rires et nous avons pu travailler. Nous avons fait un arbre généalogique : c'était une famille à incestes à tous les étages. Petit à petit, elle a retrouvé une meilleure image d'elle-même et nous avons pu lui proposer une structure pour adolescents en difficulté, qu'elle a mise à rude épreuve. L'assistante sociale l'a beaucoup soutenue. J'avais quitté le service depuis un moment quand j'ai reçu un courrier : « *J'ai oublié votre nom, mais je voulais vous remercier. Je vais bien. Je me suis engagée dans l'armée…* »

Madame Y, ménopausée, déprimée, se plaignait que son mari exigeait des rapports sexuels régulièrement et que cela lui faisait mal.

Une autre patiente, suicidaire, m'a raconté que son chef lui avait dit « *des comme vous, on en trouve dans chaque poubelle derrière Leclerc.* »



Madame W avait été adressée par la maison de retraite pour « syndrome de glissement ». Elle avait 90 ans, était seule au monde, aveugle et ne voulait plus vivre. Plutôt que de la renvoyer dans sa maison de retraite, nous avons décidé en réunion d'équipe de l'accompagner vers sa mort en respectant son désir, et elle s'est éteinte paisiblement.

Madame X travaillait dans une usine de fabrication de vêtement de travail et était très déprimée. Pour elle son travail n'avait aucun sens et ne servait à rien.

Madame Z se faisait maltraiter par un mari jaloux qui surveillait tous ses faits et gestes. Nous avons longuement évoqué la possibilité de solliciter une association pour femmes battues, mais, au dernier moment, elle a décidé de rester afin de ne pas priver ses enfants de leur père…

Toutes ces patientes ont été suivies en secteur de psychiatrie publique ; certaines uniquement en consultation, d'autres à l'hôpital, puis en consultation.

Dessin :
Élisabeth Fossey, *Prise de tête*.

Les évolutions de la psychiatrie : le secteur de psychiatrie, une organisation au service de tou·tes

Depuis les travaux de Pinel, premier psychiatre qui exerça de 1793 à 1826 et a reconnu les troubles mentaux comme maladies et les a décrites avec grand soin, avec l'aide de son infirmier Jean-Baptiste Pussin, qui retira progressivement les chaînes des enfermé·es, la psychiatrie n'a cessé d'évoluer.

Après les drames de la dernière guerre mondiale, qui a vu mourir de faim des milliers de patient·es, la psychiatrie a connu un tournant. Tout d'abord, afin de sauver la vie de leurs patient·es, les psychiatres avaient fait sortir un certain nombre d'interné·es, qui ont manifesté de grandes capacités d'adaptation au monde extérieur. Au sortir de la guerre, des psychiatres rescapés des camps ont noté certaines similitudes avec les camps et ont entamé un travail de déinstitutionnalisation visant à impliquer les patient·es dans la vie de l'hôpital plutôt que de subir passivement, mais aussi à les traiter hors les murs.

La psychiatrie est une discipline médicale à la croisée de plusieurs champs social, politique biologique, philosophique et peut-être même mystique…

Parce que les troubles psychiques ne peuvent se réduire ni au symptôme, ni au seul modèle biologique, ni à une intention humaniste séparée des connaissances. Il faut articuler le patient, la personne et la/le citoyen·ne. La psychiatrie est éminemment politique et doit prendre en compte l'organisation politique et sociale.

À partir des années 1960, la sectorisation psychiatrique se met progressivement en place. C'est une organisation visant à garantir la proximité et la continuité des soins pour les personnes vivant avec des troubles psychiques. Le territoire national est découpé en secteurs de psychiatrie adulte d'environ 80 00 habitant·es et en intersecteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent·e d'environ 160 000 habitant·es. Pour chaque secteur, une même équipe assure tous les soins psychiatriques, la prévention et la réinsertion sociale, pour la population habitant dans cette zone. Chaque secteur propose des lieux de consultations gratuites en centre médico-psychologique (CMP), des visites à domicile, des prises en charge de jour et des lits d'hospitalisation, parfois des prises en charge plus spécifiques, parfois en intersectoriel : centres d'urgence, personnes âgées, addiction, accueil familial, appartements thérapeutiques, accueil familial, (ré)adaptation au travail, etc. Il y a même des groupes de parole pour femmes victimes d'excision et des hospitalisations mères-bébés en pédopsychiatrie.

La sectorisation constitue avant tout un cadre d'organisation au service des usagers, et non une contrainte. Elle a vocation à faciliter l'accès aux soins et à soutenir un accompagnement adapté des parcours, tout en veillant au respect du libre choix. La mobilité des usager·es, la diversité de leurs modes de vie et la singularité de leurs situations ne doivent pas conduire à les exclure du principe même de la sectorisation, mais à en adapter l'application afin de garantir leur prise en soins et de prévenir les ruptures de parcours.

Malheureusement à partir des années 1990, les politiques ont cru que supprimer des lits signifiait réduire les dépenses, oubliant que soigner en ambulatoire nécessitait des moyens, et que tout ne pouvait pas se soigner en ambulatoire.

Aujourd'hui, la psychiatrie est en grande difficulté du fait des restrictions budgétaires, mais aussi depuis l'arrêt de la formation spécifique des infirmier·es en psychiatrie. Cela peut expliquer le retour en force de la contention et de l'isolement. Les conditions hôtelières se sont bien améliorées et il y a des réflexions sur les violences. La parole des associations de patient·es prend plus de place. Et il y a de plus en plus de femmes exerçant en psychiatrie. Y a-t-il un lien ?

Actuellement, plus 80 % des personnes suivies en psychiatrie le sont en ambulatoire. Les femmes sont suivies le plus souvent pour des troubles de l'humeur, des troubles névrotiques et liés au stress ; elles sont moins souvent hospitalisées que les hommes. ■

Dominique Weber



Manifestation janvier 2019. Grève au centre hospitalier Pinel, section psychiatrique, d'Amiens. (Site Gauche révolutionnaire)

*Les prénoms ont été modifiés.

Les vies douloureusement entrelacées de deux sœurs : Barbara Holly Goldin et Nan Goldin

Depuis 1979, Nan Goldin (née en 1953) a réalisé des milliers de photographies, qu'elle organise sous forme de diaporamas. Son point de vue porte sur le quotidien, l'intimité et « explore des thèmes aussi variés que l'enfance, l'identité, la violence et la dépendance aux drogues ».

DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE organisée par Moderna Museet (Stokholm), une première rétrospective de son œuvre vient d'être présentée au Grand Palais à Paris (18 mars au 21 juin 2026). L'ensemble « This Will Not End Well » (Ça va mal finir) comprend six compositions. En complément, l'artiste a ajouté un diaporama d'images du territoire palestinien, ravagé par le conflit mené par Israël, exprimant ainsi sa solidarité avec le peuple palestinien.

L'une des compositions, *Sisters*, *Saints*, *Sibyls*, 2004-2022 (Sœurs, Saintes, Sibylles[1]) a été exposée à la Chapelle Saint-Louis de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière à Paris (en accès gratuit). Cette installation multimédia rend femmage à la sœur aînée de l'artiste, Barbara Holly Goldin, qui s'est suicidée à l'âge de 18 ans.

L'histoire de Barbara

Dans cette famille juive de 4 enfants, Barbara est l'aînée et Nan, la deuxième fille, mais pour le père, c'est le frère, né après Barbara, qui est le préféré. Barbara est une enfant précoce qui marche à 7 mois et parle à 1 an. Elle apprend le piano et se révèle douée. Vers l'âge de 12 ans, elle se rebelle contre ses parents. Des scènes de violence physique entre la mère et la fille sont fréquentes, sous le regard passif du père. Elle va souvent au cinéma avec des garçons inconnus et fréquente un jeune homme noir, boxeur. Les parents sont inquiets qu'une grossesse arrive, « *le plus gros des péchés* ». Elle fugue et s'inflige des automutilations. Barbara est alors hospitalisée à plusieurs reprises. Selon les médecins, les examens ne justifient pas cette hospitalisation car, pour eux, le comportement de la jeune fille est celui d'une adolescente assez banale.

Une infirmière note : « *La mère aimerait que nous disions tout simplement à la malade qu'elle ne va pas assez bien pour vivre en dehors de l'hôpital. Or, tout semble indiquer que c'est la fragilité de madame G. qui implique l'hospitalisation de Barbara.* »

En 1965, Barbara est suivie à l'Institut national de la santé mentale de Washington. Au bout de quelque temps, elle obtient une autorisation de sortie pour chercher un emploi. Le 12 avril 1965, elle s'étend sur les voies de chemin de fer, après s'être renseignée sur les horaires de passage des trains. Il est 17 h 40. Le train de 17 h 38 arrive et ne peut s'arrêter à temps. Elle meurt.

Les médecins légistes concluent à une mort par suicide, causé par une dépression.

La construction de l'exposition

Dans l'exposition conçue comme un triptyque, la première partie montre l'histoire de Sainte Barbara, née en 253 en Turquie, emprisonnée et décapitée par son père pour avoir refusé le mariage qu'il voulait lui imposer. La deuxième partie retrace la vie de Barbara Holly Goldin, grâce à des photos de famille et des documents des différents hôpitaux qui l'ont accueillie. La troisième partie est consacrée à diverses périodes de la vie de Nan Goldin : adolescence, addictions, séjours en hôpital psychiatrique, images d'autodestruction.

En complément de ces vidéos, une installation comprend deux mannequins de cire, l'un représentant Barbara sur un lit d'hôpital, l'autre, placé en hauteur, la figure du père.

Nan Goldin souhaite ainsi réfléchir et faire réfléchir sur la santé mentale et la dépendance aux drogues, sur la souffrance des femmes et les séquelles des traumatismes. « *C'est un récit sur les femmes prises au piège, au sens propre comme au figuré, et enfermées dans des espaces mythologiques, psychologiques et physiques.* »

Un catalogue en anglais a été édité à l'occasion de l'exposition, ainsi qu'un livre de photos et de textes en français, *Sœurs, Saintes, Sibylles*, aux Éditions Thames et Hudson.

Le lieu de l'exposition

Le choix du lieu de présentation de cette œuvre est lourd de sens : ouverte en 1656, La Salpêtrière est un lieu d'enfermement pour les femmes mendiantes ou débauchées, indigentes ou infirmes. Les femmes hospitalisées souffrent de troubles mentaux, d'épilepsie ; parfois, elles sont placées là par erreur, ou sous la pression de leurs familles parce qu'elles dérangent : elles expriment leurs opinions sur le spiritisme (très en vogue à l'époque) ou elles refusent un mariage arrangé. Toutes subissent des traitements chocs, comme des douches violentes ou des bains d'eau glacée. Séances d'hypnose, charges d'électricité ou compression des ovaires avec les poings sont également des méthodes utilisées.

À la fin du XIX[e] siècle, sous la responsabilité du professeur Charcot, est organisé chaque année le Bal des folles[2] pour lequel les femmes hospitalisées se déguisent ; les journaux de l'époque parlent d'un bal fantastique aussi beau qu'une fête bourgeoise. Bourgeois parisiens et médecins s'y pressent, et les agressions sexuelles sur ces femmes vulnérables ne sont pas rares !

C'est le Festival d'automne qui a commandé cette œuvre à Nan Goldin pour qu'elle soit présentée dans la Chapelle Saint-Louis de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière à Paris en 2004. Elle est réinstallée dans sa version d'origine pour la première fois.

Que ce soit par l'histoire du lieu ou par l'œuvre de Nan Goldin, le public est touché par le traitement violent des traumatismes vécus par les femmes en raison des normes sociales contraignantes que la société leur inflige. Il a ainsi l'occasion de mieux connaître la vie réelle des femmes et, espérons-le, de se montrer plus empathique, plus attentif et plus solidaire à leur égard. ■

Élisabeth Gigant-Claude

1. Dans la mythologie grecque, une sibylle est une prêtresse qui personnalise la divination et prophétise ; elle exprime ses oracles dans un langage énigmatique.
2. Voir l'article, p. 18.

FACE À L'EXTRÊME DROITE

Le syndicat Action & Démocratie et René Chiche font appel contre le collectif Questions de classe(s)

LE COLLECTIF QUESTIONS DE CLASSE(S) vient de se voir notifier un appel dans l'affaire qui l'oppose au syndicat Action & Démocratie et à René Chiche.

Ces derniers ont donc décidé de poursuivre leur attaque à l'encontre de notre collectif, contestant la décision du tribunal de Lyon.

En mai 2026, celui-ci avait en effet prononcé la nullité de la procédure en diffamation et injure engagée à notre encontre, et contraint les plaignants à verser 1000 euros au titre de dédommagement de nos frais de justice.

Alors même que les propos tenus dans la presse par les plaignants ont largement confirmé les analyses que nous avions mises en avant dans notre cartographie de l'extrême droite et de ses allié·es, et qu'au sein même d'Action & Démocratie, certains dirigeants ont publiquement dénoncé les dérives de leur organisation, les plaignants s'obstinent, préférant l'acharnement et l'instrumentalisation de la justice au débat syndical et démocratique…

L'audience aura donc lieu le 19 mai 2027 et, à nouveau, nous nous défendrons en apportant la preuve de nos analyses et l'intérêt de nos travaux dans le débat public, fort aussi du soutien et de la solidarité du mouvement syndical, social et pédagogique.

Nous ne céderons pas face aux intimidations ni au retour de la censure ! ■

Collectif Questions de classe(s)

<https://www.helloasso.com/associations/questions-de-classe-s/boutiques/questions-de-classe-s-la-revue-n-autre-ecole-et-des-livres-sur-l-education>.



En Chine, une héroïne féministe

Qiu Jin (1875-1907), écrivaine, poétesse et féministe chinoise. Héroïne nationale. Après avoir participé à un soulèvement raté contre la dynastie Qing, elle sera exécutée.

Qiu Jin est née en 1875 à Xiamen dans une famille de la noblesse ; elle a reçu une excellente éducation et a commencé à écrire jeune des poèmes sur des sujets réservés aux dames : les fleurs et les saisons, les activités domestiques, les voyages. Mais elle a également écrit sur les héroïnes et les guerrières de l'histoire chinoise. Un de ses poèmes commence ainsi : « *Ne me dites pas que les femmes/ne sont pas l'étoffe des héros.* »

À 19 ans, contre son gré, elle obéit à son père et fait un mariage arrangé avec le fils d'un riche marchand. Elle a deux enfants et semble le modèle même d'épouse traditionnelle chinoise. Mariage complètement raté, qui fait son malheur. Ses écrits sont alors sombres. À la même période, elle commence à écrire, toujours sous forme de poèmes, sur son pays et l'actualité de la Chine. Poussée par sa situation de femme méprisée, elle commence aussi à s'intéresser au sort des femmes chinoises.

Tout change en 1903, quand Qiu Jin s'installe à Pékin avec son mari, qui y a acheté un poste officiel. C'est là qu'elle s'ouvre au féminisme à travers des lectures, et qu'elle s'intéresse à l'éducation des femmes en général. D'après Amy Qin (nécrologie tardive du *New York Times*) : « *Qiu y a noué des amitiés avec des femmes partageant les mêmes idées et a commencé à s'intéresser aux affaires politiques de la Chine. Elle a délié ses pieds, a bu de grandes quantités de vin et a commencé à expérimenter le travestissement (en homme) et le jeu d'épée.* »

En 1904, elle se sépare de son mari et, comme de nombreux jeunes Chinois·es, va étudier au Japon pendant deux ans. Elle continue à écrire, mais ses textes sont bien différents de ceux de sa jeunesse.

Jonathan Spence, la citant dans son histoire de la révolution littéraire chinoise, *The Gate of Heavenly Peace* :

« *Le soleil et la lune n'ont plus de lumière, la terre est sombre ;*
Notre monde de femmes est si profondément enfoncé, qui peut nous aider ?
Bijoux vendus pour payer ce voyage à travers les mers,
Coupé de ma famille je quitte ma terre natale.
Déliant mes pieds, je nettoie mille ans de poison,
Avec un cœur échauffé, réveille les esprits de toutes les femmes. »

Qiu Jin y a commencé une nouvelle vie de militante. Le Japon était une base pour les réformateurs et les révolutionnaires chinois, et elle y est très active.

De retour en Chine, elle prend position – discours, articles, etc. – pour les droits des femmes et, en particulier, pour un meilleur accès à l'éducation

Elle rejoint alors les Triades, une société clandestine qui prône le renversement de la dynastie Qing : « *De tout mon cœur, je supplie et supplie mes deux cents millions de compatriotes d'assumer leur responsabilité de citoyennes. Surgir ! Surgir ! Femmes chinoises, levez-vous !* »



En 1906, Qiu fonde son propre journal, *Zhongguo nubao* (journal des femmes chinoises), qui présente à la fois des écrits nationalistes et féministes. Elle fait scandale en affirmant que la famille traditionnelle est oppressive pour les femmes.

En 1907, Qiu devient directrice de l'école Datong, à Shaoxing, remplaçant son cousin, ancien directeur. L'école, censée être une école progressiste, est en fait utilisée pour la formation militaire des révolutionnaires.

Un soulèvement est en préparation contre le régime impérial dans la province d'Angui ; il est trahi, ses membres arrêtés, dont le cousin de Qiu Jin, qui est exécuté. Avertie du danger, elle refuse de s'enfuir et de se cacher ; elle est arrêtée le 13 juillet 1907, torturée, puis reconnue coupable de complot en vue d'assassiner des fonctionnaires Qing, avec l'objectif de renverser la dynastie qui régnait sur la Chine depuis 1644. Elle est décapitée le 15 juillet, à l'âge de 31 ans.

Elle devient très vite une figure nationale, considérée comme une héroïne de la cause antiféodale chinoise, pour laquelle et sur laquelle les écrits se multiplient : poésie, théâtre et œuvres de fiction. Une grande partie de ses écrits, y compris sa poésie et ses lettres à sa famille et à ses amis, a été publiée après sa mort. ■

C. B.

Luttes décoloniales et anarchie



Elle s'appelle Yasnaya Elena Aguilar Gil, elle est née en 1981 dans les montagnes de l'État de Oaxaca au Mexique.

Sa langue maternelle est l'ayuujk. Elle est du peuple Mixe. Mais pour qu'elle parle très bien l'espagnol, ses oncles lui ont fait lire à haute voix les grands classiques de la littérature occidentale. Alors, elle s'est formée en littérature et en linguistique à l'université nationale autonome du Mexique (Unam), et elle est devenue linguiste, écrivaine, traductrice (de Mahmoud Darwich entre autres, en espagnol et en ayuujk), chercheuse, blogueuse et activiste des droits linguistiques, territoriaux et environnementaux des peuples autochtones. C'est de ce croisement de mondes que ses écrits tirent leur force d'évidence. Dix d'entre eux ont été traduits en français sous le titre *Nous sans l'État*. Ce sont des articles parus entre 2017 et 2020 dans diverses revues, ouvrages collectifs et dans *El País*.

Elle commence par un clin d'œil aux Français·es qui la lisent dans leur langue, le français, dont elle a découvert qu'il est leur langue depuis peu, que les habitants de France connaissaient des langues régionales, qui ont été interdites, puis tolérées en guise de folklore une fois bien éradiquées. Comme chez elle.

Dans un discours devant la Chambre des députés en 2019, année internationale des langues autochtones, elle affirme : « *Nos langues ne meurent pas : on les tue. L'État mexicain les a effacées.* » Et ses recherches dans d'autres pays et d'autres contextes l'amènent à ce constat : l'imposition d'une identité nationale nécessite l'effacement de la diversité linguistique. D'ailleurs, en 2008, l'Académie française affirmait sans ambages : les langues régionales « *portent atteinte à l'identité nationale* ».

Le mythe fondateur du Mexique indépendant est l'avènement d'une nation métisse. Métisse, c'est-à-dire assimilée et assimilatrice, autour d'un drapeau, d'un hymne et d'une langue nationale, l'espagnol. On appelle ça la *castillanisation*. Aguilar, elle, a l'expérience d'être traitée en « indigène ». Ce mot indifférencié rassemble tous les peuples non assimilés, Indiens quoi, « *du fait d'une histoire de confusions géographiques trop bien connue* ». « *Ces mots, indien, indigène, etc., c'est l'existence des États nationaux qui leur donne corps.* » Sa grand-mère ne se sent ni indienne ni indigène. Elle est mixe, et c'est tout.

Cela ne fait qu'à peine trois cents ans que s'est développée cette « *monoculture sociopolitique qui a morcelé la planète en entités légales et juridiques dénommées États-nations, ou plus communément pays.* [...] *Ceux qui font partie de l'État mexicain parlent des langues regroupées en 12 familles linguistiques radicalement différentes entre elles et appartiennent à plus de 68 nations aux différences culturelles très marquées.* [...] *Le Mexique est un État qui a encapsulé, et nié l'existence, de nombreuses nations* ».

Des nations justement qui fonctionnent très bien sans État

En communautés autonomes et interdépendantes, qui se dotent d'« *un autogouvernement en rotation constante, élu par la plus haute autorité, l'assemblée communautaire. Les personnes qui intègrent ce gouvernement autonome local ne perçoivent aucun salaire et leur exercice de l'autorité est davantage conçu comme un service à la communauté que comme un exercice de pouvoir. Quant aux décisions de l'autorité locale, elles sont déterminées par l'assemblée* ». Le travail et la fête communautaires sont des éléments fondamentaux de ce système sociopolitique, qui a déjà été décrit en ethnologie, mais qui est repris, détaillé et nommé *communalité* par deux anthropologues, Floriberto Diaz (Mixe) et Jaime Luna (Zapothèque). C'est grâce à l'existence de ces pratiques politiques et à l'état d'esprit qui les rend possible que les peuples autochtones ont pu résister au cataclysme de la colonisation, et à toutes les violences qu'elle continue d'engendrer. « *Nous sommes toujours là* », disent-ils.

Aguilar s'intéresse aux formes de résistance qu'ont adoptées les peuples autochtones. À commencer par la résistance frontale, la lutte armée

De nombreux affrontements ont opposé ces peuples aux conquérants, qui y ont répondu par la plus féroce répression. « *La résistance* [...] *est la preuve indéniable de l'oppression, mais elle est aussi ce qui la nie, ce qui promeut sa destruction.* » Aujourd'hui, dit-elle, « *toute résistance, ouverte et frontale, aussi pacifique soit-elle, met en péril la vie même* ». Au cours de la dernière décennie, 83 personnes indigènes ont été assassinées

pour avoir défendu leur territoire, par l'État, ou par des entreprises minières ou forestières.

Mais il y a des résistances insoupçonnées, comme l'utilisation d'institutions, mises en place par les colonisateurs et détournées par les populations, qui introduisent les principes et le fonctionnement de la communalité dans les structures municipales. Cette stratégie évite la confrontation directe et a pu servir avec succès pour contrer les attaques sur la propriété foncière communale. « *Le stratagème, qui implique d'outrepasser en feignant de respecter, a été une des stratégies de résistance les plus importantes, durables et efficaces.* » Sans oublier l'activisme judiciaire, qui a réussi à transformer certains textes de loi en « *moyens de défense des peuples et des territoires* ».

Elle polémique avec les Zapatistes, que par ailleurs elle respecte, à propos de leur slogan : « *Pas de Mexique sans nous.* » Pour Aguilar, les choses sont claires, ce sera plutôt « *nous sans le Mexique* », sans l'État mexicain, et sans créer d'autres États. Elle oppose à la monoculture sociopolitique de l'État-nation « *une milpa[1] d'options diverses : la communalité serrana[2], la confédération kurde, les caracoles zapatistes, les clans nomades, l'autogestion punk, l'anarchisme collectiviste, les tribus traditionnelles, entre autres structures minuscules qui sapent le système capitaliste, colonialiste et patriarcal dont la base légale est l'État* ». Et elle envisage très concrètement comment arracher à l'État les fonctions qui lui servent à exercer l'oppression : l'éducation, la justice, la santé, la sécurité. Sans oublier de « *déclarer l'existence de territoires indigènes autonomes dans lesquels l'État ne puisse accorder de concessions pour des projets d'extraction qui attentent à la santé et à la qualité de vie des populations* ». Un formidable programme !

Si Aguilar est très au fait de la réalité et des dangers qui guettent

Elle sait qu'envisager une autre vie, c'est aussi résister. Quand elle aborde son rapport au féminisme, elle évoque de suite son double positionnement de rejet et d'enthousiasme. En Amérique latine, c'est une position très partagée par les femmes autochtones. En fait, ce sont des femmes blanches, des « colonisatrices », qui se sont emparées du féminisme ; des femmes des classes aisées qui considèrent l'oppression patriarcale que peuvent subir les femmes autochtones comme provenant des sociétés indigènes mêmes. Tandis que les femmes indigènes connaissent depuis cinq cents ans l'extrême violence colonisatrice et patriarcale, indistinctement liées et « leurs » hommes sont opprimés autant qu'elles. Les féministes blanches étudient le patriarcat, mais font silence sur la colonisation dont elles bénéficient, et font preuve de racisme.

Aguilar examine les diverses façons qu'ont les États-nations de faire violence aux femmes autochtones.

Au Canada, la reconnaissance du statut d'Indien se fait par le degré de sang. Si tu fais un môme avec un non-Indien, tu fais baisser les droits de ton enfant attachés à son indianité. Les États tiennent des registres, et depuis le XIX[e] siècle, il en est un des personnes indigènes. Si une Indienne se mariait avec un non-Indien, elle était rayée du registre. Jusqu'en 1960, si un Indien voulait voter aux élections, il devait renoncer à son statut juridique d'Indien. De nos jours, les femmes autochtones se débrouillent pour faire des enfants plutôt avec des Indiens, afin de préserver l'accès à leurs droits et le maintien des territoires tribaux. « *Ah, ça, c'est pas du tout féministe. Encore une femme qui se sacrifie pour la communauté* », dirait chacune de nous qui sommes embringuées dans le travers de l'individualisme occidental qui répugne à pénétrer sur le terrain du « service au groupe », qui pourtant est à la base de la force et de la résilience de ces communautés pour qui le *buen vivir* est dans la cohésion du groupe contre l'État. Pour ma part, je me plais à imaginer une Indienne faisant des enfants 100 % indiens et vivant en couple libre, comme cela se pratiquait dans les sociétés amérindiennes du temps où elles étaient encore matriarcales. La liberté dans la communauté !

Au Mexique, c'est la langue qui vous fait ranger dans la catégorie autochtone. La langue, un pilier de l'identité, des échanges incompréhensibles pour l'autorité, des récits qui se transmettent, et toute une culture et sa cosmovision. Alors que les politiques publiques ont tout fait pour éradiquer les langues autochtones, l'État choisit un quota linguistique. Et bien sûr, c'est aux femmes qu'est assigné le rôle de transmission de la langue. Aguilar fait remarquer qu'« *au début du XIX[e] siècle, après trois cents ans de colonialisme espagnol, environ 65 % de la population de l'État mexicain en voie de formation parlaient l'une des nombreuses langues indigènes du pays.* [...] *Après deux cents ans de vie en tant qu'État, nous qui parlons des langues indigènes ne représentons que 6,5 % de la population* ».

Au Guatemala, c'est par le nom que l'on est indigène ou pas, par la transmission patrilinéaire de plusieurs noms de famille, « *stratégie légale de défense des terres communales puisque ces noms de famille sont juridiquement reconnus par l'État* ». Oui, mais que se passe-t-il si le futur père ne porte pas le bon patronyme ? Ou si une femme ne veut pas faire d'enfants ? Les femmes guatémaltèques se posent ces questions et bien d'autres, sans se demander si elles sont féministes. Le patriarcat les agresse sous les traits confondus du racisme et du colonialisme, et ce sont des femmes en lutte depuis des générations qui ripostent et résistent.

À propos de la pandémie de Covid-19, elle questionne les systèmes de production de connaissances

Le système mixe de production et de socialisation de la connaissance est très différent du système occidental de production des connaissances scientifiques évaluées, validées, publiées et sanctionnées par des récompenses. Mais les deux systèmes sont l'un et l'autre soumis à des conditions historiques, des questions d'éthique, des dynamiques économiques, sociales et culturelles très dissemblables. Elle rappelle la déclaration de médecins français qui proposaient de tester le vaccin anti-covid en Afrique et demande : « *Combien de connaissances scientifiques ne procèdent pas de l'exploitation coloniale ?* » Le pire étant la prétention de l'Occident à hiérarchiser ces systèmes de connaissances en se plaçant au sommet.

C'est un peu pareil pour le féminisme. Le féminisme occidental a produit de grands textes et de fines analyses de l'oppression patriarcale dans une société qui, par ailleurs, se prend pour le summum de la civilisation. Cela peut difficilement faire écho aux femmes colonisées, qui sont humiliées, exploitées, rabaissées en raison de leur sexe, oui, mais aussi de leur langue, de leur habillement, de leur nourriture, bref de leur « race » indigène qui les différencie aussi bien de l'occidentale. Cependant, il y a beaucoup de mouvements de femmes autochtones, autant pour la reconnaissance des femmes comme propriétaires de terres communales que pour la légalisation de l'avortement ou pour faire respecter l'accès à une source d'eau. Là encore, Aguilar propose la *milpa* : que tous les mouvements de femmes par le monde se reconnaissent dans leurs spécificités et leur diversité.

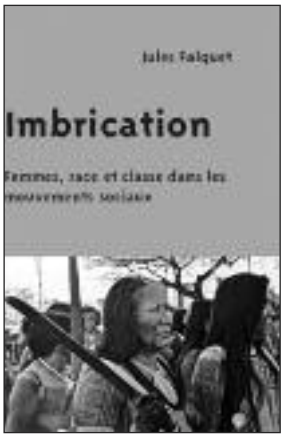
La question du « métissage » revient avec le problème de l'appropriation culturelle

Bien sûr, les peuples ont toujours échangé, empruntés des éléments culturels à d'autres, dans un contexte égalitaire et harmonieux. Tandis que l'État mexicain s'approprie des éléments culturels à « *sa façon de tirer profit et de perpétuer les pratiques extractivistes d'éléments valorisés, alors qu'on continue à mépriser et à violenter le reste* ». Et il a le culot d'appeler ça « *culture mexicaine* », alors qu'il s'agit « *de peuples concrets qui résistent aux mines, aux mégaprojets et aux projets extractivistes mis en œuvre ou concédés par l'État mexicain* ». Par contre, si c'est la population métisse qui se réapproprie ces éléments culturels, qui lui ont été enlevés, car ils ont été « *desindigénisés* », peut-on parler d'appropriation abusive, ou « *d'une remise en question du processus étatique ?* ».

Le dernier article parle du train *maya*, le grand projet du nouveau président d'alors pour désenclaver les Mayas du Yucatan et les faire profiter du développement du pays ! Non, les grands projets d'inclusion des peuples indigènes n'ont jamais eu d'autre but que leur paupérisation et leur disparition. Les peuples n'ont pas besoin de plus d'État. Ils veulent que soit respecté le droit à l'autonomie et l'autodétermination, reconnu dans l'article 2 de la Constitution mexicaine. Ils veulent qu'on respecte leurs terres et qu'on les laisse y vivre sans État. Ils veulent juste que l'État leur fiche la paix.

Ce livre a une très intéressante préface de Jules Falquet, enseignante-chercheuse à Paris 8, qui travaille sur les mouvements sociaux, la nouvelle organisation du travail, les luttes et résistances à la mondialisation néolibérale au sein des peuples autochtones d'Abya Yala, l'Amérique latine, avec laquelle elle reste en contact depuis ses premières recherches sur la scolarisation des femmes au Chiapas, puis sur les femmes et la lutte armée au Salvador. Elle situe les perspectives révolutionnaires d'Aguilar dans le contexte des luttes toujours actuelles des peuples d'Abya Yala. Elle n'omet pas le sentiment d'inquiétude d'une Occidentale réaliste quant à la vulnérabilité de ces peuples, attaqués à la fois par leurs États respectifs et par les multinationales extractivistes. Mais elle nous assure qu'il existe de forts mouvements de femmes qui élaborent un féminisme autonome et décolonial en prise avec la triple oppression de genre, de race et de classe. Jules Falquet est une féministe matérialiste à suivre. Elle a choisi son nom, parce que les hommes, sauf par le mariage, n'aiment pas qu'on leur pique leur nom ! ■

Michèle Monico







Yasnaya Elena Aguilar Gil, *Nous sans l'État*, Ici-bas, 2024.

1. *Milpa* : cultures associées des trois sœurs : maïs, haricot, courge.
2. *Serrana* : de la sierra Norte, c'est-à-dire chez elle !

– Jules Falquet, *Imbrication. Femmes, race et classe dans les mouvements sociaux. Comment et avec qui lutter contre, à la fois, le racisme, le capitalisme et le patriarcat*, Le Croquant, 2020.
– Jules Falquet, *Pax Neoliberalia. Perspectives féministes sur la réorganisation de la violence*, Éd. IXe, 2016. (Sur l'emploi méthodique de la coercition au service de la mondialisation.)
– Jules Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, 2008.

Confidences de belles-mères

La belle-mère a mauvaise presse. Dans les contes, elle est la méchante qui martyrise Cendrillon ou la sorcière qui rêve d'empoisonner Blanche Neige.

Mais qu'en pensent les intéressées, les marâtres, qui partagent le quotidien d'un nouvel amour, déjà père d'un ou plusieurs enfants ?

L'AUTRICE de la bande dessinée, *Chères marâtres. Quand les belles-mères se confient*, retrace le parcours souvent difficile de quelques-unes d'entre elles.

La marâtre des contes : archétype de la cruauté à l'état pur

Le terme même de marâtre a vieilli, pour prendre une connotation négative, et si elles sont représentées le plus souvent sous leurs pires facettes dans les contes et la fiction, peu d'ouvrages de sciences humaines traitent du sujet. Cette bande dessinée est donc bienvenue, car elle aborde avec bienveillance et humour le sujet des marâtres, trop souvent invisibilisées ou caricaturées.

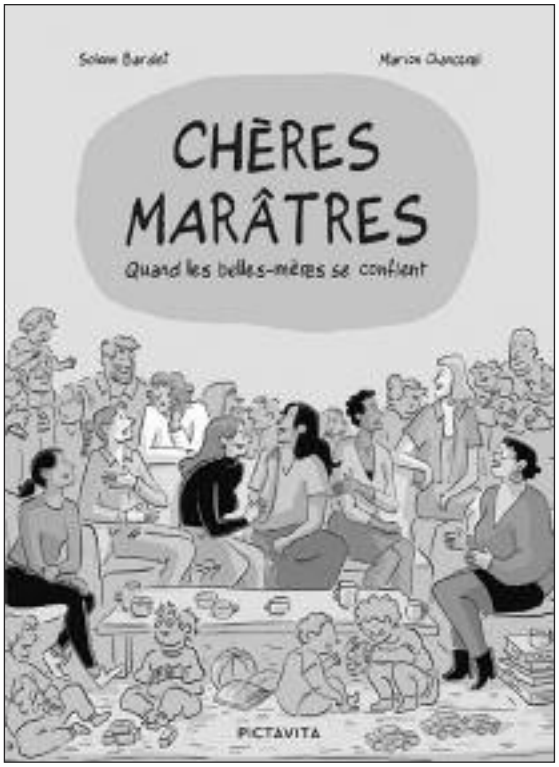
De la romance initiale au rejet

En préservant leur anonymat, Solenn Bardet – elle-même marâtre – donne la parole à huit d'entre elles qui évoquent leurs difficultés, leurs peines et leurs joies : de la romance initiale au rejet et aux souffrances qui découlent d'une vie partagée avec des enfants, qui les acceptent difficilement et où l'ombre de la mère est toujours présente. Elles n'ont aucune reconnaissance sociale et doivent trouver leur place au sein d'une famille, trop souvent sans le soutien du père.

Les huit femmes se rejoignent toutes sur un point : c'est le degré d'implication du père, ou plutôt de sa non-implication, l'absence de prises de position en faveur de sa nouvelle compagne. Celles-ci lui permettraient pourtant de trouver sa place dans sa nouvelle famille, qui provoque ou non les problèmes. Souvent les pères apparaissent comme faibles, fragiles, fuyant leurs responsabilités, n'offrant pas leur soutien à celles qui les accompagnent et s'occupent de tout au quotidien.

Et l'on se dit que, comme toujours mais en pire, la charge mentale explosive repose sur les épaules de madame. « *J'ai élevé ces cinq enfants comme les miens. J'ai nettoyé leurs vomis. Mais, à l'école, comme partout, il me faut toujours des autorisations.* »

Solenn Bardet (au scénario) et Marion Chancerel (au dessin) présentent, en un prologue, huit témoignages et un chapitre final, différentes situations : de la belle-mère jetable à la belle-mère courage, aigrie ou débordée.



Cette bande dessinée documentaire sur une réalité largement occultée, aux dessins doux et agréables, suscite empathie et compréhension, sans oublier de souligner que les difficultés vécues par les belles-mères sont souvent dues à l'absence d'implication du père. ■

A. N.

Solenn Bardet, Marion Chancerel, *Chères marâtres. Quand les belles-mères se confient*, Pictavita, 2026.

Pilu Velver, *La otra mitad* (vidéoclip)

























L'autre moitié de Pilu Velver, autrice-compositrice interprète, féministe LGBTIQA+ et artiviste

Brisons les promesses
Que nous avons faites sans parler
Forcées par l'héritage
D'être nées femme !

Nous avons grandi avec la peur
D'être plus fragiles
Nous avons perdu des privilèges
Pour être nées femme !

Nous sommes (nous sommes) les petites-filles des sorcières
Que vous (que vous) n'avez pas pu brûler
Nous sommes l'autre moitié !

Sentons notre force
La grande sororité
Dansons autour du feu
Pour vivre femme !

Nous avons vaincu leur cynisme
Sur des terres vierges
Il n'y aura plus de terrorisme
En vivant femme !

Nous sommes (nous sommes) les petites-filles des sorcières
Que vous (que vous) n'avez pas pu brûler
Nous sommes l'autre moitié
Les séquestrées

Nous sommes légion
Nous sommes troupeau
Nous sommes plus nombreuses
Nous sommes (nous sommes) des guerrières et cette lutte
Maint'nant (maint'nant) ne peut plus s'arrêter

NOUS SOMMES PLUS DE LA MOITIÉ !

Les petites-filles des sorcières
(Source : Musixmatch)

À regarder :
<https://radionemesis.net/video/543175/pilu-velver-la-otra-mitad-videoclip>.

Cette page nous est offerte par Dominique Grange, l'amie, l'abonnée, la militante infatigable !

Des fois que tu manques de raisons d'être féministe…



Lors des coupes du monde de foot, mais aussi de la sortie de certains jeux vidéos, les jeunes pères prennent plus de congés de paternité.

Nouvelle tendance issue des réseaux dits sociaux : le *looksmaxxing*. Ça consiste à tenter de se fabriquer une mâchoire plus carrée, parfois à coups de marteau.

D'après la radioscopie des pratiques sexuelles des Français·es, réalisée par l'Ifop pour JOYclub, 71 % des Françaises de 20-29 ans déclarent avoir déjà reçu une fessée d'un·e partenaire et 61 % s'être déjà fait gifler, fesser, griffer, mordre ou tirer les cheveux ; 44 % des jeunes femmes de moins de 35 ans déclarent avoir déjà été attachées avec des cordes ou des menottes. Et 37 % ont déjà été étranglées ou bâillonnées par leur partenaire. Et aussi chez les moins de 35 ans, les femmes jouissant à chaque rapport (33 %) sont deux fois moins nombreuses que les hommes du même âge (75 %).

L'enquête : <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2026/06/cp_ifop_joyclub_radioscopie_2026.06.09.pdf>.

Une fillette a été violée et tuée par un homme ayant déjà fait l'objet d'une plainte pour viol et de signalements pour agressions sexuelles sans qu'il ait été même convoqué.

Un policier municipal a tué par balles son ex-compagne et leurs fillettes (9 et 13 ans). Avec son arme de service qui devrait rester au boulot. L'occasion de rappeler qu'un féminicide sur trois est commis par arme à feu.

Médecins sans frontières a licencié 18 employés pour des faits d'exploitation et d'agression sexuelle sur réfugiées soudanaises au Tchad.

Une voiture d'auto-école est un lieu clos où les jeunes femmes et jeunes filles se retrouvent seules avec un homme. La conduite accompagnée est possible dès 15 ans, après 20 heures de cours pratique en auto-école. Les abandons sont nombreux pour cause de VSS. Depuis 2022, au moins 28 moniteurs ont été condamnés pour harcèlements, viols ou agressions sexuelles. <https://www.france.tv/slash/permis-d-opprimer/8460195-permis-d-opprimer-le-documentaire.html>.

4 femmes sur 10 qui se déplacent à vélo ont été confrontées à de l'agressivité ou du sexisme (58 % pour les 18-24 ans) ; 39 % ont fait face à de la mise en danger ou de l'agressivité routière ; 24 % du harcèlement ou de l'intimidation et 9 % des violences physiques ou sexuelles. Certaines renoncent à ce mode de déplacement.

Le parquet de Nanterre a classé sans suite 9 plaintes ou signalements contre Patrick Bruel en 2019. Avec un peu plus de 30 aujourd'hui et l'expression publique d'une partie des victimes, ça va être plus difficile (on l'espère).

Aux États-Unis, les opposant·es à la liberté d'avorter tentent de faire interdire, au niveau fédéral, l'acheminement postal de la pilule abortive, seul moyen restant dans un bon nombre d'États. Le Texas, toujours à la pointe du progrès social, autorise les citoyen·nes à poursuivre celleux qui participent à la fabrication, l'envoi, le transport ou la fourniture de la pilule abortive. ■

Christine Rebatel

Trois films à ne pas manquer!

Pour ce numéro, trois films ont attiré mon attention : une femme sourde qui attend un enfant, une femme qui gère un ranch aux États-Unis et, pour terminer, un virus qui rend hétéros les hommes gays.

Le premier film est *Sorda*, réalisé par Eva Libertad

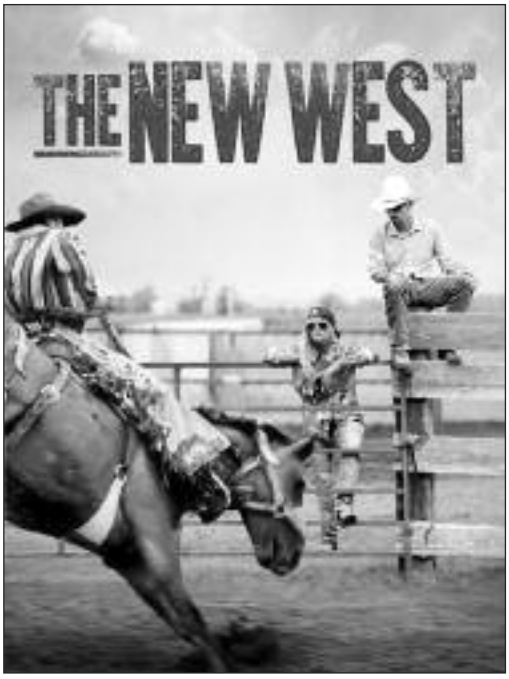
Angela est sourde et son compagnon, Hector, est entendant. Ils attendent un enfant sans savoir si ce dernier sera entendant ou non. Des inquiétudes naissent : comment la mère va communiquer avec son enfant ? comment apprendre à devenir une mère dans un monde qui oublie si souvent d'inclure ceux qui n'entendent pas ?

Le film explore ces deux mondes qui semblent séparés par la langue. Il présente leur biais de communication : le couple communique par la langue des signes espagnole, Angela lit sur les lèvres… La réalisatrice met en scène les difficultés de communiquer avec le monde extérieur, qui s'adapte trop peu aux personnes sourdes ou malentendantes. Elle partage aussi des moments joyeux et pleins de vie entre personnes malentendantes.

La réalisatrice filme des plans larges pour laisser la place aux personnages de s'exprimer avec leurs mains, leurs corps, permettant une meilleure lisibilité des signes. Eva Libertad abandonne les codes traditionnels du cinéma (champ/contrechamp/voix-off) pour faire de la langue des signes la matrice de la réalisation. La langue des signes espagnole a sa propre grammaire et sa syntaxe. En Espagne comme en France, ces langues ont été proscrites pendant plus d'un siècle, à la suite du congrès de Milan en 1880. Il a fallu attendre les années soixante-dix, pour que des mouvements citoyens réclament une reconnaissance des langues des signes. En France, ces langues sont reconnues légalement avec la loi « Handicap », à partir de 2005.

Le film se veut accessible pour tous ; la France compte 7 millions de personnes sourdes ou malentendantes, et l'Espagne plus d'un million. Le film est sous-titré, avec les codes de couleur expliqués au début du film. En effet, les sous-titres n'indiquent pas uniquement les dialogues, ils retranscrivent les indications sonores (la musique, les bruits, les voix-off) pour mieux ressentir les émotions du film. L'accessibilité du film ne s'arrête pas là, l'audiodescription inclut les personnes aveugles ou malvoyantes. Une voix préenregistrée s'appuyant sur un texte écrit par un·e auteurice et un·e spécialiste aveugle décrit ce que le son ne permet pas de deviner, permettant ainsi d'accéder à une œuvre cinématographique.





Le deuxième film, *The New West*, réalisé par Kate Beecroft, mêle documentaire et fiction

Tabatha vit dans un ranch au cœur des Badlands, les grandes plaines du Dakota du Sud. Elle accueille des adolescents en difficulté, qui trouvent refuge auprès des chevaux et de ce foyer. Malgré des difficultés financières, Tabatha continue de transmettre sa passion du rodéo et des chevaux auprès de ces jeunes. Un jour, un éleveur d'un comté voisin lui propose de racheter son ranch…

Le film est inoubliable, il est plein de vie, d'espoir, de liberté. Kate Beecroft signe son premier long-métrage avec brio, elle plonge les spectateurices dans les Badlands, à travers de magnifiques plans de paysages dignes d'un western. Tabatha est un personnage fort, battant, marqué par la dureté de la vie ; sa condition féminine n'est pas un frein pour elle, qui doit faire sa place dans un monde très masculin. Elle a un don avec les chevaux, qu'elle dresse comme une magicienne. Pour survivre financièrement, elle vend ses chevaux dressés lors d'enchères, mais les prix ne sont pas à la hauteur de ses espérances. Elle ne baisse pas les bras pour autant, et continue de se battre pour cette ribambelle d'ados qui crèchent chez elle.

Tabatha est mère de trois enfants et accueille, aime, forme des jeunes en difficultés. Certains ont des parents alcooliques, sans argent, d'autres sont plus ou moins abandonnés par leurs familles. Elle les accueille dans son naufrage. La puissance de ce film est l'humanité représentée par Tabatha et ces adolescents. Présentés comme turbulents, rebelles, ils sont pourtant remplis d'espoir et d'amour. Ils sont tous scellés par un pacte sans mots, chacun respecte les autres, chacun vient en aide et s'évade grâce aux chevaux.

Une fois que les lumières de la salle se rallument, nous voulons rejoindre ces plaines, ces chevaux, et vivre auprès d'eux dans le ranch.

Changeons de registre avec un film d'animation : *Jim Queen*, et apprêtez-vous à rire !

Le film d'animation réalisé par 4 auteurs : Marco Nguyen, Nicolas Athané, Brice Chevillard et Simon Balteaux, et produit par les studios Bobbypills, a pourtant failli ne jamais sortir en salles. Les subventions n'étaient pas suffisantes, ils ont donc eu recours à une cagnotte participative sur Ulule, qui leur a permis de récolter un peu plus de 100 000 euros. Grâce à ces dons, le film a pu sortir et a été présenté à Cannes pour les séances de minuit.

Jim Parfait, roi du podium et influenceur, est contaminé par un virus : l'hétérose ! Ce virus transforme les hommes gays en hétéros, certains signes avant-coureurs ne trompent pas : ils connaissent les règles de foot, ils perdent des abdos et sont attirés par des femmes ! Tout le monde tourne le dos à Jim Parfait, qui perd en notoriété et en amis… Lucien, jeune garçon frêle, fan de Jim Parfait, est le seul à ne pas abandonner son idole. Ensemble, ils vont partir à l'aventure pour trouver le remède contre ce virus.

Sortez les mouchoirs pour vous essuyer les larmes de rire. Le film est drôle, trash, fier et queer. Il représente toutes les communautés gays, ne délaisse personne. L'hétérose rappelle le sida, qui a touché principalement la communauté gay. Au lieu de proposer un film tragique sur ce sujet, les auteurs ont inversé les codes et ont créé une œuvre unique et comique. Les personnages se déconstruisent tout le long du film et s'ouvrent à de nouveaux horizons, les différentes communautés gays se rassemblent pour vaincre une société homophobe. ■

É. B.



PATRIIIIIIIICK !

Patriiiiiiiick ! Pendant longtemps, on a cru que c'était un cri d'allégresse de minettes fans de Bruel. Et si, au contraire, ç'avait été un cri d'effroi ? Avec ce qu'on sait maintenant de son comportement, on s'interroge !

DONC, REPRENONS. Il semble bien que Patrick avait pour habitude de sauter sur tout ce qui, comme on dit, portait jupon, voire peut-être même babygros ! Il y avait en effet celles qu'il prenait au berceau (dixit Yannick Noah à ce qu'il paraît[1], notamment Flavie Flament, abusée quand elle avait 16 ans et qui a eu le courage de lever le voile). Mais il n'était pas bégueule. On trouve aussi dans son tableau de chasse Danielle Elstner, actuelle directrice générale d'Unifrance, ainsi qu'une masseuse bénévole, une attachée de presse, une compositrice, une ancienne Miss Alsace, une kinésithérapeute, etc.

En définitive, Patrick, qui aurait sans doute pu trouver des tas de filles consentantes, aimait bien forcer… son petit côté dominateur bien machiste.

Un comportement toléré, voire couvert, jusqu'au jour où, patatras !, une femme parle, elle parle et elle est crue parce que d'autres parlent dans la foulée, et c'est la chute ! Alors on ouvre le parachute : présomption d'innocence ! D'accord, on ne peut pas accuser quelqu'un tant que la justice ne l'a pas condamné, mais là, c'est quand même du lourd : viols, tentatives de viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel sur (au moins, mais on en apprend tous les jours), neuf victimes déclarées, et une douzaine d'autres qui dénoncent des faits similaires[2]. Dans un premier temps, toute honte bue, Patrick ne va rien changer à ses projets professionnels (théâtre et tournées). Il faudra attendre que les premiers organisateurs de spectacles se désistent et que des « sales connes » viennent perturber son spectacle à Paris, pour qu'il prenne la mesure du problème.

Il aurait dit « *ma carrière est foutue* », ou quelque chose du genre. Ben oui, Patrick, mais pas seulement ta carrière, car perdre ton boulot, c'est pas ce qui peut t'arriver de plus grave. Le viol est un crime punissable de quinze ans de réclusion criminelle, le viol de mineur de 15 ans – un crime encore plus grave – de vingt ans de réclusion criminelle. Mais c'est dire à quel point ces prédateurs sexuels sont sûrs de leur fait, sans aucun respect pour leurs victimes et inconscients de la gravité de leurs agissements.

Parce que là, c'est donc pas seulement un fiasco professionnel qui l'attend, Patrick, mais aussi la taule.

Problèmes de l'impunité du fait de la prescription

La loi est sévère, mais trop souvent difficilement applicable, pour plusieurs raisons : mauvaise volonté ou surbooking de l'institution judiciaire et/ou policière, problème de l'administration de la preuve pour les « crimes de l'intime », délais de prescription pénale souvent dépassés en raison notamment de l'amnésie traumatique dissociative dont souffrent de nombreuses victimes.

Pour éviter le risque d'impunité lié au passage du temps, des mécanismes juridiques ont été recherchés afin d'aller vers l'imprescribilité des crimes sexuels.

C'est ainsi que la loi du 21 avril 2021 a prévu un mécanisme de prescription glissante pour les victimes mineures. Concrètement, si un même agresseur récidive sur une autre victime, alors que la prescription n'est pas atteinte pour la première victime, le délai de prescription repart à zéro à compter de la nouvelle infraction sexuelle.

Par ailleurs, depuis un arrêt de la Cour de cassation de 2005, la notion juridique de sérialité permet d'enquêter sur des faits prescrits « connexes », c'est-à-dire ayant un même objectif ou un même mode opératoire, commis par un même auteur. Si l'un d'entre eux n'est pas prescrit, et la connexité constatée, les autres bénéficient de la non-prescription et peuvent être jugés.

Pour Bruel, pas de problème, il est dans les clous, mais ce n'est pas le cas de tous les agresseurs : le projet de loi spécifiquement consacré aux violences faites aux femmes et aux enfants n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Pourtant, avec un viol ou une tentative de viol toutes les deux minutes trente et seulement 0,6 % de violeurs condamnés[3], il y a urgence, d'où les appels à une imprescribilité des crimes sexuels pour toutes les victimes, comme c'est le cas dans 35 pays, dont 6 en Europe.

Comme chaque fois qu'un fait divers tragique trouble l'opinion publique, nos dirigeants se démènent pour avoir l'air de faire quelque chose, et surtout pour dégager leur responsabilité.

On va voir si, cette fois-ci, cette agitation sera suivie d'effet, et alors on pourra dire : *Merci Patriiiiiiiick*[4] ! ■

M. G.

1. Le rencontrant dans un couloir d'Hôtel avec une très jeune fille, il lui aurait dit : « *Tu les prends à la maternelle, maintenant !* »
2. *Libération*, 18 mai 2026.
3. *Libération*, 9 juin 2026.
4. L'humour noir (couleur de l'anarchie) est permis dans CR, journal libertaire !



MADELEINE VERNET

Texte : Anarlivres (d'après L'Éphéméride anarchiste)
Dessins : OLT - CC BY-NC-SA (d'après les gravures de Pierre Rossi)





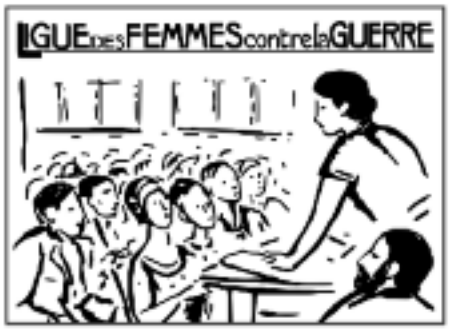
Madeleine Eugénie Cavelier, dite Madeleine Vernet, naît le 3 septembre 1878 à Le Houlme (Seine-Maritime). Elle passe son enfance à Barentin où ses parents ont acheté un petit commerce. À la mort de son mari, sa mère s'installe à Pissy-Pôville et, pour survivre, accueille quatre fillettes de l'Assistance publique ; ce qui décidera de sa vocation d'éducatrice.

Madeleine Vernet écrit des articles dans *Pages libres*, le journal de Charles Guieysse, où elle s'insurge contre les abus dont sont victimes les enfants de l'Assistance. En représailles, les fillettes seront retirées à sa mère. N'ayant pas réussi à créer l'orphelinat de ses rêves en Normandie, elle part pour Paris et exerce le métier de comptable.





Elle y rencontre des journalistes, des syndicalistes, et se lie avec les milieux libertaires. En 1906, Madeleine Vernet fonde à Neuilly-Plaisance (banlieue parisienne) l'orphelinat L'Avenir social (déplacé ensuite à Epône) avec Louis Tribier – qu'elle épousera un peu plus tard. Elle collabore au *Libertaire*, aux *Temps nouveaux* (où elle s'oppose au néomalthusianisme), publie des brochures, des poésies, des romans, devient conférencière, soutenue, malgré leurs désaccords, par des féministes comme Nelly Roussel et Marie Bonnevial. Pendant la Première Guerre mondiale, elle déploie une grande activité pacifiste, accueille le fils de Marie et François Mayoux, instituteurs en Charente emprisonnés pour antimilitarisme, défend Hélène Brion.







Elle collabore à *Ce qu'il faut dire*, le journal de Sébastien Faure, à *La Mère éducatrice*, puis participe à la fondation de la Ligue des femmes contre la guerre. En 1922, les communistes étant devenus majoritaires au conseil d'administration de l'orphelinat, Madeleine Vernet qui refuse d'adhérer au Parti communiste doit bientôt abandonner son poste de directrice.
Elle fonde en 1927 le journal *La Volonté de paix* qui paraîtra jusqu'en 1936, date à laquelle il fut interdit après le procès de Louis Tribier pour provocation de militaires à la désobéissance.
En 1935, elle siège au comité directeur de la Ligue internationale des combattants de la paix et meurt le 5 octobre 1949 à Levallois-Perret.

À propos du consentement introduit dans la loi de répression du viol

Quasi totale impunité

D'abord pointons l'absolue non-fiabilité des chiffres disponibles : sources variées ; à base de sorte de sondages (enquêtes) ou de chiffres police-justice ; avec ou sans les personnes mineures ; incluant tout type d'agressions sexuelles. Les féministes approximent 10 % de plaintes, 10 % de condamnations parmi ses plaintes. Une certitude : l'impunité est quasi totale. Dans son rapport *Mettre fin au déni et à l'impunité face aux viols et aux agressions sexuelles* de 2025, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) titre son chapitre sur les chiffres : « *Des chiffres massifs : une impunité quasi-totale.* » Si à Casse-Rôles on ne plaide pas pour plus de répression, ces éléments montrent à quel point les viols sont socialement tolérés, et l'ampleur de la tâche pour les féministes (ça pourrait être pour tout le monde, mais, bon, faut pas rêver).

Après quelques atermoiements des politiques [1], la définition du viol dans la loi française a changé fin 2025. Ça va-t-y changer quelque chose ?

La nouvelle définition du viol

Avant la promulgation de la nouvelle version, la loi disait : *Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte* (précisée plus loin : physique ou morale)*, menace ou surprise ou, dans les cas prévus par la loi, commise sur un mineur par un majeur. Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués lorsqu'ils ont été imposés à la victime dans les circonstances prévues par la présente section, quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage.*

Après, elle dit (les différences sont en gras) : *Constitue une agression sexuelle* ***tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur*** *ou, dans les cas prévus par la loi, commise sur un mineur par un majeur.* ***Au sens de la présente section, le consentement est libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable. Il est apprécié au regard des conditions. Il ne peut être déduit du seul silence ou de la seule absence de réaction de la victime. Il n'y a pas de consentement si l'acte à caractère sexuel est commis avec violence, contrainte (toujours physique ou morale), menace ou surprise, quelle que soit leur nature****. Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués lorsqu'ils ont été imposés à la victime dans les circonstances prévues par la présente section, quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage.*



Dans la situation antérieure, le violeur devait prouver que la victime était consentante, du moins qu'il n'y avait ni violence, contrainte, menace ou surprise. On a tou·tes dans la tête ces films ou reportages qui passent de « *Je l'ai pas touchée* » à « *Effectivement, mais elle était consentante* ». Dans la nouvelle version le violeur devra prouver que la victime était consentante, par défaut elle ne l'est pas. En vrai, probablement, dans les deux cas, la victime doit prouver qu'elle n'a pas consenti. Je n'ai pas vu passer de procès avec la nouvelle définition.

Contre son introduction dans la loi

Pendant plus d'un an, les débats ont été animés entre les pour et les contre l'introduction du consentement dans la loi. Beaucoup à coups de tribunes et articles de presse.

Les critères de la version précédente couvrent tous les cas, « *vulnérabilité de la victime et dissymétrie des rapports de pouvoir : contrainte. Prise en compte du contexte professionnel et des rapports de domination antérieurs : contrainte. Exploitation de la faiblesse mentale : contrainte ou surprise. Soumission chimique : surprise. État de sidération : contrainte morale ou surprise. Emprise psychologique : contrainte morale. État alcoolisé : surprise. Dépendance économique : contrainte* [2] ». Un viol n'est pas un rapport sexuel non consenti mais un acte de violence.



L'introduction du consentement entérine la vision patriarcale de la sexualité : l'homme propose, la femme accepte, ou pas. Les débats seront encore plus centrés sur le comportement de la victime, était-elle consentante ou pas ? Le consentement ne garantit pas l'égalité, il la suppose.

Pour le collectif féministe contre le viol, la plupart des arguments sont faux, et c'est même une régression [3]. Par exemple, la charge de la preuve ne sera pas inversée, ce ne sera pas au violeur de prouver qu'il y a eu consentement, la charge de la preuve incombe aux parties poursuivantes avec la présomption d'innocence. Les féministes se battent pour que le viol ne soit pas analysé à travers l'existence ou non du consentement, mais par les comportements de l'agresseur.

Définir le consentement

Certaines divergences portent également sur la possibilité d'un consentement libre en patriarcat.

Vers l'égalité contre le consentement. Le sous-titre du livre de Catharine A. MacKinnon [4] résume les arguments de celles qui pensent que la domination masculine empêche que le consentement soit valide. Focaliser sur le consentement nuit aux victimes. Il faudrait plutôt se pencher sur les inégalités et parler de « sexe inégal » plutôt que de « sexe non consenti », s'intéresser à ce que ceux qui ont le pouvoir en font et comment ils en abusent. Si on reconnaît l'inégalité, ou reconnaît l'abus de pouvoir qu'est le viol.

De plus, le consentement est un concept intrinsèquement inégalitaire : consentir, c'est céder à une demande et rien ne peut changer ça. Le consentement explicite ne change rien, les femmes sont souvent, et dans de nombreux domaines, obligées de consentir à leur domination. Une précédente modification de la loi a rendu le consentement hors sujet pour les mineur·es, l'inégalité d'âge suffisant à caractériser le viol ; l'abus de pouvoir est là reconnu.

Catharine A. MacKinnon propose que la loi dise plutôt, à partir de la formulation initiale : « *… commis avec violence, contrainte ou menace en exploitant ou en profitant de(s) inégalité(s), est un viol. Les inégalités peuvent provenir de la liste adoptée mais ne se limite pas à cette liste.* » La conséquence de ce raisonnement est que le contrat ne peut être valide dans ce domaine, il est forcément nul.

Et logiquement, pour elle, le sexe prostitutionnel est un viol. Il est consenti mais pas désiré, choisi ou voulu.

La possibilité du non

Le féminisme précédent est appelé féminisme de la domination par les féminismes « pro sexe » (tarifé), qui mettent en cause l'hétéronormativité en défendant toutes les formes de dissidences sexuelles. Les féministes de ce courant défendent qu'il est nécessaire d'analyser le contexte pour savoir s'il y avait la possibilité d'un non, qu'il y ait eu un oui ou pas. C'est la possibilité du non qui dit la validité du oui [5].

Et dans le sexe, il y a légitimement des situations de pouvoir qui contribuent aussi à l'excitation. Et aussi des interrogations, des incertitudes, y compris sur nos propres désirs à un instant donné. On peut ne pas savoir, le désir peut venir en cours d'interaction. La dérive de l'assimilation du consentement au désir est illégitime (d'autant plus que cette assimilation apporte de l'eau au moulin des abolitionnistes du système prostitueur, note de l'autrice).

Consentement libéral *versus* consentement féministe

Quand il a été question de modifier la loi, les féministes se sont lancées dans le débat pour éviter que ne soit ajoutée à la loi une définition libérale du consentement, selon laquelle toute femme est en capacité de dire librement oui ou non, on n'est pas tou·tes égales/égaux. Le consentement féministe intègre les inégalités, les circonstances aggravantes.

Dossier à suivre…

Mais quelles que soient les réflexions antérieures, la loi dit aujourd'hui que l'absence de consentement est constitutive de l'agression sexuelle ou du viol. Il faudra s'intéresser aux conséquences en matière de prise en compte des plaintes (peu probable que ça change quelque chose), de pénalisation et d'emprisonnement (peu probable que ça change quelque chose). Et aussi être attentives à comment les débats portent encore plus sur la responsabilité de la victime.

Au mieux, l'existence de cette notion dans le Code pénal peut avoir une fonction pédagogique de lutte contre l'insouciance. Qui devrait être complétée par l'apprentissage de l'acceptation des refus. On ne résout pas les problèmes de pouvoir par le droit pénal. ■

Ch. R.

1. Christine Rebatel, « De la difficulté de définir le viol ». *Casse-Rôles*, n° 28, 2024, p. 16.
2. Catharine A. MacKinnon, *Le Viol redéfini. Vers l'égalité contre le consentement*, Climats, 2023.
3. <https://cfcv.asso.fr/10-idees-recues-sur-lintroduction-du-consentement-dans-la-definition-legale-du-viol/>.
4. <https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/02/17/inscrire-le-non-consentement-dans-la-loi-sur-la-definition-du-viol-est-au-mieux-inutile-au-pire-contre-productif_6550558_3232.html>.
5. Clara Serra, *La Doctrine du consentement*, La Fabrique, 2025.

Est-il possible de combattre le drame des violences sexuelles ?

Le dernier livre de Muriel Salmona, *Enrayer la fabrique des agresseurs sexuels*[1], a pour but de faire comprendre le système de reproduction des violences sexuelles à l'œuvre dans notre société, ses mécanismes, et ce qui lui permet, malgré tous les efforts de ces dernières décennies, de continuer à produire autant, voire plus de violences. Il permet de déconstruire les mythes sur le « profil » des agresseurs sexuels, sur leurs motivations. Il éclaire d'un jour nouveau et de façon précise ce phénomène de masse d'une grande complexité.

LE CONSTAT EST AMER ET DÉSESPÉRANT : le monde entier est gangrené par les violences ! Malgré la détermination des luttes féministes, les témoignages courageux des victimes, le travail acharné des associations féministes, les lois arrachées de haute lutte, les violences continuent partout, tout le temps.

Les chiffres sont accablants

Les victimes sont majoritairement des filles et des femmes, les agresseurs très majoritairement des hommes, dont 30 % sont mineurs. Dans le monde, selon les chiffres de l'OMS de 2020, un enfant sur deux a subi une forme de violence, une fille sur cinq et un garçon sur treize des violences sexuelles. Une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles commises par son partenaire. Une femme sur deux, tuée dans le monde, l'a été par son compagnon ou sa famille (chiffres 2017), alors que seulement un homme sur vingt a été tué dans des circonstances similaires.

La cybercriminalité explose. Entre 2014 et 2023, le nombre de vidéos et d'images pédocriminelles est passé d'un million à plus de cent millions !

Quelles que soient leurs formes, les violences sont l'apanage d'une société hiérarchisée et inégalitaire, où les enfants appartiennent aux parents, et les femmes aux hommes. Ces derniers, nourris aux stéréotypes sexistes dès leur plus jeune âge, se considèrent comme « naturellement » dominants et prédateurs ; ils vivent toute critique comme une atteinte à leur liberté. Ils conçoivent les relations humaines en termes de contrôle et d'emprise. Leur vision de la sexualité consiste à instrumentaliser et à consommer le(s) corps d'autrui. Les actes d'agressions et de viols qu'ils commettent sont multiples (ce n'est que très rarement un acte unique) et à répétition, sur la même victime et/ou sur des victimes différentes : ils sont quasiment tous récidivistes. Ils exercent une forme de terrorisme sur leur entourage. Ils bénéficient de la « *conspiration des oreilles bouchées* » (qui refusent d'entendre et de croire la parole des victimes), d'une impunité sociale scandaleuse et de la complicité de leurs pairs ou de leurs proches.

Comment en est-on arrivé là ?

Le déni séculaire des violences sexuelles a conduit à des cohortes de victimes, enfants et adultes, femmes et hommes. La méconnaissance des mécanismes de survie à l'œuvre, lors de situations de violence, n'a pas permis de soigner les personnes présentant des symptômes comme le stress post-traumatique, ni de décrypter la fonction des violences pour les agresseurs. Surtout s'ils ont été eux-mêmes victimes de violences.

Pour se protéger de cette vision atroce des relations humaines, la société véhicule des explications mystificatrices, comme la déclaration imaginaire ou mensongère de la victime, ou le transfert de la responsabilité de l'agresseur sur la victime. Elle voudrait croire et faire croire que les « vraies victimes » seraient les hommes, qui auraient été manipulés ou provoqués ou accusés à tort.

Comment en sortir ?

L'ambition de cette lutte est de remplacer la culture du viol par la culture de la protection et du soin.

• Pour cela, la première étape est d'identifier les victimes le plus tôt possible afin de faire cesser les violences et de garantir la sécurité des personnes ; cela pour éviter l'installation de troubles chroniques et de conduites dissonantes, et donc la contamination par la violence.

• Professionnels de la santé, de l'éducation, de la justice doivent être formés au fonctionnement des mécanismes psycho-traumatiques pour aider les victimes à sortir de

l'amnésie traumatique et de la sidération, et pour les accompagner vers un mieux-être.

• Le grand public doit être informé du pouvoir colonisateur et contaminant de la violence, de l'impact destructeur des phénomènes psychiques occasionnés par les violences ; les personnes protectrices des victimes doivent être crues et encouragées (au lieu d'être poursuivies ou elles-mêmes agressées).

• Il faut aussi étudier les comportements et les vécus des agresseurs, leur intentionnalité, leur stratégie et leur histoire : eux aussi développent des symptômes de stress post-traumatique liés aux violences qu'ils infligent, comme l'anesthésie émotionnelle ou la dissociation. Le fait de faire des victimes leur permet de ne pas en être une (ou ne plus en être une) et de se considérer du côté des dominants. L'anesthésie émotionnelle a pour conséquence qu'ils ne ressentent pas d'empathie ni de compassion pour leurs victimes. Insensibilisés, ils peuvent agir sans remords, et ainsi se sentir tout-puissants.

Certes, la lecture de cet ouvrage est éprouvante et complexe, mais ô combien nécessaire pour qui veut comprendre et agir pour « *remettre le monde à l'endroit, et le rendre plus juste et plus égalitaire* ».

L'autrice

Muriel Salmona est psychiatre, spécialisée dans la prise en charge des victimes de violences, en particulier de violences sexuelles, mais aussi de violences conjugales, de violences faites aux enfants et de violences liées au terrorisme. Fondatrice et présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, ex-membre de la Civise, elle participe à de nombreuses initiatives pour faire connaître et reconnaître le stress post-traumatique subi par les victimes de violences et ses conséquences psychiques et sociales.

En savoir plus

Sur le site de l'association, de nombreuses ressources (<https://www.memoiretraumatique.org>) sont disponibles.

Il est possible de témoigner de ce qu'on a vécu ou vu sur les blogs de l'association :

<http://stopaudeni.com>

<http://stopauxviolences.blogspot.fr>

<http://lelivrenoirdesviolencessexuelles.wordpress.com>.

La brochure *Quand on te fait du mal*, rédigée par Muriel Salmona et Sokhna Fall, adaptée et illustrée par Claude Ponti, est diffusée gratuitement par l'association Mémoire traumatique et victimologie, et elle peut être téléchargée sur le site <https://www.memoiretraumatique.org>. Elle s'adresse en priorité aux enfants des écoles maternelles, CP et CE1, mais peut être lue par toute personne intéressée.

En novembre 2024, dans le cadre de l'émission « Carnets de santé » sur France Culture, Muriel Salmona enregistre, avec Marina Carrère d'Encausse, une série de 6 podcasts intitulée « *Trauma et violence sexuelle : de l'agression à la réparation* ».



Muriel Salmona est également l'autrice de nombreux ouvrages :

• *Le Livre noir des violences sexuelles*, Dunod, 2022.

• *Le Harcèlement sexuel*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2019.

• *Violences sexuelles. Les 40 questions-réponses incontournables*, Dunod, 2015.

• *Châtiments corporels et violences éducatives. Pourquoi il faut les interdire en 20 questions-réponses*, Dunod, 2016. ■

É. G.-C.

1. Éditions Dunod, 2025.

INCESTE : SORTIR DU SILENCE

J'étais sidérée, effondrée, vidée, après la lecture de ce livre. Et Charlotte Pudlowski, qui l'a préfacé, fait aussi part d'une sensation de pesanteur et de brouillard. Cependant, on y revient parce que « ce livre est une révolution ».

CE LIVRE, c'est *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, de Dorothée Dussy, qui a consacré dix ans de sa vie à lire toute la littérature sur le sujet, à analyser les enquêtes statistiques des divers organismes de protection de l'enfance, en France, en Europe, aux États-Unis, où ces études existent depuis cinquante ans, et plus récemment dans d'autres pays. En gros et à la louche, les ASM, « *les abus sexuels sur mineurs impliquant un contact génital allant de l'attouchement à la pénétration sexuelle* » concernent 5 à 6 % des mineur·es de moins de 14 ans. « *Typiquement la victime est, 6 à 7 fois sur 10, une fille de 10 ans ou moins, connaissant son agresseur, dont le sexe est masculin* », car 97 % des incesteurs sont des hommes. Pour la France, 5 % de victimes font trois millions de personnes incestées. Et c'est la fourchette la plus basse ! Comme le fait remarquer Dorothée, il en faut du monde, pour incester trois millions d'enfants. Et on ne parle ici que d'abus déclarés, donc de personnes qui ont parlé. Dans leur majorité, les incestés se taisent.

Dorothée ne s'est pas arrêtée là. De même que *Casse-rôles*, pour parler de prostitution, s'intéresse prioritairement aux clients qui font que ce « marché » existe, elle s'est intéressée aux incesteurs. Pas facile, car personne ne parle de l'inceste, « *ni à la maison, ni au comptoir des troquets, ni à la machine à café des bureaux, ni sur les bancs de l'école* ». Pour rencontrer des incesteurs, il n'y a que la prison, c'est-à-dire des incesté·es qui ont parlé, et des incesteurs qui ont reconnu les faits. De plus, la prison est une situation biaisée, car « *l'élaboration de leurs récits sur leurs actes est devenue conditionnée par ces prescripteurs de normes que sont d'un côté les psys, et de l'autre les magistrats* ». Il faut aussi savoir que, selon l'Observatoire international des prisons (OIP), 10,7 % des hommes emprisonnés actuellement le sont pour infraction sexuelle[1].

La pensée féministe s'est élevée contre le monopole du travail social, qui fait de l'inceste une histoire de pauvres, et celui de la psychologie posant l'inceste comme une pathologie, ce qui esquive la question politique et la reconnaissance des positions précises de chacun (dominants/dominés). Car les incesteurs ne sont généralement pas des pédophiles avérés capables de rapter une fillette et de laisser son corps dévasté au fond d'un bois, ce qui, en effet, relève de la psychiatrie. Non, les incesteurs sont de bons pères de famille qui se contentent de se servir à la maison sur les enfants de la famille. Comme le dit un des enquêtés, qui a violé sa fille avant l'âge de 10 ans :

– *À la ville, il y a des femmes, mais il faut payer.*
– *Dorothée : Vous ne pouviez pas payer ?*
– *Gaspiller de l'argent pour ça ?*

L'incesteur n'est pas un violeur, car, pour lui, et beaucoup d'autres, un viol, c'est la pénétration vaginale d'une femme avec violence. Or, il n'a pas besoin d'être violent, il est le père, celui dont l'autorité est reconnue dans la maisonnée, celui à qui l'enfant fait confiance et obéit depuis toujours. L'incesté·e ne se plaint pas, ne s'oppose pas, n'imagine pas que ce père qui se glisse dans son lit puisse lui faire du mal, et la répétition des actes fait qu'il s'habitue. (L'inceste, c'est rarement une seule fois. Cela peut durer des années.) Et pour l'incesteur, « *entrer un doigt ou une main dans le vagin ou l'anus de son enfant est un attouchement, autrement dit, une caresse* ». Comme celui-là qui dit : « *Je pensais que viol, c'était avec le sexe. Avec le doigt, je savais pas que c'était un viol.* » Et cet autre qui, pour protéger la virginité de sa fille, préférait la sodomiser. Sodomiser, c'est pas un viol ! L'incesteur a une morale, c'est un bon parent qui prend soin de ses enfants et qui parle d'amour, de caresses, de bisous. C'est pourquoi il commence quand ses enfants sont très jeunes. « *La petite fille n'est pas une partenaire sexuelle, contrairement à la fille qui "commence à se former". La fillette, dans le monde de l'incesteur, est un objet manipulable à loisir, mais un objet qu'on aime bien et qu'on laisse tranquille quand elle grandit pour ne pas la violer, et, ce faisant, faire de soi-même un violeur.* »

L'incesteur est en permanence dans le déni et la minimisation. D'ailleurs, s'il passe à la pénétration vaginale, il cherche systématiquement à prouver qu'elle n'était plus vierge, qu'elle a des copains qui s'en sont chargés. Et si elle n'est plus vierge, elle passe du côté des putes qu'on est autorisé à prendre. Comme ce grand-père qui « *n'y a mis que les doigts mais qui soupçonne Vanessa, 7 ans, d'avoir déjà eu des amants car il n'a pas senti la résistance de l'hymen et qu'elle avait l'air d'aimer ça* ».

Selon Lévi-Strauss, l'interdit universel de l'inceste qui fonde la société humaine n'est qu'une théorie funeste. Dans la réalité, il est couramment pratiqué, et dans toutes les classes sociales, comme pour les violences faites aux femmes. Ce n'est pas une histoire de pauvres ou d'ignorants, c'est une histoire de domination. Et parmi les 22 enquêtés qui ont répondu à la lettre envoyée par Dorothée Dussy dans toutes les prisons, il y a entre autres un industriel, un ingénieur, et celui qui l'a répugné et qu'elle surnomme Le Diable, un grand professeur d'université. « *Les viols incestueux sont des viols d'aubaine commis par… des hommes qui trouvent légitime que les femmes et les enfants soient à leur disposition sexuelle. Comme une soubrette qui est là pour qu'on la trousse, si vous voyez de quoi je veux parler.* » (DSK, bien sûr)

Quant aux incestes à l'intérieur de la fratrie, il n'y a pas d'inceste entre jumeaux, par exemple. Tous les cas relevés

montrent une différence d'âge, où l'on voit qu'ils sont vraiment un rapport de domination. Ce ne sont pas d'innocents jeux sexuels de touche-pipi, comme on a trop souvent tendance à les minimiser. À preuve cette histoire de plusieurs frères incestant le plus jeune avec force coups et violences, surtout quand ils soupçonnaient qu'il puisse y éprouver du plaisir. Car à se faire tripoter depuis tout petit, on peut finir par y trouver du plaisir, ce qui renforce encore le poids du silence. On est compromis par l'inceste et on intériorise la loi du silence. L'inceste est « *l'exercice érotisé de la domination et de l'écrasement, constitutif de la famille* ». L'inceste est un système qui permet au patriarcat (ça, c'est moi qui le dis) de se perpétuer en produisant l'état d'esprit propre à la servitude volontaire.

L'incesteur passe le plus souvent inaperçu aux yeux des voisins et du monde extérieur, mais à la maison, il est le maître. Si doux et gentil qu'il paraisse, l'autrice remarque que beaucoup s'en prennent aux animaux domestiques, et parfois avec une extrême violence, « *un moyen courant et très efficace pour terroriser la famille* ». Il s'agit d'affirmer sa puissance et qu'elle demeure incontestée. Cela n'empêche pas toute la famille d'être compromise. Elle cite un cas où l'incesteur a été surpris, à plusieurs reprises, ayant des rapports sexuels avec son neveu, et la famille n'a fait que quelques remontrances, sans rien mettre en œuvre pour empêcher que cela se reproduise. Le silence est de mise pour ravaler la honte. Au point que, puisque personne ne s'opposait à ce qu'il subissait, le neveu « *a intériorisé que l'inceste était autorisé et, à son tour, a pris pour objet sexuel un enfant plus jeune et plus vulnérable que lui* ».

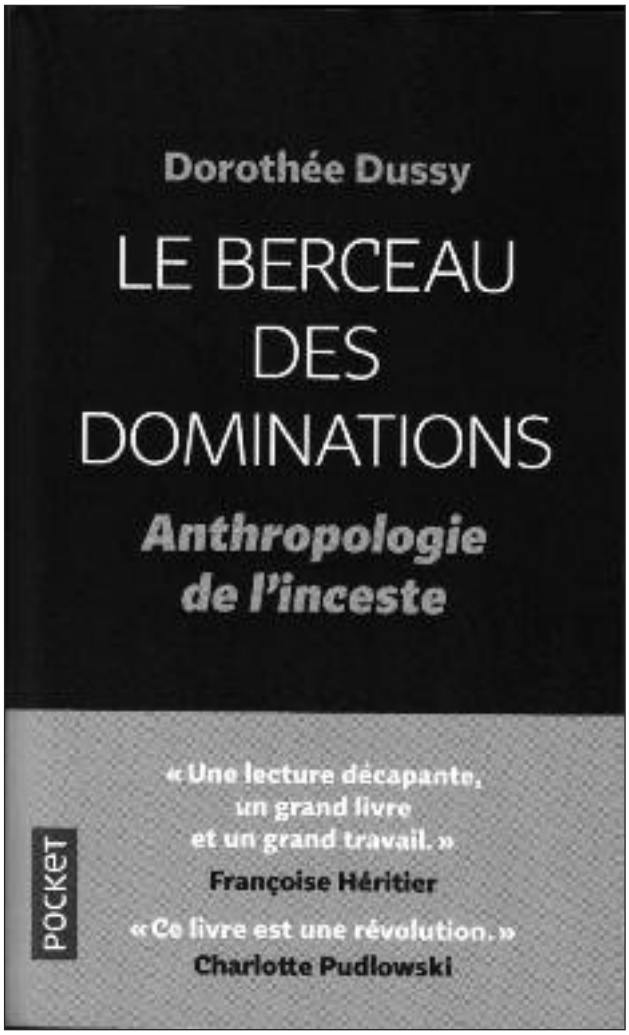
Un autre homme, incesté par son père dans sa jeunesse, le retrouve dans la maison familiale ainsi que ses deux sœurs et leurs fillettes. Il parle à son père et se laisse convaincre que tout cela fait partie d'un passé révolu et enterré. Cependant, craignant pour ses jeunes nièces, il se confie à ses sœurs et apprend à ce moment qu'elles aussi ont subi l'inceste. Aucun des trois ne s'était rendu compte de ce qui arrivait aux autres. « *L'interdit de l'inceste protège l'inceste* » et « *le silence* […] *s'entretient et se nourrit grâce aux efforts de chacun des membres de la famille.* » Et comme personne n'en parle et que l'incesteur fait comme si de rien n'était, le jeune enfant n'a d'autre référence que sa propre expérience, qui n'est souvent que celle de la dissociation qui se produit entre son corps et son esprit pour se protéger de la douleur et du dégoût. De sorte que « *l'inceste reste littéralement impensé, absent à la conscience. L'incesté est amnésique de l'inceste* ». Et il faut parfois des années pour que le viol remonte à la conscience, des années d'instabilité, de souffrances, d'automutilations, et de symptômes incompréhensibles.

L'inceste est une affaire de famille

Ce garçon, violé par ses frères, qui le tabassaient quand ils croyaient lui voir y prendre plaisir, a lui même incesté sa nièce. Mais il a avoué et il est en prison. Et de quoi parle-t-il à Dorothée Dussy ? De sa peur, la peur qu'il a toujours eue de ses frères et qu'il n'a cessé d'avoir. Ses enfants (car il a eu des enfants) et ceux de ses frères n'ont pu manquer de ressentir, entre leurs père et oncles, les traces de cette relation incestueuse qui les façonnent même longtemps après la fin de la période des abus sexuels. De plus, il rajoute : « *Je ne vous cache pas que je prenais du plaisir.* » Et c'est aussi cette terrible ambivalence de la violence et de l'excitation sexuelle qui contribue à la pérennité de l'inceste.

Dans beaucoup de cas, l'incesteur a lui-même été incesté, et Dorothée a dressé des « *photos de famille* » sous forme de schémas montrant les ASM au sein d'une même famille. Dans certaines, l'inceste prolifère et finit par atteindre tout le monde.

Les jeunes enfants incestés peuvent être repérés parce qu'ils montrent une certaine compulsion sexuelle, répétant hors de chez eux les gestes de la sexualité que leur incesteur attend d'eux. Mais même leur démonstration se heurte à l'incrédulité quand ce n'est pas au rabrouement. Et même les policiers et les magistrats ne font pas de recherches



poussées sur les antécédents des incesteurs. Personne ne veut savoir. Cependant, Dorothée relève qu'il y a « *une surreprésentation des morts jeunes et des morts violentes dans les familles où il y a de l'inceste* ».

Quand une personne incestée parle, parfois longtemps après, encore faut-il que l'incesteur avoue. Et là, « *toutes les formes de dévalorisation et de discrédit des incesté·es sont autorisées pour faire rempart à la parole* ». Pourtant, porter l'affaire devant la justice peut être une libération pour les victimes et permet souvent à d'autres incesté·es de la famille de se manifester.

Pour sortir du silence, il peut être nécessaire de croiser un « annonciateur », qui va nommer le viol

Ce peut être une personne investie d'une autorité sociale, morale ou psychique, un juge dans une émission de télé qui va notifier qu'il s'agit d'un crime puni de vingt ans de prison, d'une psy évoquant les conséquences désastreuses, ou d'un livre relatant une histoire d'inceste. Alors l'incesté·e peut reconnaître ce qui lui est arrivé avec des mots nouveaux, les mots jusqu'alors imprononçables de victime et d'agresseur, et vouloir le faire reconnaître par la justice. C'est le début d'un combat. Le dévoilement de l'inceste bouleverse le huis clos familial, « *les rôles, les positions et les attitudes de chacun des membres de la famille sont réévalués et jaugés à travers le prisme de ce nouveau regard sur son histoire* ». Il y a « *un paroxysme du malaise après la révélation de l'inceste* ». Et pourtant, « *la prison ne change pas grand-chose aux relations familiales, au bout du compte* ». Souvent, après la parenthèse de la condamnation, « *personne n'évoquera jamais plus les raisons de la sanction. L'inceste est retourné aux oubliettes du silence* ».

Le législateur a tout prévu : « *Si vous êtes un proche parent de l'auteur d'un crime, vous êtes exonéré du devoir de le signaler.* » « *Selon les statistiques du ministère de la Justice, aux assises, 50 % des procès pour meurtre sont suivis d'une condamnation, et seulement 2 % des procès pour viol.* » Alors qu'il y a chaque année en France environ 1 000 homicides, et plus de 10 000 viols, dont plus de 6 000 sur mineur·es. Mais le mot *inceste* n'existe pas dans le droit français. Quant aux quelques intellectuels des années 1970, qui ont promu la libération individuelle à l'égard de la sexualité, ils ont écrit en tant qu'hommes, sans se poser la question du consentement des femmes et des enfants, assimilant le masculin à l'universel. Le droit est écrit par et pour des hommes. Par exemple, la sanction pour viol est plus importante quand la victime est un garçon, car le viol paraît, pour le législateur, plus dommageable pour un garçon que pour une fille. Les fellations sont moins sanctionnées que les pénétrations vaginales, et ce sont les pénétrations anales les plus lourdement condamnées. Il y a des procès ignobles où la Cour se questionne, en présence de l'incesté·e, sur la profondeur de la pénétration, 1 cm, 2 cm ? « *Peu importait que le père ait sorti sa fille du lit plusieurs fois par semaine pour avoir avec elle un rapport sexuel sur la table de la cuisine, l'infraction se jouait sur une affaire de centimètres.* »

Mais le pire, c'est la chape de plomb sur la société tout entière

Quand Dorothée Dussy a voulu faire publier son livre en 2013, elle a eu le plus grand mal à trouver un éditeur. Les « grands » éditeurs se défilaient. Quand, enfin, une petite maison d'édition, La Discussion, a accepté, Dorothée a multiplié les interventions, les conférences, les colloques universitaires pour accompagner son livre. Mais, le stock épuisé, il n'a pas été réédité, et elle, elle n'en pouvait plus, des gens qui regardent leurs pieds quand elle parle, elle en avait marre de se battre, elle a laissé tomber et s'est tournée vers l'étude des abeilles et de leur disparition.

Heureusement, le mouvement féministe s'est emparé de plusieurs affaires (Weinstein, l'entraîneur sportif de Sarah Abitbol, etc.) et le déferlement de #MeToo a commencé à soulever le couvercle. Comme le dit la préfacière (qui a peut-être contribué à ce que ce livre soit réédité), « *depuis dix ans, le traitement médiatique des violences sexuelles semble se rapprocher inexorablement du "berceau des dominations"* ». Le droit de parler de l'inceste émerge.

Je ne voudrais pas finir sans dire mon étonnement devant la conclusion de Dorothée Dussy. Si la pratique de l'inceste est assurément une spécificité humaine (dans aucune autre espèce animale on utilise un petit immature comme objet sexuel, puisque c'est l'œstrus qui induit le rapport sexuel), et si l'inceste est pratiqué dans toutes les régions du monde, cela n'implique pas pour autant qu'il ait toujours existé dans l'espèce humaine. C'est une conclusion hâtive et non fondée (sûr, elle en avait marre !). C'est d'ailleurs la même chose pour le patriarcat. Non, il n'existe pas depuis la nuit des temps. Il n'est même pas si vieux, 4 ou 5 000 ans, une paille au regard des centaines de milliers d'années d'*Homo sapiens*. À mes yeux, il est évident, après tout ce que démontre son livre, que l'inceste est directement corrélé au patriarcat et qu'il ne disparaîtra qu'avec lui.

J'espère lui avoir remonté le moral ! ■

M. M.

Dorothée Dussy, *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Pocket, 2021.

1. <https://oip.org/en-bref/pour-quels-types-de-delits-et-quelles-peines-les-personnes-detenues-sont-elles-incarcerees/>, avril 2020.

Une nouvelle revue : *Les Cahiers de Voltairine*

**L'association féministe libertaire de Lorient, Voltairine et ses ami·es, a fait paraître en janvier 2026 le premier numéro des *Cahiers de Voltairine*, sous-titré « Miscellannées [*sic*] [1], **

LE FORMAT ET LA PRÉSENTATION originale de ces cahiers (à l'italienne, en 2 colonnes par page) sont tout à fait agréables pour moi. La revue commence par une présentation de Voltairine de Cleyre, anarchaféministe américaine d'origine française, tout à fait intéressante, en particulier par son combat contre le mariage [2].

Ces « mélanges » d'articles portent sur des sujets très divers et sont plus ou moins approfondis. Cela commence par de courtes réflexions sur le mariage, par Pinar Selek, justes, mais qui ne vont pas beaucoup plus loin que celles de Voltairine.

Le premier article conséquent traite des répercussions des violences conjugales sur les enfants. La sociologue Yvonne Guichard-Claudic aborde là un sujet très intéressant, en essayant de synthétiser des approches sociologiques et psychologiques différentes. Il y a donc beaucoup d'informations fournies, mais pas toujours d'un même niveau. De plus, les sources de certaines affirmations ne sont pas toujours données et les sigles pas toujours expliqués.

Anne Steiner livre une petite biographie de Rirette Maitrejean, anarchiste individualiste, bref résumé de son ouvrage *Rirette l'insoumise* [3], et surtout un article très intéressant sur les femmes en grève à la Belle Époque. Plus conséquent, cet article historique rappelle que les femmes ont toujours travaillé, dans des conditions très difficiles et plus mal payées que les hommes. Anne Steiner relate quelques exemples marquants de luttes des travailleuses.

Colette Godest offre un texte sur Pauline Kergomard [4], résumé biographique de l'action de celle qui a beaucoup fait pour que les écoles maternelles respectent les enfants. Cet article s'accompagne de nombreuses citations, malheureusement non sourcées.

Hélène Hernandez fait une présentation de son propre ouvrage *La Guerre contre les femmes, les femmes contre la guerre* [5]. Ce texte est issu d'une conférence de présentation de son livre. Celui-ci est essentiellement un recueil d'articles parus dans *Le Monde libertaire* ou dans *Casse-rôles*…

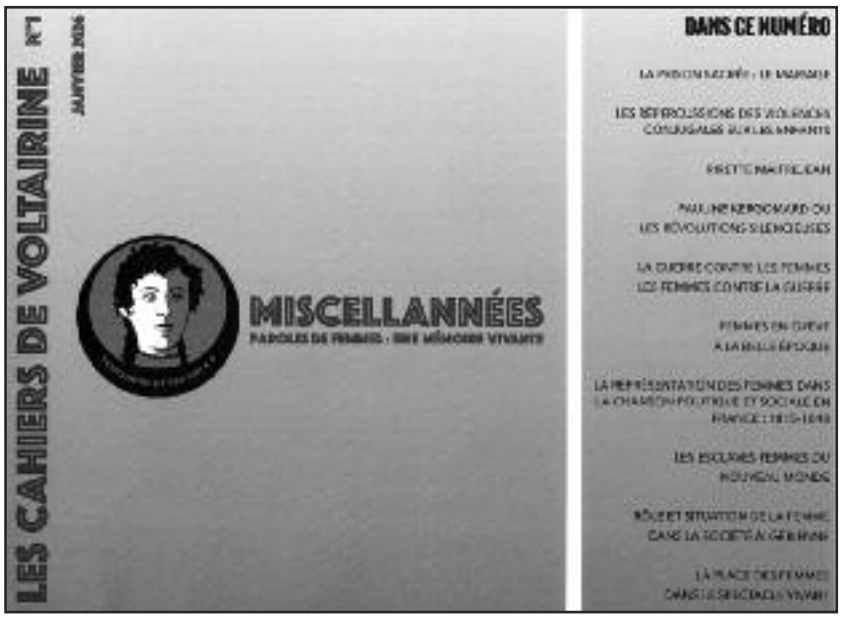
Gaetano Manfredonia offre un article très érudit sur la représentation de la femme dans la chanson politique et sociale en France, entre 1815 et 1848. Très bien sourcé, c'est vraiment un texte universitaire ; mais, en résumé, on peut juste dire que, à part les saint-simoniens, les auteurs de chansons sociales avaient à cette période une vision encore très traditionnelle du rôle des femmes.

Arlette Gautier, sociologue des genres en situation coloniale, livre un article passionnant sur les esclaves femmes en Amérique. Là aussi, un article universitaire de qualité, avec de nombreuses références et une analyse intéressante.

Un court article de Zaïna Guidir évoque le rôle et la situation de la femme en Algérie, mais les différentes parties de cette présentation mériteraient chacune un article les développant.

Enfin, un curieux article sur la place des femmes dans le spectacle vivant semble reprendre des éléments d'une conférence à deux voix de Marie-Hélène Roig (comédienne et metteuse en scène) et Valérie Sigward (dramaturge et éclairagiste). Reprenant des interventions et des citations disparates, il est difficile de percevoir l'intérêt de ce collage.

Globalement, ces cahiers justifient bien leur sous-titre : il s'agit bien de miscellanées, de mélanges d'articles sur des thèmes divers, centrés principalement sur la mémoire de paroles de femmes. Il s'agit plus d'une revue d'intervention culturelle que d'une revue ancrée dans les luttes présentes, même si les thèmes abordés peuvent faire écho aujourd'hui. ■



Alain

Cette revue est vendue 10 euros ; elle peut être commandée à l'association : Voltairine et ses ami·es, 26, cours de Chazelles, 56100 Lorient

On peut retrouver une planche d'Olt sur Voltairine, dans le n° 34 de *Casse-rôles*, p. 52-53.

1. Normalement les miscellanées, mélanges d'articles scientifiques ou littéraires, ne prennent qu'un seul n…
2. *Le mariage est une mauvaise action*, Éditions du Sextant, 2009.
3. Éditions Mille sources, 2013.
4. Née Marie Pauline Jeanne Reclus, elle était la cousine germaine des frères Reclus et a été, pendant un temps, élevée par leurs parents.
5. Éditions du Monde Libertaire, 2024.

Misogynie et vulgarité

L'essai, *Vulgaire qui décide*, dirigé par Valérie Rey-Robert, revient sur la notion de vulgarité, notion profondément sexiste et classiste. Elle invite d'autres femmes à parler de leur expérience sur ce sujet.

DANS CET ESSAI publié en 2024, six femmes qui ont été jugées vulgaires, se confient sur cette expression misogyne. Valérie Rey-Robert, qui dirige cette recherche, a invité cinq femmes artistes à s'exprimer : Lexie Agresti, Marie de Brauer, Daria Marx, Taous Merakchi, Jennifer Padjemi.

Qu'est-ce qu'être vulgaire ? Qui décide que telle ou telle personne est vulgaire ?

Le mot vulgaire vient du latin *vulgaris*, signifiant *commun*, *populaire*. Cela désigne quelque chose de typique, appartenant à la masse, au peuple. Pendant longtemps, la vulgarité est utilisée pour marquer et exclure les femmes des classes ouvrières. Aujourd'hui, la notion a changé, elle est synonyme de grossièreté, indécence, provocation, mauvais goût… Les dimensions culturelles et sociales de la vulgarité servent à maintenir les hiérarchies de genres et de classes en fonction des goûts, des apparences, du langage et dévalorisent les femmes qui ne correspondent pas à la femme blanche cisgenre hétérosexuelle bourgeoise. La vulgarité sert au prisme du sexisme, du classisme, du racisme, de la transphobie, de l'âgisme, de la grossophobie. Un réel contrôle social se fait sur les femmes et les stigmatise.

On attache davantage de contraintes sociales aux femmes : elles ressentent la pression de correspondre aux critères qui sont renforcés par les pairs, la famille, les médias, les réseaux sociaux, l'éducation, la religion et les traditions culturelles.

Aujourd'hui, tout chez la femme est passé au crible, contrairement aux hommes

Le style vestimentaire des femmes est sans cesse jugé. Leurs corps sont objectifiés, sexualisés, les femmes doivent rester dignes (pour les hommes). Une femme grosse ne doit pas montrer son corps, ses formes. Une femme trans doit ressembler au maximum à une femme cisgenre en n'oubliant jamais qu'elle n'en est pas une. Le langage est analysé : une femme qui jure est vulgaire, une femme en colère est décrédibilisée, non légitime. Pour correspondre à la femme parfaite, elle doit parler doucement, sans s'énerver, être à l'écoute des autres, ne pas parler fort, ne pas rire fort, ne pas se faire remarquer. On comprend vite qu'elle ne peut pas vivre librement.

Tous ces éléments servent à rappeler aux femmes non blanches, transgenres, issues des classes sociales dominées qu'elles n'auront jamais les codes de la classe bourgeoise. Peu importe ce qu'elles entreprennent pour remédier à leur différence, elles resteront toujours vulgaires aux yeux de la société. Ce sont les femmes bourgeoises qui décident quels codes sont légitimes, quelles modes doivent être suivies. Parfois, la bourgeoisie se réapproprie des codes populaires. Ce fut le cas avec les vêtements Lidl, grande distribution qui propose des prix bas et une gamme de produits restreints. Ces vêtements ont été achetés et revendus à des prix exorbitants par des personnes qui ne se rendent pas dans ce genre de magasin. On assiste ici à une appropriation populaire, le bon goût est dicté par la classe dominante.

Les autrices s'expriment sur la notion de vulgarité en fonction de leur expérience

Jennifer Padjemi est une femme noire. Elle revient sur la performance d'Aya Nakamura pour l'ouverture des JO à Paris en 2024. La chanteuse a été jugée vulgaire à cause de ses chansons, ses tenues. Certains ont même dit qu'elle ne représente pas la France. Le racisme est pourtant bien la raison principale de ce lynchage médiatique. Taous Merakchi a grandi en HLM, elle est jugée car elle n'a pas les bonnes références culturelles, la bonne manière de s'exprimer. Elle a dû effectuer un travail sur elle-même pour se sentir légitime à prendre la parole. Marie de Bauer est une comédienne humoriste, elle est grosse. Elle raconte qu'elle est cantonnée au rôle de la bonne copine, de la meuf drôle. Elle ne doit pas montrer son corps ni avoir du désir. Daria Marx est une écrivaine, blogueuse, grosse, et partage l'expérience de Marie de Bauer. Lexie Agresti est une femme trans, elle revient sur l'hypersexualité et les clichées que subissent les personnes trans.

Le livre est intéressant, mais ne nous apprend rien de nouveau sur le sujet de la vulgarité. On a parfois l'impression que les réflexions restent à la surface. Les témoignages des femmes sont touchants, mais ne procurent pas une analyse profonde du sujet. Il ne faut pas s'attendre à un essai, mais à une compilation de récits de femmes. ■

É. B.



Valérie Rey-Robert, *Qui décide ?*, Les Insolentes, 2024.

90 ans d'une révolution sociale, féministe et antifasciste !

Au matin de ce dimanche 28 juin 2026, les rues de la commune de Limay (78) s'égayent au son de *A las barricadas* et de *Hijos del pueblo*…







PARTI·ES DE LEUR QG – la libraire coopérative La Nouvelle Réserve –, un groupe de manifestant·es prend anarchiquement place derrière une grande banderole rouge et noire « Espagne juillet 1936 : 90 ans d'une révolution sociale, féministe et antifasciste ». Drapeaux de la République espagnole, drapeaux rouges, drapeaux noirs, drapeaux de la CNT, mais aussi de l'Union départementale SUD Solidaires et de Visa (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes) flottent dans le vent chaud de cette canicule qui n'en finit pas.

Direction la place du Temple, non loin de là, que nous voulons renommer, le temps d'un femmage à nos sœurs combattantes, la place « Mujeres Libres ».

Trois militantes d'aujourd'hui lisent alors un texte en mémoire des militantes d'hier, avant que ne résonne l'*himno de Mujeres libres* et que ne soit dévoilée la plaque « Mujeres libres », jusque-là recouverte par un drapeau de Visa : « Syndicalistes donc antifascistes ! »

Retour à notre auberge espagnole, pour un repas et des rires partagés…

Un temps de « paroles libres » plus tard, où chacun·e a présenté ce à quoi lui faisait penser la révolution espagnole, c'est l'heure de la projection du film *Hommage à la Catalogne*, en présence de Frédéric Goldbronn, son réalisateur.

Sous une chaleur écrasante, le débat qui s'ensuit enflamme encore plus aussi bien les « spécialistes » que les participant·es qui ne connaissaient pas encore vraiment cet épisode central de l'histoire du XXe siècle…

Puis vient le temps d'une table ronde en présence de 2 descendant·es de militant·es de la CNT et du scénariste de la BD, *Le Trésor perdu de la guerre d'Espagne*[1], originaire, tout comme le dessinateur, de la région. Au programme : mémoire, exil et antifascisme.

De noirs nuages apparaissent alors dans le ciel, mais, le temps d'un concert, le vent libertaire les chasse au loin, au son des chants de lutte, espagnols mais aussi français.

Un rappel – une autre, une autre ! (chanson ou révolution ?) et *L'Internationale* (version intégrale) se met à résonner. Frissons garantis !

Le temps d'une journée, nous avons peut-être vécu une parenthèse libertaire, anticapitaliste et antipatriarcale, de quoi nous donner la force de poursuivre nos luttes avec, dans le cœur, un monde nouveau. ■

Grégory Chambat

1. Philippe Guillaume (scénario), Pierre-Emmanuel Dequest (dessin), Marabout, 2026.



Prochain dossier

Les femmes dans l'espace public

Dans les rues, dans les cours d'écoles, dans les toilettes publiques, dans les lieux de pouvoir, les femmes sont marginalisées. En même temps, elles sont surexposées et sexualisées sur affiches et panneaux publicitaires où elles sont toujours et encore produit d'appel à consommer.

Par leurs collages et leurs manifestations, les femmes se réapproprient la rue et un pouvoir qui leur est confisqué. Elles crient et chantent trop fort selon certains, qui veulent les faire taire – comme le président Macron, répliquant aux manifestantes, contre le traitement judiciaire et policier de l'affaire Lyhanna : « *On ne répond pas à un crime par des cris.* »

Ce sera donc le sujet de notre prochain dossier !

Sommaire

Édito 2
De gros cailloux dans les brodequins de « l'armée la plus morale du monde » 3
Justice et dignité 4
C(h)ampagne pour la peine de mort en Israël / Parler de ce qui se passe en Palestine 5
Palestine : la solution finale 6
De Sophie Djigo à l'extrême canicule, en passant par Lyhanna 7
La sociologie est un sport collectif 8
Une accusation à échelle variable 9
Des clés pour l'autonomie et la prévention 10-12
Refus des classes de défense et de sécurité globale 13
Rencontre du collectif en septembre / Bulletin d'abonnement 14
DOSSIER FEMMES ET SANTÉ MENTALE 15-37
Face à l'extrême droite, Questions de classe(s) 38
En Chine, une héroïne féministe : Qiu Jin 39
Luttes décoloniales et anarchie 40-42
Confidences de belles-mères 43
Pilu Velver, *La otra mitad* 44
Des fois que tu manques de raison d'être féministe 45
Trois films à ne pas manquer ! 46-47
Patriiiiiiiick ! 48
Madeleine Vernet 49
À propos du consentement introduit dans la loi de répression du viol 50-51
Est-il possible de combattre le drame des violences sexuelles ? 52-53
Inceste : sortir du silence 54-56
Une nouvelle revue : *Les Cahiers de Voltairine* 57
Misogynie et vulgarité 58
90 ans d'une révolution sociale, féministe et antifasciste ! 59